

الشبكة المغربية للاقتصاد الاجتماعي والتضامني
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ
Réseau Marocain d'Economie Sociale et Solidaire

Kenitra
du 20 au 24 octobre 2010
« Une Ville Africaine
d'Economie Sociale
et Solidaire »

Actes de la Rencontre Africaine
"L'Economie Sociale et
Solidaire : Levier pour un
développement approprié"

Résidence Salwa 21, Immeuble 3, Appartement N°4,
Avenue Mohamed V, Tabriquet - Salé
Tél. /Fax : 05 37 85 64 97 - GSM : 0644 44 45 35
E-mail : remess07@gmail.com - Site web : www.remess.ma

SOMMAIRE

1- Contexte et Objectif de la rencontre Kenitra 2010;

2- Synthèse générale et conclusions

3- Allocutions de la séance plénière

* Abdelmounaim GHUËSSOUS, Direction de l'économie sociale, Ministère chargé des Affaires Economiques et Générales;

* Mohamed TALBI, Directeur de l'Entraide nationale;

* Ali BENKIRAN, Agence de Développement Social;

* Pierre Moorkens, Président Echos Communication Belgique

* Abdeljalil CHERKAOUI, Président du Conseil d'Administration du REMESS;

4- Présentation des communications des pays hôtes

Bénin; Burkina-Faso; Cameroun; Congo RDC; Côte d'Ivoire; Gabon; Iles Maurice; Mali; Sénégal; Tunisie; Togo; Niger;

5- Présentation des conclusions et synthèses des panels;

6- Annexes :

* La déclaration de Kenitra;

* Les statuts du RAESS

* Les éléments de la feuille de route africaine

* Le programme de la rencontre

* La liste des participants;

* La revue de Presse;

* Comité d'organisation de la rencontre;

* Sortie de fin de rencontre.



Extraits des Discours Royaux

“Initiatives Royales pour le développement Economique et Social au Maroc”

Au Maroc, et depuis déjà plusieurs années, on retrouve un engagement politique de la plus haute autorité du pays envers l'économie sociale. Ainsi, Sa Majesté le Roi a insisté sur le rôle de l'économie sociale et de ses organisations dans le développement économique et social du pays :

"Nul développement social n'est possible en l'absence de croissance économique. Aussi, est-il nécessaire de bâtir une économie nouvelle capable d'accompagner la mondialisation et de relever ses défis. Si nous avons opté pour l'économie du marché, cela ne signifie pas que nous cherchons à établir une société de marché, mais une économie sociale où se conjuguent efficacité économique et solidarité sociale". [Discours de Sa Majesté le Roi du 30 juillet 2000] ;

"Nous rendons également hommage aux acteurs de la société civile pour les efforts qu'ils déploient généreusement en vue de promouvoir les valeurs de citoyenneté et développer l'économie sociale qui contribue à créer les conditions d'une vie digne". [Discours de Sa Majesté le Roi du 30 juillet 2005].

Contexte et objectif de la rencontre de Kenitra du 20 au 24 octobre 2010

Kenitra, du 20 au 24 octobre 2010

" Une Ville Africaine d'Economie Sociale et Solidaire "

1. Contexte de la rencontre africaine de Kenitra 2010 :

La problématique de développement dans les pays de Sud est posée d'une manière récurrente dans le débat international. La question de la pauvreté, qui frappe un certain nombre de pays du continent africain, revient souvent dans les négociations des programmes d'aide au niveau international.

Il est constaté, de plus en plus, que la situation se complique davantage devant les problèmes économiques internationaux, les conflits politiques et les changements climatiques qui engendrent parfois des catastrophes humaines irréparables de très grande ampleur.

Sur un autre tableau et à travers toutes les études faites sur les potentialités du continent, il est confirmé que le continent africain détient une richesse d'une grande importance avec une biodiversité et un couvert naturel très large.

Le potentiel africain, qu'il soit naturel ou culturel, est souvent mal exploité par les populations locales et ne fait enrichir que les intermédiaires étrangers qui profitent de l'inconscience et l'ignorance des autochtones, sous parfois, des arguments et discours humanistes de bienfaisance.

Les alternatives de développement proposées à ce propos privilégient des schémas classiques où le capital prime sur l'humain et la notion de gain prend le dessus sur les valeurs du développement durable et équitable.

Ceci a amené les mouvements sociaux et acteurs de développement au niveau mondial d'engager un débat franc soulevant les vrais problèmes qui entravent le progrès africain. C'est ainsi que le Réseau Intercontinental de la Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire (RIPESS) a développé son organisation basée sur un schéma de réseautage entre les cinq continents. Le RIPESS a également développé une vision stratégique qui contribue à la

mobilisation des potentialités locales afin d'identifier des solutions appropriées et un modèle de développement solidaire et juste.

C'est dans cette perspective et dans le cadre des recommandations des réseaux africains de l'ESS, réunis lors de la rencontre internationale Lux 09 tenue en avril 2009 à Luxembourg sur la thématique de " **La Globalisation de la Solidarité** ", que le projet de la rencontre de Kenitra s'est inscrit.

Ce projet donne une suite logique, après une année, au Plan d'action de la Conférence Régionale du BIT sur " La réponse de l'Afrique à la crise à travers l'économie sociale " Johannesburg 19-21 octobre 2009. Les conclusions de la Conférence invitent les acteurs africains de la Société civile, les pouvoirs publics et les opérateurs privés à travailler ensemble pour promouvoir l'ESS à travers les entreprises et organisations de l'économie sociale en tant qu'alternative privilégiée pour produire de la richesse et contribuer à l'insertion des jeunes africains dans leur propre pays.

En effet, la rencontre de Kenitra vient à point nommé pour répondre, d'une part à la déclaration des participants de la rencontre de Johannesburg : "avons adopté le Plan d'action ci-après pour la promotion des entreprises et organisations de l'économie sociale en Afrique et appelons à sa mise en œuvre et à sa révision périodique" et, d'autre part à l'objectif stratégique 2 retenu dans le Plan d'action stipulé comme suit : "Améliorer les connaissances en matière de promotion des entreprises et organisations de l'économie sociale et renforcer les réseaux africains de l'économie sociale".

Le projet de l'organisation de la rencontre des réseaux africains de l'ESS à Kenitra du 20 au 24 octobre 2010 se veut donc une occasion pour ouvrir le débat sur ces grandes questions et pour identifier les pistes de coopération et de partenariat inter-réseaux susceptibles d'apporter une contribution à l'effort global déployé par chaque pays du continent.

2. Objet de la rencontre :

- ☞ L'examen du bilan et des suites données aux recommandations de Johannesburg 2009 ;
- ☞ Le partage des bonnes expériences;
- ☞ L'élaboration de la feuille de route Africaine pour promouvoir l'ESS au niveau du continent;
- ☞ L'identification des opportunités de partenariat inter africain;
- ☞ La réflexion sur la création d'un réseau africain de l'ESS et des pôles d'innovation et de promotion;

☞ L'identification d'un processus d'accompagnement des pays africains pour les encourager à mettre en place des réseaux associatifs nationaux de l'ESS;

3. L'organisation de la rencontre :

Les moments forts de la rencontre ont été bâtis autour de quatre éléments :

- ☞ Bilan d'une année après la rencontre du Johannesburg 2009;
- ☞ Partage d'expériences et débat scientifique sur les visions et les politiques de développement à venir ;
- ☞ Perspectives concernant le rôle et le positionnement de la Société civile dans la dynamique de développement du continent africain ;
- ☞ Mise en place d'un réseau africain d'ESS.

Pour ce faire, deux espaces seront réservés aux travaux de la rencontre :

- Espace débat scientifique et partage d'expériences

☞ Invitation à la redynamisation de la Recommandation 193 adoptée en 2002 par le BIT relative à la promotion des coopératives ;

☞ Présentation des politiques en matière de l'ESS par pays;

Contexte et Objectif de la rencontre

- ☞ Echange inter-pays sur les bonnes expériences dans le domaine de l'ESS;
- ☞ Vision internationale dans ce domaine (communications des experts);
- ☞ Elaboration des pistes de progrès avec une feuille de route africaine.

- Espace institutionnel

- ☞ L'élaboration de la version finale de document projet de création de réseau africain d'ESS (RAESS) ;
- ☞ La tenue du CA du RIPESS ;
- ☞ La tenue de l'Assemblée générale constitutive du RAESS ;
- ☞ La rédaction et l'annonce de la déclaration des réseaux africains de l'ESS réunis à Kenitra entre le 20 et le 24 octobre 2010.

3.1. Déroulement de la rencontre

Le déroulement des travaux de la rencontre a été proposé comme suit :

Le 20 octobre 2010 : Accueil des participants internationaux et africains invités;

Premier jour (21 octobre 2010)

1. Matinée : Accueil des invités nationaux et participants à la rencontre :

1. Ouverture officielle ;
2. Présentation du cadre général de la rencontre ;
3. 1er panel des délégations africaines (présentation des expériences par pays en matière de politiques et programmes d'ESS).

2. Après midi :

1. 2ème panel des délégations africaines (suite);
2. Bilan et synthèse de la journée.

Deuxième jour (22 octobre 2010)

1. Matinée :

1. 1er panel : Communications thé-

Contexte et Objectif de la rencontre

matiques sur les recommandations de Johannesburg et les alternatives de l'ESS face à la crise internationale ;

2. 2ème panel : communications scientifiques.

2. Après midi :

1. L'organisation des espaces débat en deux ateliers :

- Les éléments de la feuille de route africaine de l'ESS (y compris la charte d'éthique)

- La création d'un réseau africain d'ESS (RAESS);

2. La tenue de la plénière de restitution et de validation de la feuille de route africaine de l'ESS et la proposition du RAESS.

Troisième jour (23 octobre 2010)

1. Matinée :

1. La tenue de l'Assemblée Générale Constitutive du RAESS ;

2. Conclusion et clôture des travaux de la rencontre.

2. Après-midi :

1. Visite organisée avec un dîner gala.

2. Réunion du Conseil d'Administration du RIPESS (soir)

Quatrième jour (24 octobre 2010)

Départ des délégations invitées

3.2. Organisation et partenariat

☞ Les porteurs du projet de la rencontre sont le RIPESS, le RENAPESS et le REMESS;

☞ Le lieu de la rencontre est la ville de Kenitra (Hôtel de ville) et la logistique d'hébergement et de restauration a été organisée dans l'un des établissements touristiques de la ville ;

☞ Une agence de voyage a été dési-

gnée pour la prise en charge des aspects de transport et des réservations des chambres,...;

3.3. Résultats attendus

☞ Recommandation 193/BIT redynamisée ;

☞ Partenariat inter Réseaux est défini ;

☞ RAESS est défini/créé;

3.4. Participants

☞ Les délégations africaines : un participant par pays (inscription via le site www.remess.ma);

☞ Les membres du Conseil d'administration du RIPESS;

☞ Les représentants :

Du BIT, du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), du CEPES de la Junta d'Andalousia, de la Chambre de l'ESS de la région PACA en France, (d'autres seront proposés).

☞ La représentation diplomatique des pays invités ;

☞ La partie marocaine a participé avec un parterre composé de :

☞ L'administration publique concernée;

☞ Les membres du REMESS ;

☞ Les représentants des partenaires nationaux ;

☞ Les universités concernées ;

☞ La coopérative COPAG de Taroudant.

3.5. Les réseaux africains de l'ESS ayant confirmé :

Algérie; Tunisie; Bénin; Burkina-Faso; Cameroun; Côte d'Ivoire; Congo RDC; Guinée (Conakry); Guinée Equatoriale, Mali; Maroc; Niger; Sénégal et Togo Iles Maurice.

Les participants

Catégories participants	Nombres
Africains	27
Internationaux	21
Nationaux	217
Total	265

Les partenaires/Sponsors de la rencontre :

- Le Bureau International de Travail (BIT);
- Le Réseau Intercontinental de Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire (RIPESS) ;
- L'Agence de Développement Social, Coordination Régionale de Kenitra (ADS) ;
- Le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD);
- L'Entraide Nationale (EN) ;

Contexte et Objectif de la rencontre

- Ministère de Développement Social de la Famille et de la Solidarité (MDSFS) ;
- Ministère des Affaires Economiques et Générales (MAEG) ;
- La Mairie de la ville de Kenitra ;
- Le Crédit Agricole (CA)
- La COOPERATIVE DES PRIMEURS ET AGRUMES (COPAG).

Siège du REMESS

Résidence Salwa 21, Immeuble 3,
Appartement N°4,

Avenue Mohamed V, Tabriquet - Salé -
Maroc

Personne à contacter :

Mr **Abdesselam ELMOUKET**

Tél. /Fax : +212 5 37 85 64 97

GSM : +212 6 44 44 45 35

E-mail : remess07@gmail.com

Site web : www.remess.ma

Synthèse générale et conclusions

Synthèse générale et conclusions



SYNTHESE ET CONCLUSIONS

1- De l'ES à l'ESS

Il y a 23 ans, du 20 au 26 avril 1987, s'est tenue à Rabat, une session printanière de l'Université Coopérative Internationale (UCI), sous le thème «L'Economie Sociale et ses composantes marocaines». 1987 a été donc l'année de référence de l'officialisation du concept de l'Economie Sociale au Maroc, non en terme de pratiques et de comportement de la société civile, mais en termes de politiques et de programmes de développement des pouvoirs publics.

C'est ainsi que le plan de développement économique et social Marocain 1988-1992 a considéré « **L'Economie Sociale en tant que voie alternative de création de l'emploi et de la mobilisation des ressources à moindre coût, et partant un instrument d'adaptation de la stratégie de développement social aux nouvelles conditions économiques et aux défis de la mondialisation** ». Depuis, lors de la préparation des différents Plans Nationaux de Développement, une commission thématique est dédiée à l'Economie Sociale avec ses trois composantes : associative, mutualiste et coopérative.

Aujourd'hui, en 2010, du 20 au 24 octobre 2010, une rencontre africaine sur « **L'Economie Sociale et Solidaire : Levier pour un développement approprié** » s'est tenue à Kenitra-Mehdia, réunissant 14 réseaux africains de l'ESS, des experts et des ONG du Nord et des Organisations du système des Nations Unies (BIT et OMS).

2- De Johannesburg à Kenitra - Mehdia

En 2009, du 19 au 21 octobre, le BIT a organisé la «Conférence sur les alternatives de l'ESS face à la crise financière et économique internationale», à laquelle onze (11) pays africains ont pris part avec la participation de deux cent (200) personnes.

Une année après, le REMESS honore l'engagement pris par la délégation marocaine mixte (représentant des pouvoirs publics et de la société civile), d'organiser une rencontre des réseaux africain en 2010. La rencontre a réuni 14 Réseaux de pays africains, tous francophones avec deux pays maghrébins. Comme par coïncidence plus de 200 personnes, dont 25% de femmes ont assisté à la séance d'ouverture officielle qui s'est déroulée au siège de la Municipalité de Kenitra. Quarante vingt (80) personnes, dont 1/3 de femmes ont suivi avec assiduité et participé activement aux travaux de la rencontre qui se sont poursuivis au Centre du Croissant Rouge à Mehdia. Tous les intervenants programmés ont répondu présents sauf un. Cinquante et un (51) intervenants ont fait des présentations plénières en huit séances qui ont continué tard le soir, au-delà des heures fixées par les organisateurs. La qualité des interventions, la richesse des débats et la volonté des participants de tirer profit de la rencontre et de faire durer les moments de convivialité et d'échange l'ont emporté sur quelques puritains "cartésiens" qui revendiquaient le respect rigoureux du temps imparti aux intervenants.

3. Que s'est-il passé?

3-1- Des officiels marocains se sont exprimés en séance d'ouverture. Le Maire de la Ville de Kenitra qui était présent a souhaité la bienvenue aux invités et un grand succès aux travaux de la rencontre. Les Directeurs de deux organismes publics, en l'occurrence l'Entraide Nationale et l'Agence de Développement Social ont réitéré leur soutien à l'Economie Sociale et Solidaire et leur engagement à accompagner le REMESS dans sa démarche d'instauration d'un processus de coopération Sud-Sud en vue de lutter contre la pauvreté par la valorisation des richesses naturelles, la mutualisation des ressources et des savoirs faire dans une vision de solidarité et d'équité, pour sa part, le Directeur de l'Economie Sociale au Ministère Chargé des Affaires Economiques et Générales a fait part «du programme national visant la convergence

entre les actions des pouvoirs publics en faveur de l'Economie Sociale et Solidaire et le rehaussement du rendement du secteur en tant qu'outil de développement local et régional dans le cadre l'Initiative Nationale de Développement Humain». Il a annoncé également que «la dynamisation de la capacité productive, la valorisation et promotion des produits solidaires pour améliorer leur qualité et faciliter ainsi leur accès aux marchés à travers la prospection et l'ouverture de nouveaux circuits, en accordant de l'importance aux activités génératrices de revenus». L'objectif escompté est donc «d'élever le taux des adhérents de la population aux coopératives de 3% actuellement à 7,5% à l'horizon 2020, d'augmenter le nombre d'emploi dans les coopératives de 50.000 postes d'emplois actuellement à 175.000 en 2020 et accroître la contribution du secteur coopératif au PIB de 1,6 actuellement à 3,9 en 2020.»

3-2- Les quatorze (14) représentants de Réseaux africains de l'ESS ont fait des présentations sur «les politiques, stratégies et programmes en matière d'ESS». Le constat a été quasiment unanime «richesse et potentialités énormes en Afrique, mais pauvreté, précarité, voire même famine, sévissent dans beaucoup de nos pays».

3-3- Dans les communications présentées des cas d'Entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire (EESS) réussies et performantes ont été relevés, que ce soit dans le domaine de «l'agrégation, la mutualité, l'autonomisation économique de la femme, l'animation des territoires, le financement, le changement des comportements, la communication, la formation, la commercialisation équitable et solidaire..».

3-4- Tous ont laissé entendre que «nous n'avons plus le droit de ne pas nous solidariser et de nous entraider en nous organisant, en mutualisant nos ressources et moyens, en communiquant et construisant des partenariats entre nous et avec les autres contrées».

Synthèse générale et conclusions

3-5- Les participants à la rencontre de Kenitra, contrairement à la conférence de Johannesburg à laquelle, sur les onze pays présents des anglophones y ont pris part, se sont reprochés de s'être retrouvés uniquement entre francophones.

3-6- La contribution du RIPESS, d'ONG du Nord (IPD, Echos Communication, Rencontres Mont Blanc, Groupement d'Intérêt Economique Européen d'Assurance d'Economie Sociale et Solidaire (EURES)) et des experts du BIT, ont enrichi la rencontre de Kenitra par des communications faisant état d'expériences d'Entreprises d'Economie Sociale et Solidaire dans d'autres pays de par le monde, à titre d'inspiration, ce qui va susciter des intérêts et des échanges en aparté qui aboutiront certainement à des relations. Suivies en plus de 30 heures de communication et de débats en plénière se sont ajoutés des discussions en petits groupes et bilatéral qui ont contribué à l'enrichissement de la rencontre.

4. De quoi a-t-on débattu essentiellement ?

Des riches et pertinentes communications présentées et intéressants débats on peut retenir sept (7) mots clefs : Communication, Formation, Agrégation, Femmes, Mutualisation, Partenariat, Finance.

4.1- COMMUNICATION.

Il y a eu communication et échange durant la rencontre, car les participants sont conscients qu'il est dans l'intérêt des Réseaux et d'Entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire du continent africain de s'informer, communiquer, et échanger efficacement et utilement sur des questions d'intérêt commun, notamment concernant les bonnes pratiques et les expériences réussies. D'ailleurs ont citées et longuement applaudies. Le recours aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) permettrait de faire circuler rapidement l'information, la

Synthèse générale et conclusions

traiter et d'en tirer profit sans plus perdre de temps. La communication doit également être faite en direction des acteurs de l'ESS du Nord (Alliance Coopérative Internationale, les Rencontres du Mont Blanc, Echos Communication Comité Contre la Faim et pour le Développement..), les organisations du système des Nations Unies (BIT, PNUD, OMS..) et des Organisations Régionales (Banque Islamique de Développement, ISESCO, BAD, Bureau Arabe du Travail)

4.2- FORMATION.

L'accent a été mis sur le déficit en matière de formation qui doit être comblé par des programmes et les modules ciblés répondant à des besoins exprimés et effectivement nécessaires. On doit former des managers pour les Entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire, qui, en plus du cursus normal doivent recevoir un complément de formation sur les spécificités de l'ESS qui ne se limitent pas seulement à l'aspect financier mais s'étend aux dimensions économique, sociale, culturelle et environnementale. L'ESS étant fondée sur des valeurs et des principes qui ne font pas forcément l'objet de textes législatifs ou réglementaires. L'IPD, ONG de droit suisse, implantée en Afrique, était présente pour confirmer son engagement pour la formation des managers au profit de l'ESS. En plus des quatre IPD déjà opérationnels, un cinquième pour l'Afrique du Nord est sur le point de démarrer grâce à une concertation initiée par le REMESS et dans laquelle plusieurs acteurs nationaux (ADS, INDH), ONG du Nord (IPD, Echos Communication) et le BIT sont pressentis. L'exemple de la Coopérative des Initiatives Sociales, d'Alphabétisation, d'Education et de Formation de Fès qui fait partie d'un mouvement dans lequel des diplômés se sont investis depuis une dizaine d'années au Maroc est un exemple qui peut inspirer les diplômés en vue de créer des entreprises collectives pour s'intégrer économiquement, socialement et contribuer à l'éradication de l'analphabétisme sous toutes ses formes. Ce phé-

nomène qui bloque le développement ne doit plus sévir sans préoccuper les entreprises de l'économie sociale et solidaire (EESS). La formation doit impérativement s'orienter vers la professionnalisation du management des Entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire. A l'ère des TIC l'amateurisme doit s'estomper devant les exigences de la compétitivité et de la performance. Des formations en développement personnel et changement de comportement sont nécessaires au niveau des différentes organisations de l'ESS et même de collectivités territoriales. L'expérience de la commune de Tmoulilte dans la province d'Azilal (Maroc) et la démarche d'Echos Communication dans la Commune Rurale de Sidi Boumehdi dans la province de Settat sont édifiantes à ce propos et doivent inspirer d'autres initiatives dans d'autres régions du continent africain.

4.3- AGREGATION.

Le thème dédié à «l'agrégation pour un développement participatif territorialisé et intégré» a été un moment de découverte d'une «succes story» dans le sud du Maroc qui démarré avec moins de quarante (40) agriculteurs en 1987 pour devenir aujourd'hui une grande Coopérative avec des milliers de membres et des services diversifiés répondant à leurs besoins. COPAG a tenu à conserver sa vocation de coopérative authentique respectant la législation et la réglementation en vigueur, mais aussi et surtout les principes et valeurs coopératifs. COPAG est citée par le Plan Maroc Vert (Plan National) qui a démarré en 2008 comme un modèle d'agrégation, dans lequel «l'agrégateur (Pilier 1) = Copag» qui est la propriété «des agrégés» (Pilier 2), c'est-à-dire les coopérateurs. Fière de son appartenance à la famille ESS, COPAG a contribué au financement de la rencontre. Le modèle est séduisant et peut inspirer des initiatives d'organisation et de structuration des filières de l'amont à l'aval. C'est un "savoir faire" que le vice-président de la coopérative et son Directeur de marketing ont



déclaré être prêts à apporter ainsi que leur appui technique aux Réseaux de l'ESS, si le besoin est exprimé.

COPAG a offert également la dégustation de ses produits aux participants durant toute la durée de la manifestation.

4.4- FEMMES.

Le panel «Autonomisation de la femme à travers les EESS» a retenu l'attention des participants en ce sens que l'expérience des coopératives de l'argan, présentée par la directrice de l'Association Nationale des Coopératives de l'Argan (ANCA) a constitué un exemple de démarche de valorisation de la femme active par une concertation entre acteurs (Publics et ONG) dans le but de son autonomisation économiquement et socialement. L'alphabétisation, la participation à la gestion, la responsabilisation, la couverture sociale ont permis à de la femme de se réaliser en tant qu'une citoyenne à part entière. L'approche a séduit plusieurs participants et peut être utile dans plusieurs régions du continent africain qui recèle des richesses et des potentialités non valorisées ou bien souvent non exploitées du tout.

4.5- MUTUALISATION.

Les termes mutuelle, mutualisation, mutualité, entraide, solidarité, coopération ont été beaucoup évoqués lors de la rencontre. Le constat est que la culture populaire est semée de pratiques imprégnées de ces concepts, mais très souvent dans l'informel. C'est peut être grâce à ce capital inestimable africain, que la crise financière, économique puis sociale mondiale, qui a été provoquée par le capitalisme, fondé essentiellement sur le gain financier n'a pas eu des effets directs sur les économies africaines. Ainsi, certaines pratiques endogènes constituent des terreaux pour édifier des « alternatives » innovantes, institutionnalisées, pérennes et au service de la personne humaine dans la dignité et l'équité. Les expériences des autres pays sont utiles mais l'adaptation aux spécificités des pays africains reste nécessaire.

Synthèse générale et conclusions

4.6- PARTENARIAT.

Le soutien des Entreprises et Organisations de l'Economie Sociale et Solidaire du Nord, notamment à travers le RIPESS et d'autres ONG de développement et l'appui des organisations du système des Nations Unies ,doivent contribuer à l'enclenchement du processus d'instauration d'une culture de «PARTENARIAT», construite sur la répartition des rôles et éviter surtout de tomber dans la logique «je finance : je décide». Pour bâtir de véritables partenariat, l'ESS africaine doit s'organiser et être présente dans des forums d'envergure internationale telle que l'Alliance Coopérative Internationale (ACI), les Rencontres de Mont Blanc (RMB) et autres espaces encore plus larges. (Forum Social)

4.7- FINANCE.

La question du financement de l'ESS a été largement discutée. Du financement associatif solidaire au financement coopératif en passant par des pratiques informelles, mais efficaces (les tontines pratiquées par les femmes un peu partout dans les pays africains), les participants ont entendu de nombreux cas, des alternatives fondées sur la mobilisation de l'épargne pour financer les EESS et promouvoir les investissements générateurs de revenus, créateurs d'emplois et protecteurs de l'environnement ont été évoquées par plusieurs intervenants. Les autres coopératives d'épargne et de crédits semblent être la réponse idoine. Car nous parlons d'économie, nous raisonnons économiquement, mais avec une vision multidimensionnelle : qui est à la fois sociale, culturelle et environnementale. Le financement doit alors s'inscrire dans la même démarche.

5. Résultats

Les objectifs escomptés par les organisateurs ont été atteints. A l'issue de la rencontre, les participants ont proclamé la Déclaration de Kenitra africaine sur l'Economie Sociale et Solidaire en adoptant :

Synthèse générale et conclusions

- 1- La Feuille de route africaine de l'Economie Sociale et Solidaire
- 2- La Charte des Valeurs africaine de l'Economie Sociale et Solidaire
- 3- Les Statuts du Réseau Africain de l'Economie Sociale et Solidaire (RAESS).

Par ailleurs, le Réseau Intercontinental pour la Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire (RIPESS), le Bureau International du Travail (BIT), les Rencontres de Mont Blanc (RMB), l'Institut Panafricain de Développement (IPD) et Echos



Communication ont manifesté leur intérêt à la dynamique enclenchée des Réseaux de l'ESS en Afrique et exprimé leur volonté d'accompagner le Réseau Africain de l'Economie Sociale et Solidaire (RAESS).

Les participants ont accepté l'invitation du Réseau Tunisien pour l'organisation de la prochaine rencontre du RAESS au mois de mars 2011.

Mehdia le samedi 23 octobre 2010.
Ahmed Ait Haddout
Secrétaire Général du REMESS







Abdelmounaim GUESSOUS
Directeur de l'Economie
Sociale Ministère des Affaires
Economiques et Générales

Royaume du Maroc
Le Premier Ministre

Ministère Délégué Auprès du Premier Ministre
Chargé des Affaires Economiques et Générales



المملكة المغربية
الوزارة المغربية لدى الوزير الأول
المملكة بالشؤون الاقتصادية والعمامة

اللقاء الإفريقي حول موضوع " الاقتصاد الاجتماعي والتضامني: رافعة للتنمية الملائمة "

برنامج الوزارة بخصوص النهوض بقطاع الاقتصاد الاجتماعي والتضامني

الاقتصاد الاجتماعي والتضامني هو مجموع المبادرات الاقتصادية ذات هدف اجتماعي، تساهم في إنشاء طريقة عيش و تفكير اقتصادي جديدين، عبر عشرات الآلاف من المشاريع في بلدان الشمال كما الجنوب واعتبار أن الإنسان هو محور الاهتمام والتنمية الاقتصادية والاجتماعية التضامني في الاقتصاد يعتمد مشروعاً هو في نفس الوقت الاقتصادي، سياسي و اجتماعي، تنتج عنه وضعية جديدة لممارسة السياسة و إقامة علاقات إنسانية على قاعدة من التوافق و التصرف كمواطن فعلي، ويعتبر مبادرة لخلق الثروة و للتنمية على المستوى المحلي في مناطق يقل فيها الاستثمار الخارجي و هو يعتمد على التزام مجموعة من الأشخاص بإنجاز مشروع اقتصادي مشترك، و أهميته تنجلي في القدرة على الجمع بين أعضائه ومستفيديه في مجالات التثبير والإنتاجية والتنافسية والتضامن والمسؤولية الاجتماعية مشجعا عملية خلق فرص العمل ومخاربة الفقر عن طريق التنمية المحلية وتعزيزاً للمصادر الداخلية والإنتاج والتربط الاجتماعيين خاصة بالنسبة للنساء والبناب وكبار السن والأشخاص المعاقين. وفي إطار الإكراهات التي تطرحها العولمة، تشكل تطلعات الاقتصاد الاجتماعي (الجمعيات التعاونيات والتعاونيات) وسيلة ناجحة للتغلب على مختلف الإكراهات، وبالتالي بإمكانها أن تلعب دوراً مهماً في التنمية الاجتماعية و الاقتصادية و الثقافية سواء داخل المجال الوطني أو الدولي.

الاقتصاد الاجتماعي والتضامني يملك طائيف لمساعدة فئة كبيرة من الساكنة في وضعية فقر أو هشاشة، على اعتبار أنه يشتغل على طرف تقريظ من النظام الرأسمالي، ويختلف عليه من حيث الوسائل أو الأهداف، وتتمثل أهمية هذا الاقتصاد في استهدافه لشرائح مجتمعية



"L'ESS est un promoteur de
la bonne citoyenneté"

ضعيفة، حيث يعطي فرصاً أكثر للانتماء في الدورة الإنتاجية، وبالتالي الإسهام في الدخل الوطني ومساعدة أسر على الخروج من دائرة الفقر، الاقتصاد الاجتماعي والتضامني يهيم أساساً التعاونيات والجمعيات والتعاونيات ويرتكز على المنفعة الاجتماعية في مقابل الربح السريع للرأسمالية، ويعتمد على المعيار الاجتماعي والموارد البشرية.

ويرى عدد من المتتبعين أنه بدل الاعتماد على صيغ معقدة من أجل مساعدة شريحة كبيرة من المجتمع في الحصول على مورد رزق، وهو ما ينجلي أحياناً في قروض بنكية ذات نسب فائدة كبيرة تدخل المستفيدين منها في دوامة مفرغة، إذ يمكن مساعدة أسر وشباب ونساء في إطار جمعيات أو تعاونيات في الانخراط في أعمال مدرة للدخل إلى أن يجدوا أنهم موطأ قدم في التسيج الاقتصادي، وهو ما يندرج في إطار المشاركة أو مساعدتهم في إحداث تعاونيات أو جمعيات ذات صبغة اقتصادية يصب في خاتمة الاقتصاد الاجتماعي.

ووعياً بأهمية التنبؤ بالاقتصاد الاجتماعي والتضامني، أعدت الوزارة المنتدبة لدى الوزير الأول المكلفة بالشؤون الاقتصادية والعمامة برنامجاً وطنياً متكاملًا يهدف إلى تقوية الانسجام والتكامل بين البرامج العمومية الموجبة للاقتصاد الاجتماعي والتضامني والرفع من أداء القطاع وجعله فاعل في التنمية الجهوية المحلية في إطار الالتئانية مع أهداف المبادرة الوطنية للتنمية البشرية ومختلف البرامج الاجتماعية والتنموية، فقدر على الاضطلاع بدوره في محاربة الفقر والهشاشة والإقصاء الاجتماعي، والتمهيش والبطالة وتحريك الطاقات الإنتاجية مع تثمين وإعاش المنتج التضامني للرفع من جودته وتسهيل ولوج المنتجيات للأسواق عبر استكشاف وفتح قنوات تسويقية جديدة أمام المنتج التضامني، وإبلاء الأهمية للانشطة المدرة للدخل، مما يمكن من الرفع من نسبة السكان المتخرفطين في إطار التعاونيات من 3 في المائة حالياً إلى 7,5 في المائة في أفق 2020، والرفع من نسبة التشغيل داخل التعاونيات من 50 ألف منصب شغل حالياً إلى 175 ألفاً في أفق 2020، وكذا الرفع من مساهمة القطاع التعاوني في الناتج الداخلي الخام من 6, في المائة حالياً إلى 9,3 في المائة في أفق 2020.

هذا البرنامج اعتمد على تخصيص دقيق وتشاركي للقطاع، عمل على خلق أنوات صلبة لمساعدة للتعاونيات ودعم المنتجين الصغار وإيجاد حلول ملائمة للمشاكل المتعلقة بجمال ترويج المنتجيات ومساعدتهم على التثبط وتطوير عملهم وقدراتهم في مجال التسويق، وذلك عبر قنوات متعددة؛

دعم التسويق والتواصل بتنظيم المعارض (الوطنية والجهوية والأسواق المتنقلة) واختراق شبكات التوزيع من أجل ضمان وصول المنتج إلى مجموع فئات المشترين والمستهلكين المستهدفين، (التئانية مع المتاجر الكبرى مجموعة أسواق السلام، كارفور ومرجان هولدينغ، لايبيل في)، بالإضافة إلى التئانية الشراكة مع المكتب الوطني للمطارات لتخصيص أماكن لبيع منتجيات التعاونيات داخل لضاء المطارات، كما تم اعتماد المخططات الجهوية لتنمية الاقتصاد الاجتماعي كأطار لاستيعاب المبادرات التضامنية المحلية حيث تم التوقيع على برنامجين تعاقبين مع كل من جهة الرباط - سلا - زمور - زعير وجهة العيون - بوجدور - الساقية الحمراء.

أولاً من مضامين برنامج الوزارة في مجال الاقتصاد الاجتماعي، العمل على ملائمة المنظومة القانونية حيث قامت بإعداد مشروع إصلاح للنظام الأساسي للتعاونيات ومهام مكتب التعاون، وذلك بعد سلسلة من اللقاءات التشاركية في العديد من جهات المملكة مع البرلمانيين والمهنيين والمتعاونين والفاعلين في القطاع، بهدف تجاوز بعض الإكراهات التي تعيق تطور التعاونيات عبر تبسيط مسطرة تأسيس التعاونيات وتيسير شروط انتمائها، ووضع آليات الحكامة الجيدة الكفيلة بتحسين تدبير التعاونيات والرفع من أدائها ونجاحها الاقتصادية، وتعزيز هيكلية الحركة التعاونية مع التخفيف من تدخل الدولة في القطاع إلا في ما يتعلق بالمساعدة والدعم التقني وتسهيل ولوج مؤسسات القطاع إلى التمويل.

وكذا إنجاز دراسة حول "وضع أرضية وطنية للتجارة المنصفة بالمغرب" مع ملائمة تعريفها للسباق المغربي وخلق مؤسسة لمنح ترخيص للشهادات معترف بها من قبل الاتحاد الأوروبي، تم فيها إشراك كل المعنيين والمتخرفطين في ميدان الاقتصاد الاجتماعي (مؤسسات

عمومية، مؤسسات غير حكومية، جمعيات، بهدف معالجة إشكالية التسويق لصغار المنتجين لتسكينها من ولوج الأسواق الداخلية والخارجية، من خلال اعتماد معايير التجارة المنصفة وتقليل المنتجين مبادئ وقيم هذا النوع من التجارة كالشفافية، دفع سعر عادل من خلال البحث على التثراء التضامني و ترشيد واستخدام الموارد الخام الطبيعية، الحفاظ على البيئة، الحق في التكوين، المساواة بين الجنسين وذلك من أجل تحسين مستوى وظروف عيشهم، وبالتالي المساهمة في تنمية العالم للقروي والمناطق المهمشة، وفي هذا الصدد تلصّب جهود الوزارة حالياً على وضع الإطار التنظيمي لأرضية التجارة المنصفة بالمغرب من أجل إنجاح هذا النوع من التجارة، كما تظلم الوزارة على هامش المعارض الجهوية أياً دراسة لفائدة منظمات الاقتصاد الاجتماعي حول موضوع أهمية الوساطة الائتلافية لتفض النزاعات والخلافات التي تنشأ داخل التعاونيات بشكل ائقافي دون اللجوء إلى القضاء.

إلى جانب هذه المبادرات تم تطوير التكوين والبحث العلمي في ميدان الاقتصاد الاجتماعي لتسكينها من الكفاءات البشرية واليات التسيير و التسيير المتخصصة تم إحداث شعبة لنيل شهادة الماستر في الاقتصاد الاجتماعي والتضامني بجامعة الحسن الأول بسطات، وعلى الصعيد الدولي فقد تم إبرام اتفاقية مع المؤسسات الأجنبية مع (بنكة يوكتيس) من أجل تقوية التعاون الدولي من خلال تبادل التجارب مع عمالة ألب كوت أوزوريلنسا.

إضافة إلى ذلك العمل على تشجيع وتأييد المنتجين الصغار في الميدان من أجل إنشاء شبكات جهوية في أفق تكتلهم لاحقاً في شبكة وطنية للاقتصاد الاجتماعي من أجل دعم كل مكونات الاقتصاد الاجتماعي داخلياً وتقويتها ورفع مستوى الوعي عند أعضائها وبناء قدراتهم، وتكرس نشاطاتها لتفعيل التعاون فيما بينهم وتبني رؤيا تسكينها من الاستجابة للتحديات والمتغيرات على المستوى الداخلي والخارجي، وتحتل مواقع مؤثرة وفعالة في مراكز القرار المحلية والإقليمية والدولية لتنمية القطاع.



Mohamed TALBI
Directeur de l'Entraide Nationale



Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de souhaiter la bienvenue aux participants à ce forum international, et de remercier le Réseau Marocain de l'Economie Sociale et Solidaire qui a tout mis en œuvre pour la réussite de cette rencontre de dimension internationale qui a été programmée juste après le 17 octobre qui constitue 'la journée internationale de l'éradication de la pauvreté'.

Il va sans dire que le thème choisi : [L'Economie Sociale et Solidaire : Levier pour un développement approprié], correspond à notre situation en tant que pays en développement, car effectivement chacun de nos pays a besoin d'un développement approprié qui tient compte, notamment, de ses caractéristiques socio-économiques et culturelles.

En effet, l'économie sociale et solidaire qui est au service d'hommes et de femmes confrontés à des conditions de vie difficiles et cherchant des réponses pratiques et souvent urgentes, aux difficultés quotidiennes, constitue la forme la plus indiquée d'une économie qui vise le développement des individus et de la collectivité. Permettant à la fois de transformer l'économie informelle et de l'intégrer correctement dans les agrégats de la comptabilité nationale.

Mesdames et Messieurs,

Les valeurs de l'économie sociale et solidaire sont la garantie principale de sa réussite, car ses valeurs sont transfrontalières et partagées par toutes les populations et les organisations qui militent pour une bonne application des droits humains.

L'économie sociale et solidaire s'enrichit énormément d'initiatives développées ailleurs. Car des expériences nouvelles et solidaires dans une région ont donné naissance à des projets novateurs dans une autre région.

Les exemples réussis ne manquent pas, car il y a aujourd'hui des mutuelles qui regroupent plus des millions de membres, des femmes en majorité, qui vivent dans la pauvreté, et qui entreprennent des activités génératrices de revenus. Ce système solidaire a réussi dans plusieurs pays.

Un autre exemple où des femmes se sont retrouvées pour travailler ensemble, elles sont aujourd'hui organisées dans des restaurants populaires et des ateliers de production, augmentant par là leur bien-être grâce à un travail collectif, relevant également d'autres défis tels que : Rompre l'isolement social, promouvoir la citoyenneté, etc.

Mesdames et Messieurs,

Si l'économie sociale et solidaire se conçoit d'abord au niveau local, à travers des expériences réussies permettant d'atténuer les difficultés liées au marché, elle se construit également à travers des réseaux régionaux et internationaux lui garantissant la reconnaissance et la visibilité. Et c'est une bonne initiative que le REMESS au Maroc a pris en organisant cette rencontre des réseaux africains de l'économie sociale et solidaire.

Enfin, il est important de signaler que depuis l'avènement, en 2005, de l'INDH au Maroc, le développement humain est érigé en priorité nationale, et c'est dans le cadre des objectifs de l'INDH que l'Entraide Nationale a inscrit son plan d'action relatif à la lutte contre la précarité, notamment à travers l'encouragement des structures de l'économie sociale et solidaire.

Mesdames et messieurs, nous souhaitons beaucoup de succès à cette rencontre sur l'économie sociale et solidaire pour laquelle nos décideurs politiques affichent de plus en plus d'intérêt, et nous comp-

tons beaucoup sur la capitalisation des expériences qui vont y être exposées.

Je vous remercie.

Kénitra, le 21 octobre 2010
Mohamed TALBI
Directeur de l'Entraide Nationale



وكالة التنمية الاجتماعية
Agence de Développement Social



M Benkiran Ali
Chef de Département des
Activités Génératrices de
Revenus et d'Emplois
Agence de Développement
Social

Je tiens tout d'abord à féliciter les organisateurs de cette rencontre et à leur tête le REMESS et vous transmettre les salutations de M Najib Guédira, DG, de l'Agence de Développement Social, et l'engagement de l'agence à accompagner les efforts du REMESS dans le développement de ses actions et de ses relations avec ses partenaires internationaux, africains et autres. L'agence pour sa part est une institution publique, dont la mission est de lutter contre la pauvreté et la vulnérabilité par l'appui aux acteurs pour le renforcement de leurs capacités et le développement de leur territoire selon une démarche participative, partenariale et de proximité. Les valeurs qui guident les cadres de l'agence dans leurs actions de proximité sont les mêmes que partagent les acteurs de l'économie sociale et solidaire :

- ☞ **Participation** : le respect des autres et le travail avec eux;
- ☞ **Partenariat** : un engagement mutuel sur la base de contrat;
- ☞ **Proximité** : être avec les autres;
- ☞ **Solidarité** : être avec les plus faibles;

Allocutions de la séance plénière

- ☞ **Genre** : instaurer l'égalité des chances dans l'intérêt de tous;
- ☞ **Durabilité** : travailler pour nous sans remettre en question l'avenir de nos enfants;
- ☞ **Transparence** : une gestion claire pour une meilleure reddition des comptes;
- ☞ **Suivi et évaluation** : concevoir, agir, évaluer et capitaliser.

C'est ainsi que l'agence a développé toute une panoplie de procédures appuyées par des guides et outils destinées aussi bien à ses cadres qu'à ses partenaires, associations de développement et coopératives, autorités institutions et collectivités publiques, en vue de leur permettre de mener à bien leurs projets. Cette ingénierie de développement, l'agence la diffuse et la partage.

Ces rencontres nous permettront, tous ensemble d'apprendre, d'échanger, de prendre et de donner. Le Maroc qui puise ses racines de l'Afrique, développe de manière plus proactive la coopération avec un certain nombre de pays. Cette coopération Sud Sud, est portée par le chef de l'Etat, en personne, qui porte haut aussi, le flambeau de l'économie sociale et solidaire (le Fondation Mohamed V pour la Solidarité, soutient beaucoup d'actions solidaires dans pas mal de pays africains frères (Sénégal, Mali, Guinée,...). L'agence quand à elle et dans cet élan de coopération solidaire, a appuyé la création de l'Agence Djiboutienne de Développement Social, (ADDSD), a reçu des sollicitations des autorités du Cameroun, du Gabon, du Congo etc. en vue de leur transmettre son savoir faire et son ingénierie, mais elle est prête à recevoir, de ces pays et d'autres, leur expérience et savoir faire particulièrement dans le management des actions communautaires.

Pour terminer, l'agence renouvelle son engagement, lancé lors des rencontres de Marrakech à l'occasion de la manifestation "Africités", d'appuyer toute action en faveur des acteurs africains de l'écono-

Allocutions de la séance plénière

mie sociale et solidaire, tout comme elle continue d'appuyer le REMESS depuis les rencontres du Luxembourg, pour ces rencontres pour la création de l'Institut Panafricain de Développement, IPD, dont le siège sera au Maroc.

L'agence vous souhaite un excellent séjour au Maroc et de bons échanges.

Merci.

Kénitra, le 21 octobre 2010
Benkiran Ali
Agence de Développement Social

communication
echos ()
ong



Pierre Moorkens,
Président Echos
Communication Belgique

Le Développement de la Maturité au service de l'Economie Sociale et Solidaire

La réussite de toute démarche d'Economie Sociale et Solidaire repose sur l'application de 5 principes fondamentaux que l'on peut illustrer par l'image d'un tabouret haut à 3 pieds, stable, solide et confortable. Les 3 pieds indispensables à la stabilité sont - la qualité du projet, - la qualité du management et - la qualité du Conseil d'Administration. Ils sont les ingrédients nécessaires pour assurer une bonne gouvernance. Si un seul de ces pieds est faible, il met le tout en péril. Les 2 éléments de confort sont illustrés en premier lieu par l'assise du tabouret qui doit être large et plane et représente le projet Humain, le Capital Humain par lequel doit circuler l'information, où les responsabilités et les pouvoirs doivent être clairement définis pour chacun. Où l'engagement de ses membres dans l'action leur procure du Sens. Où la Vision est partagée grâce à une gestion sociocratique (le pouvoir du groupe intégrant les besoins des individus et de l'organisation) pour développer à l'aide de la maïeutique une croissance de la

Maturité Humaine qui englobe de façon intelligence modernité et tradition. Le dernier élément de confort est la barre transversale qui relie les piètements sur laquelle reposent les pieds. Elle représente le capital financier nécessaire et indispensable pour réussir le projet. Capital qui doit être parcimonieusement utilisé à bon escient dans le seul but de réussir le projet.

Kénitra, le 21 octobre 2010
Pierre Moorkens,

Président Echos Communication Belgique



Abdeljalil CHERKAOUI
Président REMESS

Cette rencontre, qui réunit des réseaux et des acteurs de la société civile Africains et qui initie aujourd'hui un débat autour des grandes questions des alternatives de développement en faveur du continent Africain, constitue le point de départ d'une solidarité interafricaine et un champ prometteur de partenariat entre acteurs agissant dans le domaine de l'économie sociale et solidaire.

Le continent Africain est riche par ses Hommes et ses Femmes qui entretiennent et développent tous les jours une culture de solidarité et de cohésion sociale ayant permis aux populations Africaines de se défendre et de se maintenir contre les effets de l'injustice économique mondiale qui ne cesse de profiter des richesses de ce continent. Les Africains doivent penser le développement autrement en mettant la valeur humaine au centre de leur préoccupation.

Dans cette perspective, un effort interafricain est sollicité pour promouvoir les alternatives de développement durable que offre l'Economie Sociale et Solidaire à travers sa vision et ses valeurs. Nous sommes convaincus que des rencontres de cette taille ne peuvent que renforcer la mise en place d'une vision concertée dans le sens que nous souhaitons.

Aujourd'hui, l'Economie Sociale et Solidaire joue un rôle essentiel dans le développement économique et social de plusieurs pays de sud.

En effet, l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), aux racines historiques profondes mais aussi d'une ardente modernité, rassemble une grande diversité d'initiatives économiques, ne relevant ni du secteur public ni du champ de l'économie marchande .

Au Maroc le rôle des organisations de l'ESS, s'est considérablement accru depuis le lancement de l'INDH a fait de la promotion des Activités Génératrices de Revenus (AGR) une de ses composantes principales.

En l'occurrence, la finalité de toute AGR est le développement local durable dans toutes les localités de la nation, par l'améliora-

Allocutions de la séance plénière

tion de la situation économique et sociale des groupements de la population. Cela, ne peut se faire qu'à travers :

☛ La constitution des "groupes organisés et/ou groupe d'intérêts" susceptibles et capable de mettre en place et de gérer collectivement une activité génératrice de revenus ;

☛ Le développement de nouvelles ressources économiques dans la production, la transformation et la commercialisation des produits (agriculture, élevage, et artisanat) ;

☛ Le renforcement des capacités de gestion et d'organisation collective des groupes concernés à travers la formation.

Kénitra, le 21 octobre 2010
Abdeljalil CHERKAOUI
Président REMESS



Présentation des communications des pays hôtes

Kénitra
du 20 au 24 octobre 2010
« Une Ville Africaine
d'Economie Sociale
et Solidaire »
Présentation des
communications des
pays hôtes

Bénin; Burkina-Faso; Cameroun; Congo RDC; Côte d'Ivoire; Gabon; Iles Maurice; Mali; Sénégal; Tunisie; Togo; Niger;



Benin

Patrice LOVESSE

I. Présentation du GBESS

Le groupe Béninois d'Economie Sociale et Solidaire (**GBESS**) est créé sur l'initiative du centre Béninois pour le développement des initiatives à la base (CBDIBA-ONG) qui œuvre dans le sociale depuis 1990. Ayant pris conscience de la situation de l'Economie sociale qui se dégrade de jour en jour, il a organisé les 20 et 21 Novembre 2003, un séminaire atelier à Bohicon sur le thème "l'Economie Sociale au Bénin ; quel avenir?" L'un des résultats de ce séminaire atelier est la création d'un observatoire national de promotion de l'Economie Sociale (ONAPES).

Voulant connaître d'autres expériences d'organisations d'Economie Sociale dans la sous-région, CBDIBA a envoyé une mission à Dakar où elle a rencontré la représentation de RIPESS à Dakar et le secrétariat général du groupe Sénégalais d'Economie Sociale et Solidaire.

Toutes ces expériences ont permis au groupe Béninois d'Economie Sociale et Solidaire de naître le 29 Août 2008 avec 30 organisation membres fondateurs.

II. Contextes de l'Economie Sociale et Solidaire au Bénin

D'entrée de jeu, disons que l'Economie Sociale et Solidaire au Bénin peut être défini comme " l'Ensemble des activités économiques indépendamment de la forme juridique dont les acteurs et bénéficiaires sont les populations défavorisées, qui agissent à l'intérieur du système capitaliste avec des modes de fonctionnement qui leur sont propres, des ressources souvent limitées et une éthique dont la

Présentation des communications des pays hôtes

caractéristique principale est la recherche de l'intérêt du groupe ".

Notre économie sociale a les contraintes suivantes :

- ☞ Faible niveau de produit intérieur brut (PIB) par habitant qui rend difficile la formation de l'Épargne pour le financement des activités de développement ;

- ☞ Prédominance de l'agriculture traditionnelle familiale qui utilise des moyens de travail encore rudimentaires ;

- ☞ Inadaptation du système d'Éducation aux besoins du pays d'où une pénurie des compétences en matières d'organisation et de gestion des activités de développement et une faible capacité d'absorber les progrès techniques ;

- ☞ État Rudimentaire et inadéquat de l'infrastructure Économique ;

- ☞ Connaissance imparfaite de la mentalité des populations rurales et même urbaines ;

- ☞ Extrême précarité, faiblesse des ressources financières. C'est donc un contexte de crise économique aggravée, un secteur de nécessité, inconnu par la majorité de la population intéressée par l'économie sociale et solidaire.

III. Principaux Programmes Réalisés par GBESS

- ☞ Reconnaissance officielle par les autorités Béninoises;

- ☞ La publication au journal officiel du GBESS ;

- ☞ La rencontre de certaines autorités et divers responsables académiques pour faire connaître le GBESS : Président du conseil Économique et Social, chef département des sciences sociales de l'Université d'Abomey-Calavi, Directeur Général de l'Institut supérieur pour l'Économie coopérative (ISPEC) ;

Présentation des communications des pays hôtes

- ☞ L'Organisation des conférences d'information et de sensibilisation sur l'Économie sociale et Solidaire relayées par les radios communautaires et la presse écrite ;

- ☞ L'Organisation des sessions de formation d'Économie sociale et solidaire des membres ;

- ☞ Des journées de réflexion sur l'Économie Sociale et Solidaire et les changements climatiques ;

- ☞ La Participation à un forum international organisé par le conseil économique et social du Bénin ;

- ☞ L'Élaboration d'un plan stratégique d'action ;

- ☞ Participation au forum international sur la globalisation par le RIPESS en 2009 au Luxembourg ;

- ☞ L'Organisation de débats sur les structures d'Économie sociale et Solidaire au Bénin etc.

IV. Visions et Perspectives de la Politique de l'Economie Sociale et Solidaire au Bénin :

- ☞ L'État doit créer des conditions d'émergence des structures d'Économie sociale et solidaire et mettre en place une réglementation appropriée pour suffisamment motiver les différents acteurs ;

- ☞ Les structures d'Économie Sociale et solidaire doivent élaborer des plans d'affaires qui présentera entre autres informations, les atouts et les faiblesses de l'environnement dans lequel elle se développe; les structures d'ESS doivent s'inscrire dans une perspective d'autonomie financière et opérationnelle basée sur une approche de plan d'affaires ;

- ☞ La poursuite des actions de plaidoyer, de lobbying et de sensibilisation pour susciter et accroître l'adhésion des communautés aux actions d'auto promotion de l'ESS ;

- ☞ Le Dimensionnement l'expertise spécialisée en ESS pour répondre à la demande des praticiens ;

- ☞ L'État doit accroître son appui technique et financier au secteur et favoriser des concertations visant à discipliner des interventions dans le secteur ;

- ☞ L'Accroissement de la lutte contre l'exclusion sociale et favoriser l'accès d'un grand nombre de bénéficiaires aux différents services d'ESS ;

- ☞ La dynamisation pour plus d'efficacité au conseil Économique et Social Économique et sociale pour l'amélioration constantes des conditions de vie des populations à la base ;

- ☞ La Diversification et le développement de l'offre de service d'ESS en tenant compte de la structure de la demande provenant pour une large part des populations défavorisées.

V. RECOMMANDATION POUR UNE VISION AFRICAINE UNIFIEE D'ESS

Considérant la place de l'ESS dans l'insertion de l'Afrique dans des dynamiques économiques de construction à partir de ses propres valeurs basée essentiellement sur :

- ☞ La production, la transformation et les échanges de produits locaux dans une perspective d'autosuffisance alimentaire ;

- ☞ La création et le renforcement d'espaces de coopération et de partenariat dynamiques Sud-Sud ;

- ☞ La revalorisation des dynamiques culturelles et la réhabilitation des valeurs de Solidarité ;

- ☞ La nécessité de lutte pour avoir un état social qui doit traduire les demandes sociales en politique de développement pour le plus grand nombre ;

- ☞ Promouvoir et valoriser le savoir-faire paysan ou traditionnel ;

Présentation des communications des pays hôtes

☞ La nécessité de protéger les marchés Africaines contre le dumping et impliquer la société civile dans définition afin que l'agriculture permette au producteur de vivre de son agriculture et d'en contrôler le prix de vente ;

☞ Sur la mise sur pied des politiques crédibles relatives aux plantes médicinales afin de pérenniser le savoir-faire thérapeutique traditionnel ;

☞ La valorisation et l'affirmation de nos langues nationales et transfrontalières ;

☞ La valorisation des productions culturelles dont le tourisme sociale et solidaire ;

☞ La réduction des inégalités et valoriser la place faite aux femmes par l'information, la prise en compte de leurs droits, la valorisation de leurs compétences ;

☞ La création d'un centre-conseil aux entreprises d'ESS ayant pour tâches de former, conseiller, informer sur la capacité des entrepreneurs œuvrant dans le domaine d'ESS ;

☞ En fin, sur la création d'un fonds solidaire qui doit contribuer au financement des différentes activités des centres d'appui et conseil.

Je vous remercie.
Kenitra, le 21 Octobre 2010
Patrice LOVESSE



Burkina-Faso
OUEDRAGO Marceline

I. Contexte général de l'Economie Sociale et Solidaire du Burkina Faso

1.1 Présentation du RENAPESS/BF

1.1.1 Forme juridique

Le RENAPESS/BF est une organisation à but non lucratif et est régie par la

loi 10/92/AN portant liberté d'association. Le RENAPESS/BF est indépendant de tout parti politique et de toute confession religieuse.

1.2 Mission

☞ servir de cadre de concertation pour le développement de l'ESS au Burkina Faso ;

☞ œuvrer à la défense, à la promotion et à la consolidation de l'Economie Sociale Solidaire au Burkina Faso, à travers l'émergence des structures professionnelles dont les activités économiques sont basées sur les actions collectives durables, en vue d'accroître le bien-être socio-économique des populations, dans la justice, l'équité et le partage ;

☞ renforcer le système d'information et de communication en matière de pratique d'économie sociale et solidaire (ESS).

1.3 Objectifs

☞ promouvoir des structures professionnelles viables en Economie Sociale et Solidaire (ESS) ;

☞ appuyer et renforcer les filières porteuses de l'ESS ;

☞ contribuer à faire connaître et vulgariser les principes de l'ESS, comme alternative de développement,

☞ développer et consolider l'ESS au Burkina Faso ;

☞ capitaliser et diffuser les réalisations de l'ESS du Burkina ;

☞ faire des plaidoyers auprès des instances de décisions pour l'enracinement de l'ESS comme moyen de lutte contre la pauvreté, la misère et la marginalisation des populations.

1.4 Offres de services

☞ Développement local ; transformation du beurre de karité ; VIH /SIDA, valorisation des produits forestiers non ligneux, la fabrication du savon,

Présentation des communications des pays hôtes

☞ Autres services : Renforcement des capacités des acteurs en gestion du micro-crédit.

II. Principaux programmes réalisés par le RENAPESS/BF

2.1 Principales réalisations du RENAPESS/BF

☞ Organisation d'une conférence nationale sur l'ESS ;

☞ Participation aux Salons et foires du Burkina (FESPACO, SIAO, FERSIT etc) ;

☞ Tenues des AG et réunions de concertation tournantes ;

☞ Information et sensibilisation des acteurs locaux de développement sur l'ESS et le Commerce Equitable ;

☞ Organisation des semaines commerciales des produits issus du commerce équitable.

2.2 Cas de l'association Songtaab-Yalgré, un exemple de réussite d'ESS

L'Association Songtaab-yalgré (A.S.Y) est une organisation professionnelle de femmes spécialisées dans la filière karité, sésame biologique et conventionnelle. Elle compte plus de 2000 femmes.

Son objectif principal est la lutte contre la pauvreté des femmes les plus démunies.

Les objectifs spécifiques de l'A.S.Y sont :

☞ Mettre à la disposition des femmes un cadre d'échanges d'expériences pour leur promotion socio-économique ;

☞ Contribuer à élever leur niveau d'instruction en techniques modernes de production, de commercialisation et de gestion ;

☞ Améliorer les conditions de vie des femmes dans la société, leur santé, leur éducation, leur revenu et assurer leur autonomie ;

☞ Lutter contre la pauvreté des femmes surtout en milieu rural

Activités

☞ Alphabétisation mooré et sensibilisation sur l'excision, la planification familiale, la défense des droits humains.

☞ Formation technique en gestion des unités économiques.

☞ Appui-conseil et assistance aux groupements socio-économiques des femmes,

☞ Valorisation des produits locaux transformés.

2.3 Le karité : l'or vert des femmes

Dans le contexte général, on peut dire que le karité représente traditionnellement une richesse naturelle pour les femmes surtout en milieu rural.

Le karité, l'or vert des femmes reste une matière première qui est l'amande de karité puis transformé industriellement en produit cosmétique, pharmaceutique et alimentaire.

Le développement d'une forme novatrice de commerce entre des organisations de productrices et des industries de pays du Nord centrée sur les principes d'un commerce équitable permet une juste rémunération des productrices appliquant la transparence des marges et la mise en place de contrats s'inscrivant dans la durée.

2.4 Le commerce équitable

Le commerce équitable est une approche alternative au commerce international conventionnel, définie par un partenariat commercial qui vise à un développement durable pour les producteurs exclus et désavantagés.

Il est fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial.

Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits

Présentation des communications des pays hôtes

des producteurs et des travailleurs marginalisés, tout particulièrement au Sud de la planète.

Les difficultés du commerce équitable en Afrique

Le commerce équitable est en Afrique, en Amérique Latine et en Asie, mais des trois continents, l'Afrique est celui qui en bénéficie le moins (en nombre de producteurs impliqués) avec une représentation d'environ 15% des producteurs seulement.

Le Coût de certification équitable est un frein pour plusieurs producteurs de l'Afrique;

Le Manque d'information et de sensibilisation vis-à-vis des populations locales sur le commerce équitable;

Le marché du commerce équitable est méconnu par les consommateurs africains et considéré comme un marché de niche;

Les critères pour une organisation du commerce équitable

la création d'opportunités pour les producteurs économiquement défavorisés ;

la transparence et responsabilité;
la construction de compétence;
la promotion du commerce équitable;

l'application d'un prix juste;
l'égalité de sexes;
les conditions de travail;
le travail des enfants;
le respect de l'environnement et le contrôle des activités;

Le commerce équitable au Burkina Faso

Le commerce équitable existe entre le Nord et le Sud dans le domaine du beurre de karité.

Depuis 2002, ce produit est certifié par ECOCERT, commercialisé en application des règles et critères du commerce équitable avec nos partenaires commerciaux du Nord.

Plus de 20 organisations de producteurs (trices) sont certifiées commerce équitable (CE) au Burkina Faso.

L'application du Commerce Equitable a permis d'améliorer considérablement les conditions de vie et de travail des femmes collectrices et productrices de karité.

III. Visions et perspectives stratégiques de la politique de l'ESS au Burkina Faso

Axe stratégique n°1 : Appui organisationnel & institutionnel, structuration du réseau

Mise en place des comités régionaux de l'Economie Sociale solidaire
Mise en place des comités provinciaux de l'Economie Sociale solidaire
Organisation d'un forum National sur l'Economie Sociale solidaire

Elaboration et mise à jour d'un répertoire des structures d'ESS

Axe stratégique n°2 : Renforcement des capacités opérationnelles des acteurs de l'économie sociale solidaire

Voyage d'étude et de partage d'expérience local, régional, national et international
Formations thématiques
Capitalisation et diffusion des acquis de l'ESS
Participation aux grandes rencontres internationales

Elaboration et valorisation des compétences locales sur l'ESS;

Axe stratégique n°3 : Promotion de l'économie sociale solidaire

Organisation du plaidoyer / lobbying sur l'économie sociale solidaire;

Présentation des communications des pays hôtes

Elaboration d'un document (argumentaire) plaidoyer / lobbying sur l'ESS;

Organisation de caravane;

Organisation de Dassandaga (foires au niveau national et régional et marchés populaire au niveau village);

Organisation des tables rondes des partenaires techniques et financiers sur l'ESS;

Organisation de rencontres avec les décideurs politiques et des leaders d'opinion sur l'ESS;

Axe stratégique n°4 : Renforcement de la communication sur l'ESS

Création et animation d'un site web;

Création et diffusion d'un journal;

Production de cassettes vidéo et CD sur les activités de l'ESS;

Réalisation d'un film documentaire sur l'ESS;

Production implantation des panneaux géants et de gadgets sur l'ESS;

Emission radios et télévision;

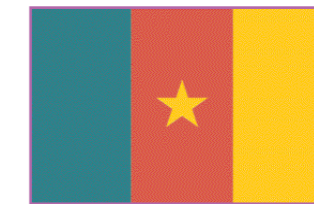
IV Recommandations pour une vision africaine unifiée d'ESS

Mettre en place d'un secrétariat permanent de l'ESS Africain;

Développement de réseaux de distribution au niveau Africain;

Assurance d'une juste rémunération du travail des producteurs et artisans africains les plus défavorisés;

Soutien au développement des producteurs et leurs communautés en leur garantissant un prix juste et équitable.



CAMEROUN

L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU CAMEROUN

Présenté par

Elise Pierrette MEMONG MENO

Coordonnatrice du Réseau National de l'Economie Sociale Solidaire du Cameroun (RESSCAM)

CONTEXTE GENERAL

Il faut reconnaître d'une manière générale le retard pris par l'Afrique centrale par rapport à l'Afrique de l'Ouest dans la dynamique d'économie sociale et solidaire en tant que moteur de la croissance et ascenseur social pour les plus démunis reconnue et valorisée par les dirigeants. En quelques années, on a vu fleurir des associations, coopératives, mutuelles et entreprises solidaires alors qu'en Afrique Centrale l'Afrique Centrale l'économie solidaire est encore dans un état embryonnaire. Il ya encore énormes efforts à faire pour la compréhension, l'appropriation et la promotion de ce concept, alors que le potentiel est énorme et le Cameroun en est la parfaite illustration.

La population économiquement active représente plus de 41 % de la population totale estimée environ à 15 millions d'habitants. Le secteur informel représente plus de 70% de la population urbaine. Et dans l'ensemble 4 emplois créés sur 5 sont du secteur informel. Le taux de chômage est compris entre 13 et 15 % et le sous emploi est de 75,80 %, d'après l'Institut National des Statistiques.

L'évaluation à mi parcours du niveau d'atteinte des OMD montre que les objectifs ne seront pas atteints en 2015. A l'issue de la révision du DSRP en 2009 ; le Cameroun sera un pays émergent en 2035. Mais les Stratégies à déployer restent incertaines dans un système écono-

Présentation des communications des pays hôtes

mique capitaliste, un environnement emprunt de corruption om les instruments d'accompagnement des jeunes ont un faible impact.

On relève par ailleurs une faible formation des acteurs de la société civile dans le développement. Beaucoup y vont avec le cœur et cela devrait être complété par la compétence.

I-PRINCIPAUX PROGRAMMES REALISES

Dans ce contexte, L'Economie sociale solidaire structurée est une réponse mieux élaborée à l'exclusion sociale et à la pauvreté pour les personnes en marge des standards. Elle peut aider à soutenir les populations économiquement marginalisées dans leur accomplissement personnel, social et économique et leur assurer support, dignité et confiance dans leur potentiel. Au Cameroun, les politiques ont amorcé une timide entrée dans l'Economie Sociale Solidaire.

Les actions d'envergure menées par différents acteurs nationaux sont :

- ☞ La création d'un important département ministériel, à savoir " le Ministère de la petite et moyenne Entreprise, de l'Economie sociale et de l'Artisanat " (MINPEMEESA), en charge d'élaborer une politique de l'ESS au Cameroun;
- ☞ L'organisation par le MINPEMEESA d'un colloque national sur l'ESS en 2006;
- ☞ La réalisation des études sur la situation de l'artisanat et du secteur informel au Cameroun;
- ☞ L'organisation des foires artisanales et agropastorales;
- ☞ Le timide développement de l'entreprenariat collectif avec la création des coopératives mutuelles.

Après la rencontre du Luxembourg à laquelle j'ai pris part, nous avons insisté sur l'institutionnalisation du Réseau National Camerounais de l'ESS.

Objectif général RESSCAM

☞ Fédérer les organisations de l'Economie Sociale Solidaire au plan national

Objectifs spécifiques

- ☞ Vulgariser le concept de l'ESS
- ☞ Créer un espace favorable à la mutualisation des expertises dans le domaine de l'ESS
- ☞ Développer des mécanisme de mise en œuvre de l'ESS au plan national
- ☞ Mobiliser les partenaires pour l'appui à la création des projets d'ESS
- ☞ Favoriser le partenariat avec les autres pays de la sous région

II- VISION ET PERSPECTIVES STRATÉGIQUES AU NIVEAU NATIONAL

Malgré les actions menées qui parfois mobilisent de nombreux acteurs, le Cameroun ne dispose toujours pas d'une politique nationale de l'ESS. Il est important d'élaborer et de partager une vision et des stratégies au plan national, qui en interpellant les politiques, impulse une vraie dynamique de l'Economie sociale solidaire. Ces actions stratégiques sont entre autres :

Pour ce qui est du RESSCAM, les stratégies retenues portent sur :

- ☞ Organiser des sessions de Formation à divers groupes sociaux
- ☞ Créer des fora d'échanges entre divers acteurs
- ☞ Elaborer des projets fédérateurs de production et de vente de biens et services
- ☞ Elargir le projet à la sous région Afrique Centrale

Au plan national relativement à tous les acteurs :

- ☞ La promotion de l'ESS et des concepts y rattachés, notamment la mutualisation des moyens de production, la finance solidaire...

Présentation des communications des pays hôtes

La formation des entrepreneurs du secteur de l'économie sociale solidaire sur: Les concepts de l'économie sociale solidaire ; Le développement du marché et la qualité ; les compétences en marketing et promotion ; La gestion des ressources financière et humaines ; La préparation d'une demande de crédit solidaire, comment traiter avec les institutions financières, les mécanismes d'emprunt, et les stratégies de négociation. Une fois au terme de leur expérience, ces nouvelles entrepreneurs, confiantes dans leur réussite, agiront comme catalyseurs dans leurs propres communautés locales. Au fil des ans, elles vont recruter d'autres personnes et contribueront ainsi à la résorption du chômage et la lutte contre la pauvreté.

Le plaidoyer en direction des politiques pour la révision des procédures de création des entreprises solidaires et l'éradication de la corruption dans ce secteur;

La tenue d'une Assemblée Générale constitutive qui favoriserait une inscription massive des organisations de l'ESS au RESSCAM et l'élaboration d'un plan stratégique.

III- RECOMMANDATIONS POUR UNE VISION AFRICAINE UNIFIEE

Pour développer une vision africaine de l'ESS, deux axes sont à explorer fondamentalement :

- 1- La structuration des organisations de l'ESS en réseaux sous régionaux, et la fédération des réseaux sous-régionaux en un réseau régional fort ;
- 2- Le plaidoyer pour l'intégration de l'ESS dans les curricula de formation des Ecoles et Instituts de la sous région, à l'instar de l'IPD de Douala, l'INJS de Yaoundé...
- 3- La valorisation de la pratique de " la tontine " qui est une forme de finance solidaire traditionnellement pratiquée d'abord par les femmes, puis vulgarisées.

CONCLUSION

La crise économique dans nos pays du Sud est venue renforcer les effets d'un capitalisme incontrôlé. Cela crée de plus en plus d'exclus et de marginalisés donc majoritairement les femmes. Le développement de l'Economie économique solidaire est une réponse idoine. Malheureusement l'ESS ne bénéficie pas de la légalité, ni même de la reconnaissance des pouvoirs publics en charge de l'élaboration des politiques de développement. Toutefois, les contradictions du système en place constituent une source de l'émergence de l'ESS qu'il convient d'exploiter. Notre avenir socio économique dépend de l'intégration des stratégies d'intégration de l'ESS dans nos politiques, programmes et projets de développement.



CONGO RDC

Economie sociale et solidaire, une alternative de développement en RD Congo

Par Madame Antoinette KAPINGA TSHIBUYI, Maire de la ville de Kananga

1. Contexte général

La République Démocratique du Congo bien que pays très riche par son sol et sous sol, fait partie des pays à faibles niveaux de développement humain au monde et en Afrique (les pays pauvres très endettés PPTÉ). Un paradoxe qui transparait à travers les mauvaises conditions de vie des populations, les inégalités sociales et consort.

Environ 80% de sa population vit en dessous du seuil de la pauvreté, l'espérance de vie à la naissance est de 46 ans. Les taux de mortalité infantile est de 126 pour milles naissances vivantes et 500 décès de femmes pour cents milles naissances vivan-

Présentation des communications des pays hôtes

tes. La prévalence du VIH/SIDA est estimée à 5%. Les disparités régionales sont très fortes entre les villes et les campagnes, avec un taux de chômage très élevé avoisinant les 40 %, des salaires et des prestations sociales dérisoires.

En réponse à cet état de précarité généralisée, le Gouvernement congolais s'est résolument engagé à lutter contre la pauvreté et à générer les revenus avec l'appui de ses partenaires à travers divers programmes de coopération.

Le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) fait partie des pistes de solutions initiées avec le FMI et la BM. Il s'agit d'un ensemble d'objectifs à atteindre et des programmes d'actions pour atteindre ces objectifs. D'une manière générale, le contenu du DSRP comprend : un état des lieux, une description du processus participatif, les objectifs et les axes stratégiques pour réduire la pauvreté, une évaluation des coûts et l'allocation des ressources et le dispositif de suivi évaluation.

En effet, la gestion trop centralisée des ressources humaines, financières et économiques de la RDC a réduit le rôle des provinces dans l'orientation des politiques économiques et financières. Cette centralisation rend difficile la gestion efficace et optimale du potentiel national d'un pays aux dimensions continentales et constitue l'une des sources des conflits.

Dans cette perspective, la décentralisation de la gouvernance économique apparaît comme la meilleure approche susceptible d'assurer la prise en charge et une exécution efficace des stratégies alternatives. Elle donne aux provinces le pouvoir d'orienter le devenir économique et social des communautés de base.

L'appropriation et la participation des collectivités locales à la formulation des politiques socioéconomiques renforce le contrôle par la population de l'action du Gouvernement et repositionne la fourniture des services par le pouvoir central.

Les 5 piliers du dscrp ;

Pilier 1 : Promouvoir la bonne gouvernance et consolider la paix par le renforcement des capacités des Institutions ;

Pilier 2 : Consolider la stabilité macroéconomique et la croissance ;

Pilier 3 : Améliorer l'accès aux services sociaux de base et réduire la vulnérabilité ;

Pilier 4 : Combattre le VIH/SIDA et

Pilier 5 : Promouvoir la dynamique communautaire.

Pour faire face à cet état de précarité les populations ont pris des initiatives qui ont abouti à plusieurs courants des mouvements associatifs d'auto prise en charge. Ces regroupements à tendance mutualistes ont eu entre autres pour avantages l'appropriation et la participation des collectivités locales à la formulation des politiques publiques socio économiques. Ce qui leur a permis de renforcer leur contrôle sur l'action du Gouvernement et de réorienter la fourniture des services par le pouvoir central.

Ces réalités générales tel que vécues au niveau du pays sont quasiment ressenties dans toutes les provinces.

Province du Kasai Occidental

C'est l'une des 11 provinces qui constituent la RDC. Elle se situe dans le centre du pays. Depuis l'époque coloniale plusieurs péripéties, drames et conflits ethniques notamment : La guerre Lulua et Baluba en 1960 ; la sécession katangaise qui a engendrée les refoulements des ressortissants kasaiens de la province du Katanga, dont le dernier en 1992 ainsi que des conflits armés qui ont paralysé le pays durant les années 1990 ont eu des répercussions néfastes sur le tissu socio économique local.

Les scènes de pillages et la destruction des infrastructures publiques, les déplacements des populations, les vols, l'émergence du phénomène " enfants

Présentation des communications des pays hôtes

de la rue" et l'abandon du travaux champêtres par les paysans insécurisés, ont entraîné, la réduction des échanges commerciaux, la baisse des activités génératrices des revenus, la faim, la prolifération des maladies sexuellement transmissibles, l'incidence du VIH/SIDA et ses conséquences, la dégradation de l'environnement et la rupture de la Coopération aussi bien bilatérale que multilatérale.

Sur le plan social, la qualité et l'accès aux services sociaux de base devenus insuffisants, face à une démographie peu contrôlée, ainsi qu'un accroissement considérable du nombre d'orphelins du Sida et d'enfants dits " de la rue " qui j'ajoute au grand nombre des catégories vulnérables dans les villes et cités. Tandis que des alternatives des associations sans but lucratif s'efforcent de les encadrer.

Suite au tableau sombre décrit ci dessus, une certaine dynamique sociale a vu le jour au sein de la population. Il s'agit de l'expansion des mouvements associatifs, plus précisément des organisations non gouvernementales (ONG) et autres associations de développement (coopératives, mutuelles, syndicats des milieux professionnels) dont les effets dans l'accompagnement des communautés sont palpables.

Toutes les associations visent un seul but : l'amélioration des conditions de vie de la population. On assiste de plus en plus au regroupement de ces structures en réseaux thématiques diversifiés : prévention du VIH, genre, sécurité alimentaire, droits, santé, éducation, micro crédits, sensibilisation, métiers, etc.

Ces organisations non gouvernementales (ONG)/ASBL sont partie prenante dans le développement socio économique local et sont désormais comptées en tant que société civile agissante, partenaire de l'Etat.

La ville de Kananga

Chef-lieu et première ville de la province, elle détient une longue et riche histoire. D'abord nommée Luluabourg - Malandji comme Poste d'Etat créée en 1884,

ensuite élevée au statut de ville le 06 Septembre 1958, Kananga, ancienne Luluabourg a connu beaucoup de mutations en tant que Capitale de l'ancienne Province du Kasai à l'époque coloniale. Luluabourg est débaptisée Kananga en 1971.

Sur ses 743 km², Kananga héberge aujourd'hui 1.300.000 habitants, repartis sur 5 communes, 27 quartiers et 137 localités. Néanmoins, Kananga connaît aujourd'hui de nombreux problèmes de société essentiellement liés à son urbanisation peu contrôlée. Parmi les préoccupations majeures de notre ville, il y a les problèmes de salubrité publique et de carence en eau potable; prévalences des maladies hydriques et parasitaires; des problèmes environnementaux caractérisés par les érosions et la déforestation, le délabrement des infrastructures de base; du manque d'électricité dans une région aux ressources naturelles immenses et potentialités hydrographiques les plus enviées mais inexploitées!

Les dirigeants de la Mairie de Kananga font des efforts, rédigent des projets, cherchent des alliances et des solidarités pour améliorer tant soit peu la qualité de vie des administrés dans les différents secteurs de la vie sociale.

Le processus en marche de la Décentralisation territoriale reconnue comme mode de gestion politique actuelle est réglementée par la loi congolaise. La décentralisation exige et nous amène à impliquer tous les acteurs de la vie publique et sociale, tous les partenaires nationaux et étrangers et toutes les personnes de bonne volonté au programme de la reconstruction de la ville qui offre une hospitalité légendaire.

Les ONG et autres structures de la société civile ont pris conscience de leur rôle, elles offrent de plus en plus leur expertise et leurs implications dans le développement de la cité avec la participation des bénéficiaires.

Présentation des communications des pays hôtes

2. Principaux programmes réalisés

Au niveau gouvernemental, sur base des formulations du document des stratégies visant la réduction de la pauvreté (DSRP) et l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement (OMD), le Gouvernement de la République a conçu et mis en œuvre un Programme de Développement intitulé les 5 chantiers de la RDC qui comprend les 5 piliers suivants;

- ☞ Agriculture
- ☞ Construction et réhabilitation des infrastructures,
- ☞ Education et santé,
- ☞ Eau et électricité,
- ☞ Emploi,

Ce programme National est matérialisé dans chaque province de la RDC dont le Kasai Occidental et inspire tous les plans d'actions locaux des entités territoriales décentralisées (ETD) tel que la ville de Kananga, chef - lieu de province.

La Province a fait quelques réalisations dans l'optique des recommandations du plan de développement du Gouvernement provincial durant les 3 dernières années. Ces réalisations étaient axés sur les secteurs prioritaires prédéfinis et à impact visible afin d'améliorer les conditions de vie de la population. Il s'agit des secteurs suivants: l'agriculture, l'éducation, la santé, les infrastructures économiques et sociales, l'environnement, eau et assainissement.

Au niveau de la ville de Kananga, nous relevons quelques projets sociaux réalisés dans la ville et son hinterland, grâce à la synergie solidaire entre le pouvoir public, les ONG et la population locale qui ont contribué effectivement au plan de développement urbain mis en œuvre par la Mairie de Kananga :

1) Trois forages de puits d'eau réalisé par l'ONG locale Centre Pour le Développement Humain (membre du REAKES), au bénéfice des résidents de la

Commune de Katoka, avec l'appui financier du Fond Canadien pour les initiatives locales (FCIL).

2) un pont/passerelle reliant deux quartiers de la ville a été construit sur l'initiative de la mairie en partenariat avec une ONG et l'appui financier de la Monuc (mission des observateurs des Nations Unies au Congo) ainsi que la contribution matérielle de la population locale et de la Mairie. Un deuxième ouvrage a été construit dans les mêmes conditions avec l'appui financier de la CTB (Coopération Technique Belge).

3) Un bloc sanitaire / W.C. publics a été construit sur l'initiative de la mairie en partenariat avec Women's asbl Muakaji (membre du REAKES) et l'appui financier de la Monuc.

4) Une école primaire hébergeant 1000 élèves a été réhabilitée, sur l'initiative de la mairie en partenariat avec une ONG locale de Construction et la contribution locale de la population sur financement de la Monuc.

5) Un pavillon pédiatrique de l'hôpital général de Kananga a été réhabilité sur l'initiative de la mairie en partenariat avec une ONG locale de Construction et la Monuc.

6) Dix Coopératives d'agriculteurs sont accompagnées et appuyées en intrants par la mairie en partenariat avec Oxfam Italie, une ONG internationale. Parmi les objectifs poursuivis, il ya la production agricole, mais surtout la création d'une dynamique de solidarité à visée économique.

7) Plusieurs sources d'eau aménagées en partenariat avec des ONG locales, les églises et des groupes philanthropiques de par le monde.

Tous ces exemples de coopération et de solidarité sociale sont médiatisés et ont fait effet "boule de neige" dans le milieu. Les nouvelles demandes et contacts se suivent par d'autres structures locales, des acteurs privés et autres organismes philanthropiques.

Présentation des communications des pays hôtes

Toutes ces réalisations faites dans la synergie, où chacun met la main à la pâte en apportant sa pierre, conduisent à des résultats visibles, palpables et viables.

3. Visions et perspectives stratégiques de la politique de l'Economie Sociale et Solidaire en RDC

1) Promouvoir la bonne gouvernance au travers des institutions publiques et favoriser un environnement de paix et de Sécurité.

2) Redynamiser les services publics et améliorer la performance des agents par des sessions de renforcement de capacités.

3) Instaurer la culture d'un État de droit et faire participer la population à gestion de la chose publique notamment par la mise en place des mécanismes de contrôle de l'action publique

4) L'implication de l'autorité politico-administrative dans la réduction de l'impunité et l'instauration de la justice;

5) Consolider la stabilité macro et micro - économique et la croissance économique.

6) Sensibiliser et renforcer l'esprit communautaire dans tous les milieux sociaux urbains et ruraux par l'organisation des structures de développement :Associations, Coopératives, CLDC (Comité Local de Développement Communautaire) et encourager leur création;

4. Recommandations pour une vision africaine unifiée d'ESS

1) Etant donné le rôle primordial joué par la femme dans le secteur informel et économique des milieux africains, il est indispensable de l'impliquer dans le processus de planification des politiques africaines de l'Economie sociale et solidaire.

2) Tenir compte des spécificités et des valeurs africaines pour une meilleure appropriation de la problématique de l'ESS.

3) Organiser régulièrement des tables rondes au niveau des pays d'Afrique en

vue de faire un état des lieux de la situation d'ESS et d'échanger les expériences pour une Coopération Sud-Sud.

4) Faire un plaidoyer auprès des Gouvernants africains et des autres continents pour qu'ils puissent insérer dans leurs budgets - programmes des fonds destinés à soutenir des activités de recherche opérationnelle en matière d'ESS.



Côte d'Ivoire

RESEAU IVOIRIEN D'ESS, REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

KOFFI KONAN CLAUDE FRANCOIS/
Directeur Exécutif.

1- Contexte générale de l'Economie Sociale et solidaire en COTE D'IVOIRE.

L'analyse de l'environnement de l'économie sociale et solidaire revient à passer en revue l'ensemble des actions, avec leurs conséquences et difficultés, des différents partenaires intervenants sont influencée par les conditions économiques, politiques et socioculturelles du moment. Au niveau macro-économique, tout le monde semble s'accorder sur la reprise économique de la Côte d'Ivoire. Le pays semble avoir bénéficié de la dévaluation qui a coïncidé avec un relèvement des cours des principaux produits d'exportation. L'explosion des exportations, le relèvement des prix aux producteurs ruraux ainsi que la reprise de la consommation locale ont conduit à une hausse de la production.

Toute chose qui semble avoir un effet positif sur l'emploi. Au niveau micro-économique, en fait la situation des couches faibles s'est aggravée. Il y a un net renchérissement du coût de la vie, en particulier au niveau des loyers. Les prix des intrants ont pratique-

Présentation des communications des pays hôtes

ment doublé, entraînant une réduction des marges bénéficiaires, déjà faibles, de l'économie sociale et solidaire, dans la mesure où le pouvoir d'achat des clients potentiels ne s'est pas élevé dans la même proportion.

L'achat des produits d'exportation (café et cacao) à vil prix par les intermédiaires fait craindre une réduction de la circulation monétaire ; ce qui mettrait en péril le petit commerce rural de même que les producteurs de biens qui l'alimentent et qui en vivent. L'assainissement macro-économique semble avoir aggravé la pauvreté. Certaines décisions politiques comme la destruction du marché d'Adjamé à un moment de "soudure" et au moment même où le marché de Treichville et de Bouaké disparaissait dans un incendie a rendu encore plus difficile les approvisionnements.

Les blocages et obstacles culturels restent un élément important dans la création d'emplois et dans l'accès à l'emploi. Les modèles de réussite sociale privilégient deux types d'emplois : les fonctionnaires et les hommes d'affaires. Il existe un discours idéologique sur l'agriculture comme première source de richesse pour le pays. Par contre, le travail manuel qu'il soit rural ou urbain en entreprise, mais encore plus dans le secteur informel, est dévalué. S'y engager suppose de renverser des tabous sociaux. Quand au commerce, sa réalité est méconnue au profil de l'image de l'homme d'affaire que nous avons déjà signalée.

Un second blocage d'ordre culturel est lié à l'image de la réussite comme "chance". L'investissement sous la forme de formation ou de capital ne joue pas toujours le premier rôle dans la construction des projets. De plus, l'investissement "temps" est souvent méconnu, et certains sont à la recherche du "gros coup", sans voir son caractère souvent destructeur au plan social et au plan économique. Il faut signaler un autre élément, lié au fait qu'on est toujours le frère ou le grand frère de quelqu'un.

Pour les aînés ou pour les détenteurs d'un pouvoir quelconque (homme politique

ou autre...), cela peut signifier l'exercice d'un droit de monopole pour la création ou la gestion des activités, comme les plantations ou le commerce, au détriment de ceux qui sont les acteurs réels et qui se trouvent spoliés du fruit de leurs efforts. Dans d'autres cas, on verra les créateurs d'activités qui ont bien commencé changer leurs rapports au travail en devenant "patron" et en déléguant le travail à leurs petits frères. Cette même structure sociale explique également beaucoup d'échecs de GVC, qui supposent une base égalitaire qui n'est que très rarement réalisée.

Enfin, nous avons déjà signalé l'image de l'argent, qui a plus une valeur sociale qu'une valeur économique, et qui sera donc davantage utilisé comme créateur de prestige, en particulier pour la famille, que comme instrument pour la création d'autres richesses. L'investissement social (sécurité, honneur,...) prend le pas sur l'investissement économique. Ici à travers ce projet, nous voulons promouvoir l'économie sociale et solidaire comme outil de développement pour lutter contre la pauvreté des populations en milieu rural et urbain en plaçant l'homme au centre.

La Côte d'Ivoire, depuis la nuit du 18 au 19 septembre 2002, vit une crise profonde. Face à la gravité, à la dégradation du contexte sociopolitique, la communauté nationale et internationale conjugue leurs efforts pour ramener la paix. Mais la situation perdue : division toujours réelles du pays, chômage et pauvreté accrus sont les maux profonds de la société ivoirienne en général. La crise ivoirienne pèse économiquement sur les populations du milieu rural et urbain. Les populations pauvres, singulièrement ceux qui n'ont pas valablement accès à la terre cultivable ou à un emploi rétribué, recourent pour subvenir à leurs besoins à toutes sortes d'activités non salariales dans l'agriculture, le commerce, l'artisanat, la petite entreprise familiale, etc.

Les services financiers dont ils ont besoin, prêts modestes et petits placement d'épargne, ne rentrent pas dans les critè-

Présentation des communications des pays hôtes

res bancaires ordinaires. Le cadre de vie des populations reste précaire. Les droits humains des communautés défavorisées ne sont souvent pas pris en compte ou tout simplement ne sont pas reconnus.

C'est dans le but de combattre la pauvreté et de contribuer à une meilleure cohésion des pratiques de l'Economie Sociale Solidaire et à augmenter le pouvoir d'agir des différents acteurs relevant de ce secteur que le Réseau Ivoirien d'Economie Sociale Solidaire (RIESS) a été mis en place en Côte d'Ivoire. L'Economie Sociale Solidaire qui se définit ainsi, activités économiques et pratiques sociales développées par les groupes populaires, mutuelles, associations, coopératives, ONG ou organisation à but lucratif de garantir la satisfaction des besoins de base générés par la force de travail et les ressources disponibles dont les rapports sociaux de solidarité priment sur l'intérêt individuel ou le profit. L'Economie Sociale Solidaire place la personne humaine au centre du développement économique et social.

2- Principaux programmes réalisés

2-1- Actions menées directement par la direction du RIESS :

- ☞ Identification des acteurs (structures) travaillant dans le domaine de l'économie sociale et solidaire.
- ☞ Renforcement des capacités des acteurs (structures) en termes de formation sur l'économie sociale et solidaire.
- ☞ Promotion de l'économie sociale et solidaire auprès des structures étatique (conseil économique et sociale, la chambre de commerce, ministère du commerce, ministère de l'agriculture), organismes (PNUD, UNFPA, AMBASSADES) et entreprises pour leur implication dans la démarche et les actions de l'ESS.
- ☞ Mise en place d'un plan d'opération stratégique 2011-2013.

2-2- Action menées par les membres du RIESS aux seins de leurs structures :

- ☞ Insertion économique des jeunes et des femmes du milieu rural organisés en groupement basé sur l'agriculture.
- ☞ Insertion économique des jeunes et des femmes du milieu urbain organisés en association ou groupement basé sur le petit commerce.
- ☞ Formation professionnelle des jeunes (filles/garçons) déscolarisés et non scolarisés dans divers métiers d'apprentissage suivi de leur installation.
- ☞ Formation des jeunes et des femmes à l'entrepreneuriat, création d'activités génératrices de revenus et à la vie associative.

3- Vision et perception stratégique de la politique de l'ESS

Le Réseau Ivoirien d'Economie Sociale Solidaire (RIESS) dans ses objectifs souhaite travailler sur des thématiques spécifiques de l'économie sociale solidaire avec ses structures membres :

- ☞ Promotion de l'économie sociale et solidaire auprès des populations, associations, organisation, groupements, coopérative, mairies, conseils générale, structures d'état, entreprises, etc ;
- ☞ Promotion de l'insertion économique et professionnelle des jeunes et des femmes du milieu rural et urbain basé sur l'économie sociale et solidaire à travers l'agriculture, l'artisanat, etc ;
- ☞ Promotion de la santé communautaire basée sur l'économie sociale et solidaire (accès aux structures de santé, aux traitements) ;
- ☞ Promotion du commerce équitable basé sur l'agriculture (culture vivrier et maraîchère) et l'artisanat ;
- ☞ Promotion de la finance solidaire (microcrédit, épargne et emprunt) ;
- ☞ Promotion de l'alphabétisation auprès des populations non scolarisées;

Présentation des communications des pays hôtes

☞ Promouvoir et favoriser la coopération Sud-sud/Nord-Sud en matière d'échanges d'expériences, de mise en œuvre projets, programmes, de participations aux colloques, formations, séminaires, rencontres pour des plaidoyers basés sur l'économie sociale et solidaire.

Les actions détaillées de ses objectifs se trouve dans le plan d'opération stratégique 2011-2013.

4- Recommandations pour une vision africaine d'ESS

☞ Favoriser la création d'un réseau Africain d'Economie Sociale et Solidaire avec une vision de solidarité et lutte contre la pauvreté ;

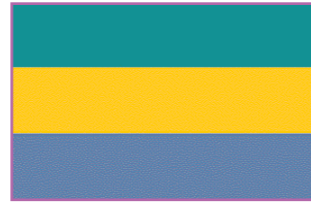
☞ Favoriser la création de réseau d'Economie Sociale et Solidaire dans les pays Africains avec une vision de solidarité et de lutte contre la pauvreté en prenant en compte l'alimentation, la santé, le toit (loyer), l'éducation, la formation professionnelle suivi d'insertion et l'insertion économique ;

☞ Favoriser la coopération Sud/Sud et partager les expériences de bonne pratique d'Economie Sociale et Solidaire de chaque pays Africains ;

☞ Organiser des actions de plaidoyer pour impliquer les états à travers certains ministères dans les actions d'économie sociale et solidaire ;

☞ Rechercher des moyens financiers et matériels pour appuyer les réseaux d'ESS des pays Africains existants ;

☞ A travers le réseau Africains d'ESS institutionnaliser une rencontre internationale tournante d'ESS (chaque 02 an) dans les pays Africains pour motiver les réseaux et impliquer d'avantage les états Africains dans la cause d'ESS.



Gabon

Communication de Monsieur Marc NSI ENGO

Mutuelle de Santé du Gabon (MUSAGAB)

Introduction

Depuis plusieurs années, voir des décennies, des cercles de réflexion s'activent dans le monde, dans le but de faire face et répondre aux pressions des exigences du temps dans un contexte politico-économique et social qui se distingue par des fractures sociales d'où plus de 70 % des populations de la planète qui vivent dans une situation de précarité et de pauvreté accrues. Devant ce défi, il convient de revoir la politique des vieux réseaux qui pilotent des systèmes macro économiques dans le monde et dont le seul but est le profit.

Contexte général de l'Economie Sociale et Solidaire au Gabon

Au Gabon, tout est fonction de la volonté politique. L'homme étant le socle du développement d'une société, il me semble très réel de déduire que si le quotidien de la balance de vie de cet acteur économique est largement négatif, aucun développement véritable ne peut être envisageable ; or le développement d'une nation n'est que l'œuvre de son peuple.

En regardant l'histoire du Gabon avant et après la coloniale, il est facile de dire que l'héritage laissé par les colons n'avait pas seulement que des effets néfastes pour nos populations ; c'est vrai que les réalités socio culturelles n'étaient pas les mêmes, comptes tenu des écarts de civilisations, mais aussi, elles incarnaient des valeurs cardinales pouvant nous servir de repère pour un développement équilibré de notre nation. Or, le passage de la colonisation à l'indépendance, le 17 Août 1960 pour le Gabon, n'a été que politique. L'exemple de la taxe vicinale instituée

Présentation des communications des pays hôtes

par l'administration coloniale qui avait un caractère obligatoire pour tout citoyen à partir de 18 ans d'âge et plus en est une illustration. Cet impôt qui n'avait rien de politique n'était rien d'autre qu'un système de solidarité structuré. Elle avait pour rôle de :

☞ Eduquer les populations actives à être redevables vis-à-vis de leur citoyenneté.

☞ Stimuler et motiver les villageois à se mettre au travail, source de la création des richesses.

☞ Redistribuer équitablement les sommes collectées par l'approvisionnement des médicaments dans les dispensaires des villages et les fournitures scolaires dans les écoles.

Après le boom pétrolier en 1974, ce système s'est vu supprimé en milieu rural. Résultat de cette décision purement politique, sans enjeux économique ou sociale, les citoyens ruraux n'avaient plus de contrainte et le travail était devenu dès ce moment de moins en moins contraignant. Les populations rurales abandonnées à elles-mêmes travaillaient uniquement pour la survie. Les prétendues rentes pétrolières qui devaient être distribuées d'une manière équitable étaient dans les mains d'une minorité. Et l'exode rural gagnait progressivement du terrain. Le contrôle de la maîtrise d'une véritable politique sociale nationale n'était plus à l'ordre du jour.

De 1974 à 1980, plus de 30 % de la population rurale avait déjà déserté les villages pour s'installer dans les villes, sans aucune qualification requise pour répondre à la demande de la main d'œuvre qualifiée sollicitée par les entreprises de l'hexagone qui opéraient dans les champs pétroliers. L'Etat, buté devant une richesse non planifiée n'avait plus de choix. La corruption et la gabegie se sont installées dans le pays comme mode de gestion de la chose publique. Et les Gabonais, se sont donc vu démobilisés de leurs racines culturelles dans lesquelles on retrouvait l'esprit d'action communautaire. A partir de cet instant, les populations étaient plutôt reconverties en

acteurs politiques. Les dons devenaient de plus en plus attractifs, malgré les appels des autorités qui étaient pourtant conscientes de la débâcle d'un héritage mal géré. Rien n'était plus facile, quelques actions isolées à but électoraliste ne pouvaient faire le bonheur permanent d'une population déroutée.

Dans la province du Nord, province où je suis né, qui était hautement agricole, les populations vivaient de la vente du cacao. A cette époque, ils n'avaient rien à envier aux fonctionnaires. Pour briser cela, on a institué l'achat de ce produit en catégorie (supérieur et déchet) à tel enseigne que quand un planteur vendait vingt sacs, deux ou trois seulement étaient déclarés en supérieur et le reste classé dans la catégorie des déchets, ce qui avait découragé les planteurs. Alors qu'avec cette culture du cacao, les populations avaient déjà dans leur esprit l'organisation des groupes de coopératives même si cela n'était pas structuré. C'est pour cela, qu'au Gabon, une véritable sensibilisation des populations est nécessaire visant à les intéresser à cette nouvelle donne de réduction de la pauvreté qui était pourtant connue dans le passé.

Principaux programmes réalisés

Certes, il existe des ONG, des coopératives et des mutuelles, mais beaucoup sont fragilisées à cause de la mauvaise santé de leur fonctionnement. Au delà de cette faiblesse, il n'existe pas une coordination nationale capable de mécaniser la solidarité entre les groupements associatifs. Dans la plus part des cas, les ONG qui ont une ramification sur le plan international résistent mieux. Quelques exemples de réalisation peuvent être cités :

☞ Le programme de lutte contre le VIH sida;

☞ Les ONG qui évoluent dans le domaine de l'environnement;

☞ Les Coopératives agricoles supervisées par les organismes internationaux (FIDA);

Présentation des communications des pays hôtes

- Les associations des tontines;
- Les mutuelles de santé.

Dans le cadre de la lutte contre le VIH sida, les ONG gabonaises sont très actives depuis la prise de conscience des gabonais sur les dangers de cette pandémie, plusieurs ONG se sont engagées dans la bataille. Bien entendu que cette action a reçu la caution du couple présidentiel décédé l'an dernier. Le Gabon est actuellement l'un des rares pays de l'Afrique subsaharienne dont le taux de prévalence a considérablement baissé. Ceci, grâce au travail des ONG sur le terrain. En outre, il faut donc noter que la prise en charge de cette maladie est pratiquement gratuite. Un acte social et salutaire pour tous.

Sur l'environnement, compte tenu de la bio diversité de la faune et la flore gabonaise, et de ce qu'elle représente pour le monde entier, plusieurs ONG gabonaises sont à pieds d'œuvre dans nos forêts afin de valoriser cette immense richesse. Il ne fait nul doute que ce domaine rapporte énormément des devises dans le pays et produit beaucoup d'emplois. La forêt gabonaise qui devient de plus en plus convoitée représente pour le Gabon une source de revenus financiers important.

Il en va de même dans le domaine de l'agriculture, avec Les coopératives agricoles, qui offrent plus d'emplois par le fait que tous les membres reçoivent les revenus de leurs productions. Ici aucune fonction n'est bénévole. Les gabonais qui vivaient à plus de 80% des produits importés commencent à se réveiller. Ces quelques exemples font preuve d'un changement radicale de mentalité.

Les associations des tontines sont des groupes constitués majoritairement par des femmes. Selon les dernières statistiques, ces groupements font circuler en moyenne sur le territoire national plus de trois milliards (3.000.000.000) FCFA par an. Environ 80% des membres des structures associatives au Gabon sont des femmes. Les micros finances, qui ont fait leur appa-

rition depuis des années 2000 sont encore fragiles à ce jour à cause du manque d'un cadre institutionnel qui garanti les fonds placés au bénéfice des membres.

Les mutuelles de santé encore très peu connues sont aussi en voie de développement au Gabon, à l'exemple de la mutuelle de santé du Gabon celle que je dirige qui compte à ce jour plus de quatre mille cinq cent (4.500) membres et emploi 73 personnes dont les salaires varient de cent mille à un million de francs CFA/mois.

D'une manière générale, plus de trois milles associations, coopératives et mutuelles sont enregistrées au Gabon et comptent un peu plus de quarante mille membres.

Visions et perspectives stratégiques de la politique de l'Economie Sociale et Solidaire au Gabon

Sur le plan juridique, il n'existe pas encore une réglementation appropriée pour certaines catégories d'ONG à l'exemple des mutuelles de santé dont le décret de reconnaissance est encore en projet. Cependant, il est à reconnaître que les nouvelles autorités de Libreville, dans leur politique d'émergence, font bouger les choses et pistonnent actuellement la création des réseaux d'ONG capables de rendre visible et active, une véritable économie sociale et solidaire, source de création de richesses et de réduction de pauvreté. Aussi, elles se sont engagées à donner une place de choix à ces structures qui, jadis, étaient négligées par la création d'un ministère en charge du mouvement associatif. C'est dans ce cadre que devra s'opérer régulièrement la planification stratégique du développement de l'économie sociale et solidaire de la nation.

Depuis quelque mois le Gabon est en chantier en ce qui concerne la construction des routes ; ces voies de communication qui doivent faciliter la circulation des personnes et des biens vont être d'un gros apport pour le développement de l'écono-

Présentation des communications des pays hôtes

mie sociale et solidaire au Gabon. La mise en place d'une plate forme de liaison qui devra permettre à toutes les ONG du Gabon de se connaître est aussi en cours. A ce titre, un forum des ONG locales est prévu dans les tous prochains mois. L'accès à l'eau potable, le contact à la téléphonie mobile et à l'Internet sont aussi mis à contribution. Il est essentiel de comprendre que le développement social et solidaire exige la participation volontaire et active des populations. Dans tout cela, les responsabilités doivent être partagées. L'Etat qui est le précurseur de tout développement économique et social est actuellement en voie de mettre à la disposition des populations, les infrastructures capables de favoriser l'éclosion d'un réseau national.

Recommandations pour une vision africaine unifiée d'ESS

Pour cela, le réseau africain doit s'investir dans la recherche et l'identification des structures dans chaque état et de motiver ces structures à devenir directement membres actifs du réseau, où créer des réseaux sous régionaux dans lesquelles les membres devront communiquer régulièrement. Ces contacts qui vont servir de pont entre les réseaux nationaux favoriseront des partenariats gagnants gagnants entre ces structures dans les domaines des échanges, de la culture, de la formation et du transfert des compétences, afin d'en arriver à une véritable solidarité africaine qui devra permettre aux "forts" de soutenir les "faibles". D'autre part, le réseau africain devra soutenir la création des réseaux nationaux afin d'évaluer l'avancée du développement de l'économie sociale et solidaire dans nos états.



Iles Maurice
Dharamjeet Bucktwar

1. Contexte général de l'Economie Sociale et Solidaire.

Suite à son essor économique durant les années 1980, l'île Maurice présente aujourd'hui un paysage économique très diversifié. Encore entièrement dépendant de l'exportation du sucre durant la décennie suivant son indépendance (1968), le pays a su développer sa zone franche d'exportation (hébergeant principalement des entreprises du textile et d'habillement) et le tourisme de haut de gamme. Depuis les années 1990, le secteur tertiaire s'est diversifié, comprenant, parmi d'autres activités, un centre offshore, un port franc et des parcs informatiques.

Un des multiples facteurs ayant permis le succès économique de ce pays considéré comme " sous-développé " encore dans les années 1960 est la forte participation d'entreprises locales. Ce sont surtout les grandes sociétés franco-mauriciennes, ayant créé leur richesse sur la base de la production de sucre depuis l'ère coloniale, qui ont diversifié leurs activités économiques dans tous les secteurs et figurent parmi les plus grandes entreprises du pays. Seulement 15% des 100 entreprises les plus importantes à l'île Maurice sont aujourd'hui d'origine étrangère, le nombre d'entreprises à capital étranger ou majoritairement étranger de la zone franche d'exportation a même diminué de 68% dans les années 1980 à 30% (Koop, 2004). Toujours est-il que l'apport financier et de savoir-faire de sociétés étrangères est indispensable pour l'économie mauricienne, surtout dans l'économie tertiaire. Dans bien des cas, les sociétés locales se servent des liens historiques de l'île avec les pays d'origine de la population mauricienne pour mobiliser des contacts et

Présentation des communications des pays hôtes

s'associer sous forme de jointventure avec des entreprises hongkongaises, indiennes, chinoises, sud-africaines et européennes (Koop, 2009).

800 sociétés de coopératives sont actives à travers l'île. Ces coopératives sont-elles cependant autonomes? Peuvent-elles fonctionner sans les béquilles gouvernementales? Pas encore... En effet, depuis que le secteur a connu une descente aux enfers avec l'émergence des supermarchés et autres grandes surfaces, le ministère essaye de faire revivre ce secteur tant bien que mal.

En mai 2009, le gouvernement de l'île Maurice, petit état insulaire dans l'océan Indien à revenue intermédiaire, a rendu obligatoire la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) sur son territoire.

Désormais, les firmes opérant sur le territoire mauricien sont obligées à investir 2% de leur profit annuel dans le community development, domaine de la RSE assimilable au développement communautaire ou local, voire à " l'ancrage territorial " des entreprises (section 50 du Finance Act du 22 mai 2009).

2. Principaux programme réalisés.

La première société coopérative a été enregistrée en 1913 dans le secteur de la canne à sucre. Avec le temps, le mouvement s'est accéléré et il a confortablement niché au milieu des producteurs de cultures vivrières, les éleveurs, artisans, pêcheurs, ouvriers salariés. Aujourd'hui, les coopératives sont encouragées à pénétrer de nouveaux champs d'activités. De nouvelles sociétés coopérative être enregistrés sont donc le déplacement des secteurs traditionnels à de nouveaux secteurs tels que conseil financier et de l'investissement, la restauration et Freeport.

Les principales activités économiques dans lesquels la contribution des coopératives a été importante sont :

a) la production et la commercialisation de la canne à sucre

- b) la production et la commercialisation de légumes et de fruits;
- c) de pêche, d'élevage;
- d) des propriétaires d'autobus;
- e) d'épargne et de crédit;
- f) magasins de consommation;
- g) l'artisanat.

Dans le secteur agricole, les coopératives jouent un rôle important dans la production de sucre, de légumes, de fruits et de fleurs, le lait, la viande et le poisson.

Près de 40% des planteurs sont regroupés en coopératives et la part des coopératives dans la production du sucre national est d'environ 12%. Les coopératives comptent aussi pour plus de 60% de la production nationale dans le secteur des cultures vivrières - 75% de la consommation d'oignon, 40% des pommes de terre et environ 70% de légumes verts frais sont produits par les coopératives.

Les unions de coopératives de crédit (Cooperative Credit Unions) font de bons résultats en fournissant des installations d'épargne et l'épargne de ses membres. Ce secteur contribue considérablement la classe ouvrière d'avoir accès à des prêts rapide et facile. Le secteur de la CCU se développe très rapidement et est celle qui regroupe les plus grand nombre de personnes. Il comprend quelque 138 sociétés avec un effectif d'environ 66.000 membres et distribue des prêts presque Rs 1,3 milliards.

Il ya environ 760 individuelles et privées de bus-propriétaires regroupés dans huit sociétés propriétaires d'autobus coopérative fournissant des services de transport au public en général. Ce secteur représente quelque 37% du transport national de bus.

Le conseil national des femmes entrepreneurs (National Women Entrepreneur Council) est un organisme para-étatique. C'est l'énoncé de mission est d'agir comme un facilitateur et un rôle

Présentation des communications des pays hôtes

moteur dans la promotion des femmes entrepreneurs dans les deux îles -Maurice et Rodrigues.

Les principaux objectifs du Conseil sont:

- a) Développer des liens de travail et l'affiliation avec d'autres organismes si l'île Maurice ou à l'étranger, ayant les mêmes objectifs.
- b) Mettre en place des programmes de formation, visant à améliorer les compétences et les aptitudes de gestion des femmes entrepreneurs.
- c) Assurer la coordination des activités des associations de femmes entrepreneurs.
- d) Etablir et maintenir une communication efficace entre le Conseil et les organisations des Femmes Entrepreneurs.

Afin de promouvoir l'indépendance économique des femmes et encourager le développement et la croissance des femmes entrepreneurs, les services suivants sont offerts par le Conseil:

- ☞ Information;
- ☞ Consultation;
- ☞ le développement des relations internationales;
- ☞ Micro-projets;
- ☞ Formation et marketing;
- ☞ Organiser des expositions et Foires.

L'accent est mis sur le renforcement des capacités et de la commercialisation, car ces questions sont considérées comme plus nécessaires pour les entrepreneurs niveau de la base.

3. Visions et perspectives stratégiques de la politiques de l'Economie Sociale et Solidaire

Les origines de la responsabilité sociale des entreprises à l'île Maurice remontent au début du 20e siècle. Elle se met en place et évolue surtout sous une pression externe au pays : Les sociétés

sucrières, principaux employeurs de l'île, engageant sur leurs plantations des travailleurs d'origine indienne dans des mauvaises conditions de logement et de travail, subirent la forte mobilisation de ceux-ci après le passage de Gandhi. A part la fourniture du logement, les propriétés sucrières mettaient successivement à disposition de leurs employés un médecin, parfois même instauraient-ils un petit hôpital (à un douzaine de places), des terrains de volley-ball, de foot, des salles communes et elles fournissaient du matériel pour des festivités (bancs, tables, bâches). Jusqu'à aujourd'hui, les travailleurs ont accès à des crédits très favorables pour des emprunts à travers le Sugar Industry Welfare Fund. Depuis les années 1980, sous la pression des syndicats et des médias, presque la totalité des propriétés ont cédées des terrains à construire à leurs employés, les camps sucriers étant devenus trop insalubres.

Comme indiqué dans l'introduction, le gouvernement mauricien a rendu la RSE obligatoire en mai 2009 par la loi. Il s'agit ici d'une nouveauté mondiale, la RSE étant, dans toutes les définitions acceptées par des institutions, un acte volontaire.

Les domaines d'actions approuvés officiellement sont

1. le développement socio-économique,
2. la santé,
3. l'éducation et la formation,
4. les loisirs et sport,
5. l'environnement,
6. la gestion de catastrophes.

Les lignes directrices excluent explicitement des activités religieuses ou discriminatoires, des financements à des fins publicitaires ou de parties politiques ainsi que toute forme de RSE interne, comme des contributions aux syndicats ou des activités dédiés directement aux salariés.

Présentation des communications des pays hôtes

Après de longues négociations public-privés, trois modalités de contribution sociale des entreprises ont été définies :

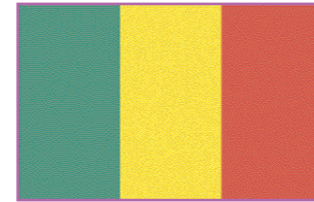
1. le financement des programmes de développement communautaire propres aux entreprises,
2. le financement de projets d'ONG approuvés,
3. le versement de la somme due à un des programmes sociaux étatiques déjà existants (le Programme d'Eradication de la Pauvreté Absolue...)
4. Recommandations pour une vision africaine unifiée d'ESS.

Au niveau national dans les différents pays, les banques devraient être encouragées à entrer en relations plus étroites avec de telles consultations agents que l'épargne collectionneurs et des économies et associations de crédit, ainsi qu'avec les organisations non gouvernementales. Ils ont le potentiel de devenir des mécanismes efficaces de mobiliser les dépôts de et d'offrir crédit à la maison et micro-entreprise secteurs. Ces agents peuvent renforcer petites économies à un coût relativement bas et au détail pourrait davantage de crédit au secteur non structuré si sauvegardé par l'accès au crédit bancaire.

Au niveau international, les organisations appropriées devrait répondre pour:

- a) commerce entre les différents partenaires.
- b) offrir une formation et renforcement des capacités.

Les PME auront à construire des alliances pour pouvoir survivre et de concurrencer efficacement. Il existe de fortes preuves que former des alliances, groupements et des réseaux aider les petites entreprises à soutenir la concurrence, croître et coopérer avec les grandes entreprises.



Mali

Madani KOUARI, RENAPESS - Mali

"Le Marketing dans les entreprises de l'économie sociales et solidaire"

I - DES ENTREPRISES SOCIALES

L'entreprise sociale n'est pas un nouveau concept. Il y a des entreprises sociales dans une variété de secteurs d'activités. L'entreprise sociale inclut des buts sociaux dans l'équation économique.

Les entreprises d'économie sociale sont gérées comme des entreprises ordinaires; elles produisent des biens et services destinés à l'économie de marché.

Cependant, elles gèrent leurs activités et utilisent leurs profits en fonction des intérêts sociaux et communautaires. (Investissent dans l'entreprise ou au profit de la communauté)

Les entreprises sociales défendent la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition de ses surplus et revenus;

Les entreprises sociales fondent leurs activités sur les principes de la participation, de la prise en charge et de la responsabilité individuelle et collective.



Présentation des communications des pays hôtes

II- DU MARKETING DANS LES ENTREPRISES DE L'ESS

Comment les entreprises de l'économie sociale et solidaire peuvent mettre en œuvre, sans perdre leur âme, des méthodes marketing originales ?

Dans une société dominée par les entreprises capitalistes, comment les entreprises sociales, alternatives et solidaires, réussissent-elles économiquement à prospérer, socialement à se développer, fonctionnellement à produire, commercer ce qui est produit, communiquer avec tous les acteurs impliqués dans ce processus, et ce, sans perdre de vue leurs valeurs ?

Alors, face à une économie capitalistique qui ne satisfait que la minorité qui détient le capital, il faut rendre lisibles les alternatives dont les acteurs sociaux et solidaires sont les nouveaux constructeurs.

Il ne s'agit point de renier les principes fondamentaux du Marketing classique.

Il est question d'innover les méthodes classiques avec les principes et les valeurs de l'économie sociale et solidaire en général, et celles des entreprises sociales en particulier. Finalement, il s'agit de communiquer pour convaincre et vendre plus que le produit, le concept pour son ancrage, son développement et sa durabilité.

2.1- LA DEMARCHE :

- ☞ L'analyse contextuelle et de la situation de l'entreprise sociale
- ☞ L'étude de marché et les tests de concept
- ☞ L'étude de l'environnement de l'entreprise sociale
- ☞ L'analyse des dangers et opportunités
- ☞ La prise de décisions stratégiques pour satisfaire les clients qui auront été analysés et convaincus du bien fondé :
 - * Les pratiques de relations humaines et commerciales
 - * Les politiques de produits

- * Les politiques de commercialisation
- * Les politiques de communication
- * Les contraintes de gestion et de financement

* Le monitoring et le développement du répertoire de clients clés.

L'objectif ultime est de contribuer au renforcement et rayonnement économique et socioprofessionnel des entreprises sociales.

En effet, afin de permettre le meilleur exercice possible et la pérennité des activités économiques créatrices de revenus que les entreprises sociales mènent, il est important qu'elles soient dotées de capacités opérationnelles d'organisation et de communication commerciale pour trouver et développer leurs activités économiques au travers de bonnes relations avec leur clientèle. Elles doivent être en mesure de développer au maximum possible leurs activités économiques sur la base d'une stratégie marketing conçue selon les caractéristiques de leur clientèle, leurs propres aptitudes et expériences, leurs valeurs et leurs principes.

Ce faisant, elles devraient pouvoir consolider leurs place et rôle sur le marché et dans la société, en termes de développement des chiffres d'affaires de responsabilité et de participation, à travers une certaine ouverture à d'autres entités et zones géographiques afin de bénéficier de l'effet d'alliance, de groupe ou de réseau. Ceci exige la maîtrise, d'outils de communication et de gestion en matière de relation avec les clients dans leur environnement d'affaires ; de même que la découverte et l'adaptation des pratiques novatrices en la matière.

2.2. LES BASES DE LA RELATION CLIENT

POSTULAT DE BASE :

Fondé sur les basiques de la relation client pour mettre en place et suivre le processus de gestion des relations avec les clients (GRC) au sein de l'entreprises sociales.

Présentation des communications des pays hôtes

Il s'agit de parvenir à traiter une demande ou un incident dans sa globalité plutôt qu'uniquement sous ses aspects techniques.

QU'EST-CE QUE LA RELATION CLIENT ?

- Relation et communication : Les outils de base de la communication orale;
- Les règles de la communication écrite;
- Les outils de la communication commerciale;
- Les cas pratiques à partir des situations de terrain;

IDENTIFICATION DES SITUATIONS DIFFICILES

a- GERER LA RELATION CLIENT COMPLEXE

Objectifs :

- Développer des outils spécifiques de communication, au-delà des repères et des outils de base du marketing classique.
- Maîtriser la démarche pédagogique permettant de passer de la connaissance théorique à une maîtrise de la pratique et d'ancrer les réflexes fondamentaux nécessaires pour gérer les situations difficiles.
- Adapter les principes et pratiques de la Communication Humaine

- Les fondamentaux de la communication

- la pyramide de communication spécifique aux entreprises de l'ESS

b- LA MAITRISE DE LA RELATION EN SITUATION DIFFICILE

- La compréhension des attitudes et aptitudes :

Comment comprendre les messages non verbaux ?

- Les positions systémiques dans la gestion de la relation :

Comment faire baisser la pression chez les clients ?

- Le désamorçage des premiers signes de conflit :

Comment éviter de rentrer en polémique ?

- Le changement d'image et de représentation aux yeux des clients:

Comment établir et maintenir une relation interindividuelle (opératrice et client)

- La maîtrise collective de la situation :

Comment passer le relais au sein du comité de gestion ?

c- LA RELATION MANAGERIALE

- Le débriefing individuel au niveau de l'entrepreneur social :

Comment faire évacuer le stress et capitaliser sur la situation vécue avec les clients sur le terrain ?

- Le débriefing collectif :

Comment rassurer les autres membres et renforcer les compétences collectives?



Sénégal

Khady Fall Diop
Groupe Sénégalais d'ESS (GSESS)

I. CONTEXTE GENERAL DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU SENEGAL

Au Sénégal, les pratiques d'économie sociale occupent une grande partie des actifs et la grande majorité des emplois est générée dans ce secteur. Elles sont désignées sous d'autres vocables comme l'économie populaire, l'économie réelle, l'économie informelle, etc. La première caractérisation forte qu'on peut en faire

Présentation des communications des pays hôtes

est que son impact peut être mesuré en termes de valeur ajoutée économique mais surtout sociale. C'est une économie qui a pour finalité centrale non pas le profit monétaire, mais l'homme.

L'explosion de ce secteur populaire à ancrage social fort, semble être depuis les années 70, une réponse à la crise de l'Etat et de l'économie structurée. Le modèle de réussite et d'ascension sociale est inversé. Dans un contexte de faillite du modèle extraverti, ce sont les secteurs non encadrés et assez autonomes par rapport à l'Etat, qui fonctionnent sur leurs valeurs d'encastrement propres. A la différence des pays du Nord, «l'informel» devient le secteur dominant qui émet les normes et dicte son mode d'être à l'économie formelle. Les acteurs porteurs de cette dynamique relèvent du secteur informel du commerce, des transports, des services, de l'artisanat, de la pêche, de l'agriculture, mais également des syndicats, des réseaux de femmes, des mutuelles de crédit et de santé, des associations de migrants internationaux ressortissant de telle ou telle région, etc.

On y observe donc une diversité de sphères et d'acteurs innovateurs, de plus en plus organisés, de plus en plus puissants dans les politiques publiques. Même les groupes sociaux impliqués dans l'économie domestique font leur irruption massive dans la mobilisation de ressources plus importantes. Sous ce rapport, les femmes constituent des piliers de l'économie sociale, étant omniprésentes dans tous les secteurs, et jouant un rôle central dans la distribution et la construction des liens sociaux. Leurs initiatives souvent considérées au premier degré comme du gaspillage et de l'antiproduction sont en réalité le moyen de renforcer et de pérenniser la sociabilité.

Le premier enjeu est donc politique puisqu'il s'agit de faire reconnaître leur place et leur rôle en les rendant visibles et en les valorisant. L'EPSS a souvent articulé partage et accumulation, profit monétaire et plus-

values symboliques. Elle comporte une dimension d'affiliation qui investit les rapports marchands et utilise la confiance comme un lubrifiant. Elle ne s'embarrasse pas des normes du modèle reconnu et produit ses propres règles et codes de conduite, mobilise des acteurs qui développent des activités articulées les unes aux autres et fonctionne sur la base de relations (familiales, claniques, religieuses). Son système de production (d'accumulation et de redistribution) est souvent de type communautaire. Exigeant moins de pré-requis (financier, qualification professionnelle, etc.), elle a un système de prise en charge sociale défini par la communauté et produit diverses plus-values matérielles (économiques, financières) et immatérielles (sociales, politiques, symboliques, etc.). La finalité de l'économie sociale n'est pas axée uniquement sur le profit mais prend en compte les différentes dimensions de la recherche de la cohésion sociale. Elle est le lieu par excellence d'invention de nouvelles valeurs de la production et de la redistribution et, est, par conséquent, capable de s'associer à l'élaboration de nouvelles politiques économiques et sociales.

Malgré son importance, l'Etat n'accorde encore pas suffisamment d'intérêt au secteur des MPE, ceci pour plusieurs raisons : un manque de visibilité institutionnelle, dû à leurs caractéristiques propres, qui les placent entre l'industrie et l'artisanat ; des besoins d'appui spécifique, qui peuvent difficilement être pris en compte par les dispositifs d'intervention existants, adaptés à l'artisanat ou à l'industrie. Leurs besoins en crédit (notamment pour l'investissement dans des équipements, dans des actions commerciales et de marketing ou des fonds de roulement) dépassent le niveau du microcrédit, mais leurs possibilités de garanties ne leur ouvrent pas pour autant les portes des dispositifs conçus pour les grandes entreprises.

L'innovation, notamment dans le secteur de la transformation, a été favorisée par les formations dispensées par l'Institut de technologie alimentaire, ouvrant ainsi des perspectives aux groupements féminins et aux "nouveaux entrepreneurs".

II. UNE DYNAMIQUE DE RELANCE ET DE REORGANISATION

Une stratégie de communication et de mobilisation nationale avait été rédigée en mai 2004 afin d'impulser la création du GESS dans l'optique de l'organisation de la 3ème Rencontre Internationale sur la Globalisation de la Solidarité. Après la vague d'énergie et d'adhésion que Dakar 2005 avait suscité, le GESS a connu ensuite une phase de creux qu'il fallait surmonter. Il est à noter toutefois l'implication d'une bonne partie des membres dans l'élaboration de la politique nationale de développement coopérative et du projet de loi sur les coopératives; démarche et synergie dont il faut aujourd'hui profiter.

Le but du GESS défini en 2004 était de rassembler les acteurs de la société civile, les entreprises socialement responsables, les représentants du tissu associatif sénégalais et international et les personnalités politiques, syndicales et universitaires pour contribuer très concrètement aux débats sur les transformations des systèmes sociaux et économiques actuels, créer une dynamique partenariale entre les différentes organisations et de valoriser les expériences novatrices.

Or, le dynamisme du secteur de l'économie sociale et solidaire est aujourd'hui fortement menacé par les difficultés liées à l'accès au crédit, à l'accès aux soins de santé, à l'insuffisance des capacités techniques de gestion et au manque de concertation entre les acteurs. Il est donc nécessaire de redynamiser le GESS en se basant sur ce qui a été fait dans le passé, mais également sur les attentes et les besoins actuels des acteurs.

Le Sénégal est aujourd'hui riche en expériences et en savoir, de par ses nombreux acteurs actifs dans l'économie sociale et solidaire. Le GESS représente le moyen de rassembler ces forces à travers un réseau opérant comme un lien visible, solidaire et opérationnel pour ses membres actifs et potentiels afin de mieux répondre à leurs attentes d'une part et de faire grandir les pratiques d'économie sociale d'autre part. Par ailleurs, il avait été question de travailler

avec l'Etat afin de faire la promotion du GESS mais également pour reconnaître et donner une légitimité aux activités d'économie sociale et solidaire. Cette question de partenariat avec le gouvernement sénégalais reste toujours d'actualité. La démarche ainsi entreprise en mars 2008 est d'effectuer un travail d'identification des acteurs actifs dans l'économie sociale et solidaire, membres actuels ou futurs du GESS, afin de mieux les connaître d'une part (activités, secteur d'intervention, public cible, etc.), et de s'appuyer sur leurs expériences et leur motivation pour relancer l'organisation du GESS d'autre part.

Les acteurs de l'économie sociale qui travaillent à la base auprès des populations sont très nombreux mais ne se connaissent pas toujours. Le GESS serait donc un moyen pour eux de se faire connaître et de se rencontrer entre acteurs travaillant dans le même domaine ou auprès de publics similaires, afin d'échanger dans une optique de mise en commun des forces. Il est également nécessaire de mettre l'accent sur la théorie, les principes et les valeurs de l'économie sociale afin que les petites structures émergentes dans ce domaine se reconnaissent comme faisant partie d'un mouvement national et international fort.

L'assemblée générale de dynamisation a permis de renouveler le bureau du GESS et les acteurs de l'économie sociale et solidaire sénégalais rencontrés ont dégagé trois axes stratégiques fondamentaux afin de répondre à leurs besoins et de pallier les manques existant dans ce domaine :

☞ Répondre aux besoins de formation de ses membres

La formation étant à la base de toute activité, son absence engendre des difficultés dans la bonne réalisation des projets, dans leur pérennité et leur appropriation par les bénéficiaires ainsi que dans l'autonomisation des populations. Il en résulte une insuffisance au niveau des capacités techniques de gestion des structures économie sociale. L'existence d'un réseau centralisant les données sur les acteurs de l'économie sociale et

solidaire permettrait de combler les besoins en formation par une mise en relation entre acteurs. Le GESS pourrait faire figure d'interface et de passerelle entre les organisations en coordonnant les offres et les demandes en matière de formation et d'échange d'expérience. Le GESS pourrait également, en tant que structure nationale légitime et crédible, faire appel à des formations extérieures et capter des programmes de plus grande ampleur.

☞ Avoir un rôle de plaidoyer au niveau étatique

Le GESS en tant que réseau national se devra de servir de passerelle entre les organisations de base et l'Etat Sénégalais à travers un plaidoyer construit afin que les enjeux de l'économie sociale et solidaire soient considérés et intégrés par le gouvernement sur le plan économique et social national.

Le réseau sera également visible dans la sous région afin de renforcer et mettre en synergie les différents mouvements d'économie sociale et solidaire africains.

☞ Faciliter l'accès au financement et développer la recherche sur l'ESS

En étant un acteur crédible sur le plan international, le GESS serait en mesure de pallier les difficultés rencontrées par tous les acteurs au niveau de la recherche et de l'obtention de financements. Le GESS doit donc être en mesure de construire un projet national d'économie sociale et solidaire. D'autres initiatives peuvent également être ajoutées, en fonction des nouveaux objectifs du GESS et des besoins, attentes et désirs de ses membres.

☞ Concernant le domaine de la visibilité :

- * Créer un catalogue d'expériences présentant l'économie sociale et solidaire par thématiques et répertoriant tous les membres du GESS (fiches d'identités et zoom sur les expériences les plus intéressantes);

- * Diffuser une lettre mensuelle d'actualité du réseau, destinée aux membres, aux partenaires et aux médias;

- * Avoir un site web fournit et actualisé, une nouvelle adresse mail ainsi qu'un forum d'échange accessible à tous (ex : blog);

- * Mettre en lien les offres et les demandes, notamment au niveau de l'appui à l'écoulement des productions des petites structures, notamment les produits agricoles et artisanaux (ex : vente centralisée).

☞ Concernant le domaine de la formation :

- * Régulariser les rencontres en instaurant des réunions mensuelles de réflexion et d'échange entre les membres afin de se former mutuellement

- * Créer des comités, ou plateformes thématiques, regroupant les acteurs travaillant dans le même secteur de l'économie sociale et solidaire, ou bien avec des publics similaires ou enfin dans des domaines qui se complètent. Ces comités pourraient se réunir selon les besoins et demandes afin de régler des problèmes communs, établir des projets ensemble, etc.

L'idée de plateforme thématique pourrait également être mis en place dans le cadre du programme Cap Eco Sol. Dans un objectif de création d'outils et d'indicateurs de performances sociale, ces plateformes pourraient, par le biais du GESS, être un levier pour renforcer les capacités des structures d'économie sociale et solidaire et étendre les domaines d'intervention. Ont été proposés des thématiques comme le commerce équitable, la protection sociale, la responsabilité sociale de l'entreprise, etc.

☞ Concernant le rôle de plaidoyer :

- * En tant que réseau national, le GESS sera en mesure de faire du lobbying auprès de l'Etat sénégalais afin d'impulser la création d'un ministère de l'économie sociale et solidaire sénégalais à l'image d'autres pays comme le Mali (Ministère du Développement Social de la Solidarité).

- * Grâce à ses liens avec les autres réseaux d'économie sociale et solidaire africains, le GESS pourra servir de passerelle

Présentation des communications des pays hôtes

entre les organismes, notamment agricoles, afin de faciliter l'écoulement des surplus de production entre les pays ouest africains et favoriser ainsi les échanges Sud/Sud.

☞ **Concernant le domaine du financement :**

- Dans le cadre du Programme pour l'Emploi Durable, cinq banques solidaires européennes ont proposé un appui financier aux organisations d'économie sociale et solidaire sénégalaises. Le GESS n'est pas une structure financière mais peut jouer un rôle de facilitateur dans la mise en relation avec ces banques et un rôle d'appui et d'accompagnateur dans l'élaboration des projets/business plan.

La plateforme qui s'est mise en place dans le cadre de ce programme et qui a réuni la plupart des mouvements sociaux au cours de rencontres mensuelles installe une forte dynamique de réseautage qu'il faut continuer d'appuyer.

La démarche d'identification des membres du GESS a abouti par la convocation d'un comité de pilotage composé d'une dizaine de personnes, au mandat provisoire, qui a été chargé de :

* Peaufiner les textes du GESS (statuts, règlement intérieur, missions, charte de valeurs, etc.) avant de les faire voter par l'assemblée générale ;

* Faire des propositions au niveau d'un plan d'action court et long terme à soumettre à l'assemblée générale ;

* Amorcer la constitution des comités ou plateformes thématiques.

Les objectifs dégagés en 2004 à propos du GESS restent globalement maintenus. Il s'agit de rendre crédible et promouvoir les activités économiques de base générant des ressources et permettant à la population démunie de trouver emploi et dignité. La promotion de l'économie sociale et solidaire doit continuer de se faire après Dakar 2005. Il est aujourd'hui urgent de doter le Sénégal d'une structure capable de valoriser et de renforcer les

capacités des acteurs d'économie sociale et solidaire à l'échelle nationale.

Afin que le GESS fonctionne de manière démocratique et transparente, il est nécessaire que les acteurs se reconnaissent comme adhérents à des valeurs et à des principes qui sont ceux de l'économie sociale et solidaire et travaillent en commun pour les faire vivre.

III. PROGRAMMES EN COURS

☞ La recherche action sur des activités de terrains se développe dans le cadre d'un partenariat avec une ONG suisse dénommée ATOL. Les résultats de cette recherche action seront présentés à l'occasion du Forum Social Mondial prévu à Dakar en février 2011.

☞ En partenariat avec ENDA, le GESSE est impliqué dans le processus d'élaboration du cahier de charges génériques du commerce équitable au Sénégal.



TOGO

SITTI Françoise

Réseau Togolais d'ESS (RTESS)

1. Contexte Général de L'ESS

a) Présentation du Togo

Le Togo est limité au nord par le Burkina Faso, au sud par l'Océan Atlantique, à l'est par le Bénin et à l'ouest par le Ghana. Le pays est une bande étroite divisée horizontalement en cinq régions du sud vers le nord: La Région Maritime, la Région des Plateaux, la Région Centrale, La Région de la Kara et la Région des Savanes.

- Superficie : 56.600 km
- Population : 5.800.000 habitants

Présentation des communications des pays hôtes

- Densité : 90 habitants par km

- Population de moins de 15 ans : 43,9%

- Population urbaine : 35,2%

- Forme du gouvernement : semi présidentielle

- Proportion de siège de femmes au parlement : 6,17%

- Langue : Français

- Ethnies : une quarantaine

- Religions : catholique (29,8%), traditionnelle (27,8%) autres chrétiens (12,9%); musulmans (11,1%), protestants méthodistes 8,6%

- IDH Score et rang : 118ème

- PIB par tête d'habitant : 362 Dollars US

(Source : Etude diagnostique de la Société Civile Togolaise, 2006 par CIVICUS)

Le taux d'analphabétisme est élevé : 25,5% chez les hommes et 59,2% chez les femmes;

Au Togo, les cultures de subsistance sont progressivement remplacées par les cultures d'exportation telles le café, le cacao et le coton. Le sous sol du Togo renferme les gisements minières suivants : le phosphate, le calcaire, le marbre, le fer. Dans les années 70, l'exportation du phosphate a permis au pays de prospérer.

b) La création des structures de l'Economie Sociale et Solidaire au Togo

Au Togo, il existait des formes d'organisation de la société civile depuis la colonisation et à la création de l'Etat Togolais. Certaines organisations existaient bien mêmes avant la colonisation comme les associations et mouvements d'entraide et de solidarité dont le but est de cultiver la solidarité entre les membres et de promouvoir le développement d'un groupe donné.

Par ailleurs, depuis plus 20 ans, le Togo traverse une instabilité socio-économique profonde. Le taux de croissance du PIB réel du Togo a été le plus faible de l'ensemble des pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

(UEMOA), au cours des trois dernières années. Comme bon nombre de pays africains, le Togo est soumis aux programmes d'ajustement structurels (PAS) du FMI et subit de plein fouet les effets de la mondialisation économique et financière, ainsi que la vélocité de nouvelles technologies de l'information et de la communication en ce début de millénaire. Dans les années 80 et 90, l'état togolais s'est désengagé de la gestion des filières de café et de cacao qui sont désormais confiées à un comité de coordination constitué par les producteurs mêmes. Les effets sociaux négatifs des PAS, le contexte économique internationale (détérioration des termes de change au détriment de certaines matières premières, dont celles du Togo), dans lequel le Togo essentiellement exportateur de quelques matières premières et surtout la crise sociopolitique que connaît notre pays depuis les années 90, sont en partie responsables d'une insécurité économique et d'une paupérisation accélérée d'une grande partie sa population.

Malgré la rupture de la collaboration entre le Togo et Union Européenne (qui est aussi une des causes de la paupérisation de la population togolaise surtout en milieu rural), des organismes de bonne volonté ont décidé d'aider cette population; c'est dans ce cadre que la Banque Mondiale (BM) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ont initié conjointement le Programme d'Urgence de Réduction de la Pauvreté en vue de réduire la pauvreté au Togo. Ce programme s'inscrit dans le cadre du programme LICUS (Low Income Country Under Stress) qui vise à apporter une assistance spéciale aux pays pauvres en grande difficulté. On notait dans les années 90 certains organismes internationaux mais très peu d'organisations nationales.

L'avènement de la démocratie d'une part et d'autre part l'incapacité de l'état togolais à répondre aux besoins des ses populations ont conduit à la naissance et à l'organisation de la société civile. Des ONG et associations ont commencé à voir le

Présentation des communications des pays hôtes

jour, de même que des mutuelles, des coopératives et des groupements afin de s'organiser pour améliorer les conditions de vie des laissés pour compte. L'expérience du Togo confirme la règle selon laquelle la société civile se mobilise lorsque l'intérêt général de la cité est menacé. Aujourd'hui, selon une étude sur les organisations de la Société Civile du Togo menée par l'Association CALYPSO en 2008, on note 409 ONG et Associations à savoir 31 dans la Région des Savanes, 152 dans la Région de la Kara, 68 dans la Région Centrale, 28 dans la Région des Plateaux et 130 dans la Région Maritime. Ce chiffre concerne seulement les ONG et Associations qui ont adhéré les réseaux régionaux des ONG et Associations. Les 5 réseaux régionaux sont respectivement FODES, RESOKA, RESODERC, COADERP et CONGREMA. Le Togo connaît l'existence de deux grandes fédérations des ONG et Associations (la FONGTO et l'UONGTO). En outre, les 5 réseaux régionaux sont entrain de s'organiser en une faîtière (La FNRR) dont le dossier de reconnaissance est déposé présentement au ministère de tutelle. Par ailleurs plusieurs institutions de micro finances ont vu le jour pour répondre aux besoins de crédit des populations tant en milieu rural qu'en milieu urbain : par l'action de ces institutions, le crédit est à la portée de celui qui en a besoin ; en 2009 on note au Togo 700 institutions de micro finances fonctionnelles. Des milliers de coopératives et groupements sont aussi créés afin de défendre l'intérêt des membres en vue de l'amélioration de leurs conditions de vie.

Nous pouvons dire que l'Economie Sociale et Solidaire a pris une forme organisationnelle au Togo à partir du moment où le pays rencontre des difficultés pour répondre aux besoins de ses populations. Le ministère du développement et de l'aménagement du territoire (MDAT) est chargé principalement de l'implication des ONG, des associations dans le processus du développement du pays. A ce titre, il accorde les agréments aux ONG et associations qui en font la demande. Il est aussi chargé d'organiser, d'encadrer et de suivre

les ONG, les associations et les autres OSC impliquées dans différents programmes de développement. La coordination des projets de programmes, le suivi et l'évaluation des activités des ONG et des associations sont dévolus à la division du programme de développement local et participatif (PDLP). Le ministre de l'intérieur accorde les autorisations aux OSC. Le ministre de l'intérieur et de la sécurité, après l'examen du dossier de demande d'installation, accompagnée des statuts, qui lui est adressé par toute association qui veut être reconnue comme une ONG, se prononce sur cette demande d'installations après une enquête de moralité sur ses fondateurs et une consultation des ministères concernés par son ou ses secteurs d'activité. Selon l'article 6 du décret 92-130 /PMRT, "il prend également toutes les mesures appropriées pour faciliter, sur le territoire togolais, l'entrée, le séjour et la libre circulation des personnes appelées à exercer des fonctions officielles auprès des ONG autorisées à s'installer au Togo ". Le ministre des affaires étrangères et de la coopération intervient lorsqu'il s'agit d'une ONG étrangère ou internationale. Trois textes régissent la vie du mouvement associatif et les organisations non gouvernementales. La loi n°40-484 du 1 juillet 1901, le décret N°32-13/PMRT du 27 mai 1992 et de l'arrêté ministériel N°002/MPAT/MEF du 20 mars 1997. Le décret N°92-130/PMRT du 27 mai 1992 fixe les conditions de coopération entre les ONG et le gouvernement. En ce qui concerne l'arrêté ministériel N°002/MPAT/MEF du 20 mars 1997, il définit le contenu d'accord programme type proposé par le gouvernement à chaque catégorie d'ONG. Malgré la bonne volonté de la société civile dans sa recherche du bien être des populations laissées pour compte, cette dernière a des limites.

Les causes de la faible implication des organisations de la société civile sont multiples et diverses. Ils sont d'ordre technique (capacités techniques insuffisantes) ; organisationnel (manque de synergie entre les différents acteurs) ; administratif (rétention de l'information par les gouver-

Présentation des communications des pays hôtes

nants, invitation tardive des acteurs et envoi tardif de documents de travail aux OSC) ; politique (méfiance de l'état vis-à-vis des OSC, assimilation de certaines OSC à partis politiques) ; financier (insuffisances de ressources financières).

2. Principaux programmes réalisés

a) La participation de la société civile à l'amélioration des conditions de vie des populations

L'Etude Diagnostique de la Société Civile Togolaise (2006) a évalué l'impact de l'action de la Société Civile Togolaise en score comme suit :

- ☞ influencer la politique publique : 0,7 sur 3;
- ☞ tenir responsable l'Etat et le secteur privé : 0 sur 3;
- ☞ répondre aux intérêts sociaux : 0,5 sur 3 ;
- ☞ renforcer les citoyens : 1,8 sur 3;
- ☞ répondre aux besoins sociaux : 1 sur 3;

b) Les efforts fournis par l'état en vue d'améliorer les conditions de vie des populations

i) La décentralisation

La mise en œuvre d'une politique de décentralisation contenue dans la lettre de politique sectorielle de 2004 marque le point de départ du programme national.

Le cadre juridique défini dans la loi sera compléter par la création du fond d'appui aux collectivités territoriales et le transfert de compétences et de ressources.

ii) L'éducation pour tous

Un programme de 45 millions de dollars couvrant la période 2010-2012 est lancé et prévoit : la construction d'écoles conformément aux normes internationales, l'acquisition des manuels scolaires, le recrutement de 8000 enseignants et la redynamisation de l'éducation civique (responsabilité envers la chose publique et l'esprit patriotique). Notons aussi l'effectivité de la gratuité de l'école primaire et

la réduction des frais de scolarité de la jeune fille au secondaire.

iii) Le développement à la base

On peut mentionner l'amélioration des conditions de vie des populations et ce quelque soit leur lieu de résidence ou le secteur d'activité économique à travers le renforcement des moyens et la capacité du Projet de Soutien aux Activités Economiques de Groupements (PSAEG) en dotant en matériel et équipement de nouveaux groupements, l'amélioration des conditions de vie et de travail des femmes. Le ministère du développement à la base a été créé pour atteindre des objectifs conséquents.

iv) Il y a l'adoption d'un document appelé DSRP (Document sur les stratégies de réduction de la pauvreté au Togo en 2009) mais sa mise en œuvre est très lente.

3. Perspectives de l'Economie Sociale et Solidaires au Togo

- ☞ Sensibiliser tous les acteurs de développement sur la thématique de l'Economie Sociale et Solidaire
- ☞ Inventorier, analyser, aider à créer et à renforcer des structures de L'ESS ;
- ☞ Dynamiser le Réseau Togolais de l'Economie Sociale et Solidaire ;
- ☞ Sensibiliser les responsables des structures de l'Etat pour contribuer au renforcement des structures de l'ESS, surtout l'enseigner dans les établissements supérieurs comme dans certains Etats Africains;
- ☞ Adhérer au Réseau International de L'Economie Sociale et Solidaire;
- ☞ Organiser permanemment des réflexions et des recherches actions sur l'ESS
- ☞ La Plate Forme DESC au Togo doit arriver effectivement à la réalisation de ses objectifs, en vue de la promotion et la défense des droits économiques, sociaux et culturels.

Présentation des communications des pays hôtes

4. Recommandations

Il faut que la décentralisation devienne davantage une réalité palpable (que les efforts fournis pour sa promotion soit augmentés);

Il faut un renforcement de la collaboration entre l'état et la société civile;

il faut l'adéquation Formation / emploi et la mise en place d'un mécanisme de mobilisation et de valorisation sociale des ressources humaines disponibles;

il faut améliorer l'accès des populations aux soins de santé de qualité;

il faut encourager les opérations foraines gratuites pratiquées déjà avec succès;

Il faut doter les populations rurales d'eau potable;

dans le cadre de la solidarité nationale et la promotion de la femme, il faut assurer un minimum de protection sociale, renforcer les capacités des structures existantes (Agence de Solidarité Nationale) et accélérer les efforts;

mise en œuvre effectif du DSRP (Document de Stratégies de la Réduction de la Pauvreté).

Conclusion

Les entreprises de l'ESS existent bel et bien au Togo, que ce soit dans le secteur coopératif, mutualiste ou associatif et le commerce équitable.

Nous vivons donc avec l'ESS que nous côtoyons tous les jours sans peut-être y prêter attention. Maintenant que nous la connaissons bien, nous devons la développer, la défendre et la faire entrer dans les institutions et organisations internationales d'Economie Sociale et Solidaire en vue de contribuer à la lutte pour la réduction de la pauvreté sur notre planète.

L'ESS répond bien de part son essence, ses composantes, ses caractéristiques, aux conditions d'éradication des maux qui ont

engendré la pauvreté; nous pouvons alors affirmer que l'ESS est un véritable outil de lutte pour la réduction de la pauvreté.



TUNISIE

FENNICHE MONCEF

Intervention de la délégation tunisienne

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de remercier au nom de la délégation tunisienne nos amis du Maroc pour leur accueil chaleureux et l'organisation de cette rencontre.

Je vous demande une seconde fois la permission de ne pas suivre la même démarche de présentation que mes frères africains qui m'ont précédé et ce pour la simple raison d'éviter la répétition.

1- les défis dans nos sociétés sont identiques même si c'est à des degrés divers.

2- La fragilité, l'exclusion sociale, la vulnérabilité et la pauvreté.

Il est dès lors acquis et impératif sans que je répète les idéaux et les objectifs déjà cités par mes collègues de créer ensuite de consolider ces réseaux avec la sollicitation de l'apport du pouvoir public qui est le premier responsable de son peuple.

C'est pourquoi il revient aux ONG de l'économie sociale par leur militarisme, leur abnégation et leur dévouement et leur savoir faire d'attirer le respect des autres envers leurs activités, ainsi une fois que les difficultés relationnelles avec les décideurs politiques sont réglées, l'élargissement vers les autres pays se fait d'une façon naturelle.

Notre réseau crée il y a 5 ans s'est beaucoup développé.

Présentation des communications des pays hôtes

Phase de rassemblement des ONG dans le domaine.

Phase de plusieurs rencontres et de formation des différents cadres s'activant dans le domaine.

Accroissement des rencontres entre les différentes composantes du réseau.

Encourager les associations et les mutuelles à l'exposition des différentes expériences.

L'ouverture sur l'étranger : présence dans de nombreux séminaires, séminaire Tunis du RFE, 1ère conférence arabe.

Propositions

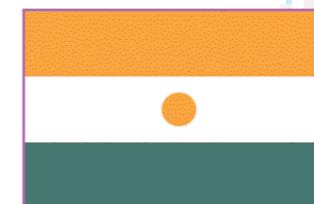
Vulgariser la culture de l'économie sociale et solidaire dans le milieu scolaire et universitaire.

Elaborer un document périodique renforçant nos expériences dans le domaine.

Impliquer les médias dans nos activités.

Création du réseau africain d'ESS.

La délégation tunisienne vous invite à organiser la 2ème rencontre à Tunis en Mars 2011.



NIGER

BOUREIMA Garba Moussa

I. Contexte général de l'Économie Sociale et Solidaire

Le Niger est un pays sahélien de 1.267.000 km², situé en Afrique de l'Ouest dont les 2/3 sont occupés par le désert du Sahara. La population est estimée à 13 921 000 habitants en 2008, composé de 84 % de population rurale, de 47% de jeunes de

moins de 15 ans et 51% de femmes. La pression démographique est l'une des plus importantes du continent avec un taux de croissance annuel moyen de 3,3%.

Le Produit Intérieur Brut aux prix du marché a enregistré une progression de l'ordre de 14,6%, passant de 2 035,4 milliards de FCFA en 2007 à 2 397,2 milliards de FCFA en 2008.

Au cours des dernières années, l'économie sociale a fait couler beaucoup d'encre et a fait l'objet de nombreuses discussions au Niger et ailleurs dans le monde. Notons qu'au Niger c'est le concept d'ESS qui est nouveau mais dans la pratique l'ESS est connu avant l'indépendance.

Malgré tout cela, on n'arrive pas toujours à se faire une idée juste de ce qu'est l'économie sociale, des entreprises qui en font partie et de ce qui la distingue des " autres formes d'économie ". Parfois limitée à la seule mission d'insertion sociale et professionnelle, on y inclut, à d'autres moments, tout ce qui n'est pas entreprise privée. L'économie sociale ou " l'entrepreneuriat collectif ", comme on le nomme aussi, a pourtant des objectifs et des principes qui lui sont spécifiques.

Au Niger les acteurs œuvrant dans le secteur de l'ESS sont des organismes privés sans but lucratif qui exercent une activité économique et/ou sociale. Les groupements, les coopératives, les mutuelles, les ONGs, les fédérations, et les réseaux.

II. Principaux programmes réalisés

L'ONPHDB ET ADD n'étant pas membre de RENIPPESS, il est difficile pour nous de retracer les différentes réalisations de RENIPPESS mais néanmoins nous présentons l'exemple d'un projet d'économie sociale appuyée par structure.

Pour l'ONPHDB dans la région de Dosso (la coopérative de production beurre de karité de kotaki).

Le projet d'appui aux femmes productrices de beurre de karité de la commune de Falmey est financé par le pro-

Présentation des communications des pays hôtes

gramme québécois de développement international (PQDI) à travers Carrefour Canadien international (CCI). Il est mis en œuvre par l'organisation nigérienne pour la promotion de l'hydraulique et le Développement à la base (ONPHDB).

La mise en œuvre du projet est basée sur l'approche participative avec une réelle implication des communautés bénéficiaires. Ainsi, les membres de la coopérative ont participé activement à l'identification, l'exécution et le suivi des activités sur le terrain.

Impact économique

Le projet a aidé à la mise en place d'une unité de production et de transformation du beurre de karité. Le fonctionnement de cette unité permet de développer une politique de filière. En amont, l'amande de karité utilisée est achetée auprès des femmes des cinq villages d'intervention du projet. Plusieurs femmes des villages d'intervention du projet disposent ainsi d'une source de revenu leur permettant de faire face à certaines dépenses du foyer.

Le fonctionnement même de l'unité de production a permis la création de trois (3) emplois permanents. Il s'agit du meunier, de la gérante et de la responsable de la production. Ces trois agents perçoivent des indemnités par mois chacun. De plus, les productrices de beurre de karité et de savon reçoivent un revenu journalier.

Par ailleurs, l'installation de cette unité de transformation se traduit par un gain de temps que les femmes consacrent à d'autres activités économique, puisque la fabrication du beurre n'est plus faite de façon traditionnelle.

En aval, le beurre de karité produit et transformé (pommade, savon et autres produits dérivés) sont commercialisés localement et à Niamey. Il y a de la création de la valeur ajoutée au niveau de cette activité.

Impact social

Même si le projet n'a pas fait d'importantes réalisations au profit des secteurs sociaux, les cours d'alphabétisations ont porté sur des thèmes pertinents comme l'hygiène et assainissement, la protection de l'environnement, etc. Des femmes bien instruites prennent ainsi conscience de leur rôle dans la société et peuvent participer activement au processus de prise de décision. C'est ce qui se traduit par leur ouverture d'esprit et leur bon niveau de compréhension des avantages sociaux liés aux activités du projet.

Avant l'intervention du projet, le revenu était très faible au niveau des différents villages touchés. Avec la régularité du revenu, les femmes prennent en charge certaines dépenses de santé et d'alimentation. C'est donc un facteur important de l'autonomisation des femmes, dans un milieu où l'exode rural expose les femmes à toutes les formes de précarité.

Lorsque le projet avait entamé les premières rencontres avec la population, les cinq villages travaillaient de manière isolée. Les initiatives étaient individuelles. L'organisation des groupements en coopérative par le projet, a permis de créer un cadre de concertation pour les cinq villages. Les questions traitées dépassent souvent les activités du projet. C'est un acquis important pour la communauté, car ces organisations constituent un moyen de mobilisation sociale très souvent sollicité par les autorités administratives et coutumières.

Impact sur l'environnement

Le projet a appuyé des activités de régénération naturelle de l'arbre karité par la création des pépinières et la formation des pépiniéristes au niveau des cinq villages. Les actions de sensibilisation et de formation ont entraîné une prise de conscience générale par rapport à l'utilité du karité et la nécessité de le protéger.

À long terme, les effets de toutes ces actions peuvent avoir un impact positif

Présentation des communications des pays hôtes

sur l'environnement à travers la préservation et la régénération des plantations de karité.

Pour ADD le projet d'appui aux activités économiques des femmes de la commune 5 de Niamey est financé par la Fondation CEAR Africhabitat et exécuté par l'ONG ADD.

La mise en œuvre du projet est basée sur l'approche participative avec une réelle implication des communautés bénéficiaires.

Ce projet intervient dans la commune 5 de Niamey et touche principalement 2 groupements féminins totalisant 160 membres.

L'objectif principal de ce projet vise à réduire la pauvreté et améliorer le pouvoir d'achat des femmes au sein des ménages.

Ce projet a permis d'appuyer les activités génératrices de revenus des femmes à travers la production du Moringa et à augmenter les revenus monétaires des femmes membres des groupements à travers la commercialisation du Moringa,

Il a permis aussi de réduire le niveau de dépendance économique des femmes par le renforcement des capacités de leurs organisations communautaires.

Le projet a permis au renforcement des capacités des bénéficiaires dans les domaines de la vie associative, en technique de gestion, de transformation et de conservation des produits maraîchers et du moringa.

Cette culture est directement bénéfique pour les populations qui peuvent profiter de ses vertus nutritives et médicinales :

Ses usages sont multiples, donc un fort potentiel de commercialisation pour différentes applications. On peut consommer ses feuilles, ses fleurs, ses fruits son écorce et ses racines.

II. Visions et perspectives stratégiques de la politique de l'Économie Sociale et Solidaire de chaque pays,

La lutte contre la pauvreté et la recherche d'une croissance économique durable et soutenue, constitue essentiellement les impératifs autour desquels doivent se mobiliser tous les nigériens. Pour asseoir un véritable développement à la base du pays, dans une perspective à moyen et long termes, des mesures ambitieuses doivent être prises, au plan interne, pendant que d'importantes initiatives doivent être déployées en direction de nos Partenaires.

En 2002, le Niger a élaboré et adopté une Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) comme cadre de référence pour la conduite du développement du pays, répondant avec pertinence aux préoccupations exprimées par les parties prenantes. En 2007 la SRP a été révisé et adopté en Octobre 2007 en donnant naissance une nouvelle stratégie dénommée Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP).

Les axes majeurs de la SDRP ont été conçus sur la base des enseignements tirés de la mise en œuvre des actions de développement de ces dernières années, en particulier, des aspirations profondes des populations, des orientations fixées par le Gouvernement, des exigences de croissance favorable aux pauvres et en tenant compte de la dynamique d'intégration régionale dans laquelle se situe le Niger.

La SDRP a pour ambition de réduire la pauvreté dans toutes ses dimensions et de réaliser l'ensemble des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) fixés pour l'horizon 2015.

III. Recommandations pour une vision africaine unifiée d'ESS.

Resister aux effets de la mondialisation et construire sur une base solidaire;

Créer un cadre d'échange des acteurs d'ESS en Afrique.



“La qualité, la transparence, la bonne gouvernance et le respect de l’environnement constituent la base de la démarche de l’ESS”



Présentation des conclusions et synthèses des panels

Kenitra
du 20 au 24 octobre 2010
« Une Ville Africaine
d'Économie Sociale
et Solidaire »
« L'ESS est une alternative
en faveur
d'une démocratie économique »

Panel N° 2 sous le thème :
"Problématique de l'entrepreneuriat associatif, coopératif et mutualiste"

* **Modérateur** : Emmanuel KAMDEM, Spécialiste Principal des coopératives au BIT, Genève

* **Rapporteurs** : Boulmane AOURAGH, Lounis RAHOUTI

* **Intervenants** :

☞ **Youssef ALAOUI SOULAIMANI**, membre du Conseil d'Administration de la Conférence Panafricaine des Coopératives (CPC), consultant chercheur dans le domaine des coopératives : "Défi de la formation des formateurs en entrepreneuriat associatif, coopératif et mutualiste"

☞ **Emmanuel KAMDEM** "Particularité de management des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire"

☞ **Madani COUMARI**, Président RENAPESS- MALI "Le marketing dans les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire"

☞ **Emmanuel KAMDEM** "Les problèmes de commercialisation des produits et services entre les coopératives africaines"

DEROULEMENT :

Le président a introduit ce panel en affirmant que quant on parle des entreprises de L'ESS, on parle aussi de l'économie de production des biens et services pour satisfaire non seulement les besoins économiques et sociaux des adhérents mais aussi des clients. Il a ensuite rappelé les interventions programmées dans ce panel.

PREMIERE INTERVENTION : "Défi de la formation des formateurs en entrepreneuriat associatif, coopératif et mutualiste" par M.ALAOUI YOUSSEF SOULAIMANI.

M. ALAOUI dans son introduction a précisé que la formation des formateurs en entrepreneuriat économique et social a toujours existé en Afrique et ce, depuis plusieurs décennies : (Institut Panafricain pour le développement ; Université africai-

ne du développement, Conférence Panafricaine etc.).

M. ALAOUI a précisé que l'objectif est de former des formateurs en entrepreneuriat social (coopératives, associations, mutuelles etc.) selon le même référentiel des compétences.

Pour lui, former des formateurs selon les mêmes référentiels est un défi à relever par l'Afrique.

CONSTATS

M. ALAOUI a émis certains constats comme suit :

1- les responsables des établissements scolaires et universitaires et de formation professionnelle connaissent peu ou même pas les organismes de l'économie sociale, alors que ces mêmes organismes font partie intégrante de ces établissements de formation ;

2- Absence d'une stratégie cohérente de la formation des formateurs au niveau de ces établissements de formation ;

3- le plus souvent, les entreprises de l'ES ne sont connues qu'à travers des lois qui les régissent. Leurs autres dimensions sont ignorées (sociologique, sociale, économique, identitaire) ;

4- dans un grand nombre de pays africains, l'ingérence des pouvoirs publics dans les affaires des entreprises de l'ES existe toujours.

CONTEXTE :

Pour M. ALAOUI, le contexte actuel est favorable au projet de formation de formateurs en ES. Ainsi,

☞ le BIT s'est donné comme priorité le renforcement de ses travaux sur les entreprises de l'ES en tant que créateurs d'emplois ;

☞ L'OIT soutient l'ES à travers plusieurs actions, et a consacré sa recommandation 193 à la promotion des coopératives par des activités techniques en colla-

borant à la base avec les individus et les gouvernements ;

M. ALAOUI a conclu son intervention par le fait que la formation des formateurs en ES facilitera :

- * La promotion des entreprises de l'ES dans les établissements scolaires et universitaires ;
- * L'impulsion des changements des comportements ;
- * Le développement des compétences en entrepreneuriat de l'ES.

DEUXIEME INTERVENTION : " Le marketing dans les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire" par M.Madani COUMARI, Président RENAPESS- MALI

M. MADANI qualifie l'économie sociale et solidaire de réelle et considère que les entreprises de l'économie sociale à l'instar des entreprises ordinaires " commerciales " doivent avoir un système de marketing à même d'imposer leur compétitivité sur le marché.

Pour M. MADANI, les entreprises de l'économie sociale, créatrices d'emplois et de richesses sont caractérisées par quatre principes à savoir :

- ☞ La primauté de l'homme par rapport au capital ;
- ☞ L'adoption d'un processus démocratique dans leur gestion ;
- ☞ La prise en charge collective et mutualisation quelque soit le résultat (perte ou bénéfice) ;
- ☞ La production des biens et services pour des fins non lucratives.

Concernant le marketing chez les entreprises de l'économie sociale, M. MADANI considère que du point de vue marketing, celles - ci doivent pénétrer le marché comme toute autre entreprise ayant un caractère purement commercial. Pour ce faire,

- ☞ les entreprises sociales doivent adapter la démarche marketing classique à

Conclusions et synthèses des panels

leur cas spécifique.

- ☞ Trouver des réponses pratiques aux dangers encourus par les entreprises sociales afin de faire face à la concurrence.
- ☞ Il faut également améliorer les capacités d'organisation et de gestion des entreprises sociales et faire profiter ces entreprises des réussites d'autres expériences.
- ☞ Changer l'image que peut se constituer les clients sur les entreprises sociales.
- ☞ Renforcer les capacités des entreprises sociales dans le but de gagner collectivement.

L'objectif recherché est de :

- ☞ Promouvoir les entreprises de l'ES dans leurs espaces et consolider leur places sur les différents marchés ;
- ☞ Développer des stratégies pour satisfaire les clients ;
- ☞ Connaître les différentes difficultés commerciales et les dépasser et traiter ces mêmes difficultés dans leur globalité ;
- ☞ Développer à partir du réel, des instruments de communication et les maîtriser ;
- ☞ Comprendre les messages non verbaux.

TROISIEME INTERVENTION : "Particularité de management des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire" par M.Emmanuel KAMDEM

Sur ce thème, le président du panel a relevé quelques particularités en ce qui concerne la gestion des entreprises de l'ESS. En fait, pour lui, la gestion démocratique n'existe pas en revanche il y a un contrôle démocratique de gestion.

De même que la gestion financière ne renferme pas de particularité en entreprise de l'ES, puisqu'il s'agit de dresser des états de gestion classique. Par contre, la gestion des RH en entreprise de l'ESS est différente par rapport à celle d'une entreprise dit classique ou ordinaire, puisque

Conclusions et synthèses des panels

dans les EES les RH concerne aussi bien les adhérents que le personnel salarié, donc là, il ya deux dimensions à prendre en considération dans des actions de formation par exemple.

Quant au Marketing, en entreprise commerciale on cherche par des stratégies à augmenter l'efficacité et l'efficacé dans l'entreprise. Par contre, en entreprise d'ES, on tient compte aussi en plus, des intérêts sociaux des membres.

Sur le plan financier, les entreprises de l'ES se distinguent par la faiblesse de leurs assises financières et de la dominance de l'humain par rapport au capital. Par conséquent, les investissements extérieurs ne s'intéressent pas à ce type de structure organisationnelle, d'où la nécessité de se contenter de l'autofinancement.

Sur le plan environnemental, en entreprises d'ES, le dernier principe parle de l'engagement vis-à-vis de la communauté dans laquelle évoluent ces entreprises.

QUATRIEME INTERVENTION : "Les problèmes de commercialisation des produits et services entres les coopératives africaines" par M.Emmanuel KAMDEM

Le président a évoqué le déficit permanent de l'échange entre les entreprises de l'ESS en Afrique, alors que ces mêmes pays africains entretiennent des relations commerciales avec les pays du Nord dont les termes de l'échange leur sont défavorables.

Les systèmes de transports sont déficients entre les pays africains et à l'intérieur même de certains pays, donc les entreprises de l'ES sont effectivement cloisonnées et elles n'entretiennent pas de relations entre elles (en intra et inter pays).

DEBAT

La première intervention a rappelé qu'étant en économie social, il faut penser durabilité, confiance et rentabilité des entreprises de l'ESS et constate qu'il ya encore des besoins en formation qui n'ont pas été exprimés. Trois propositions ont été émises à savoir :

- ☞ Réseaux en cours de création doivent faire des études de faisabilité sur les besoins en formation ;
- ☞ Réfléchir sur les ressources de financement de ces formations d'où la nécessité de mettre en place un fonds spécialisé ;
- ☞ Généraliser l'expérience des instituts africains de formation notamment l'Institut Panafricain de Développement (IPD) pour former les cadres locaux.

D'autres interventions se sont penchées sur :

- ☞ Le contenu des formations qui devrait être adapté à même de faire face aux défis de l'entreprise de l'ES et les bénéficiaires de la formation des formateurs (adhérents analphabètes);
- ☞ La particularité, du marketing pour les entreprises de l'ESS ;
- ☞ La particularité du Management en ES ;
- ☞ La mise en place de normes de responsabilité sociale et environnementale dans les entreprises de l'ES ;

REPONSES AUX QUESTIONS DES PARTICIPANTS :

- ☞ Les contenus des formations exigent une étude basée sur un cahier des charges pour être précisés suivant les pédagogique et technique. Laquelle formation doit intégrer des stages pratiques pour les formateurs sur le terrain ;
- ☞ Les formateurs ne peuvent pas donner des garanties sur le personnel formé ;
- ☞ En formation des formateurs, il faut connaître tous les acteurs de l'économie sociale;
- ☞ La nécessité d'adopter un système Marketing spécifique qui permet non seulement de vendre et le produit et le concept mais aussi les valeurs de l'ESS ;
- ☞ La gestion des entreprises de l'ES est plus compliquée que celle des entreprises commerciales car ;

- ☞ Il y a faiblesse du capital ;
- ☞ Difficulté maîtriser les profils des adhérents ;
- ☞ Tenir compte des intérêts socio-économiques des adhérents ;

Conclusions et synthèses des panels

Pour ce qui est de la responsabilité sociale, il a été rappelé qu'il existe des lois et on ne peut pas se substituer à l'Etat dans ses fonctions régaliennes, donc la responsabilité sociale doit être respectée dans les entreprises de l'ES.



Youssef ALAOUI
SOULAIMANI



Emmanuel KAMDEM



Madani COUMARI

Conclusions et synthèses des panels

Panel 3 : "Financement solidaire et coopératif pour les Entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire (EESS)".

* **Modérateur** : Madani COUMARE, RENAPESS-MALI

* **Rapporteurs** : Ahmed LAAZIZ et Khalid ALAYOUD

* **Intervenants** :

☞ Emmanuel KAMDEM, Spécialiste Principal des coopératives au BIT "Problème de financement des entreprises et organisations de l'économie sociale en Afrique : "Les COOPEC et les banques coopératives peuvent-elle apporter la solution?"

☞ Lahcen DAOUDI, Professeur universitaire-Député "Banques islamiques pour le développement et contre l'usure";

☞ Fernand VINCENT, Fondateur et Secrétaire Général honoraire de l'Institut Panafricain de Développement (IPD) : "le financement de l'Economie Sociale Solidaire";

☞ Dharamjeet BUCKTOWAR, Secrétaire Général de Mauritus Coopérative Union Limited-Confédération des Coopératives, Ile Maurice "L'expérience des Coopératives d'Epargne et de Crédit en Ile Maurice";

☞ Rida LAMRINI, président d'INMAA, ex-président de la Fédération Nationale des Associations de Micro crédit (FNAM) : "Les Associations de Micro Crédit au Maroc, à la croisée des chemins";

☞ Youssef ERRAMI, directeur de Centre Mohamed Six de Soutien à la Micro Finance Solidaire (CMS) : "Renforcement de la solidarité des Associations de Micro crédit et incitation à la mutualisation des ressources".

DEROULEMENT

Six intervenants se sont succédés pour communiquer sur le thème fixé par le panel n° 3 (Financement solidaire et coopératif pour l'entreprise de l'économie sociale et solidaire de financement).

Malgré leurs profils diversifiés (fonctionnaire internationaux OIT) ; Professeur universitaire engagé, Fondateur de l'Institut Panafricain de Développement (l'IPAD), Responsables d'Associations de micro crédit. Expérience pilote d'un pays situé sur l'océan indien ;

La richesse de leur approche a donné lieu à un dénominateur commun à savoir que :

Les entreprises de l'économie sociale et solidaires par leurs constructions juridiques ne disposent pas toujours des moyens financiers nécessaires à leur développement et à leur consolidation, elles mettent parfois des innovations difficiles à appréhender par leurs partenaires financiers.

Afin de promouvoir l'économie sociale comme un véritable mode d'entreprendre, il est important de permettre à ces entreprises, d'accéder aux financements existants et alternatifs, de bénéficier de l'accompagnement nécessaire.

Si ce sont les hommes qui constituent la vraie richesse de l'économie sociale, ce secteur n'échappe pas aux lois de marché qui exigent d'elles, que leur trésorerie soit saine. Leur pérennité et leur développement sont à ce prix.

Au-delà de l'aspect dual de la coopérative qui est une Association et aussi une Entreprise, le volet gestion de l'entreprise demeure une préoccupation dominante.

Le défi premier de ce secteur est de réaliser une synthèse entre les besoins et fondements associatifs et communautaires et les besoins de l'entreprise qui obéit aux lois de marché.

Les deux intervenants (Mr KAMDEM et Mr VINCENT) ont mis en garde contre certains types de financements, les subventions notamment qui fragilisent et mettent en situation de dépendance les entreprises de l'économie sociale et solidaire.

Ainsi, Aide et Autonomie ne font pas bon ménage, ils sont contradictoires.

☞ Que faire dès lors que les banques classiques ne prêtent de l'argent que si les entreprises de l'économie Sociale, soient solvables et présentent des garanties ?

☞ Est-il possible de financer le risque ?

Selon Mr F. VINCENT ; au demi siècle d'expérience, le financement du risque, fera l'objet d'un projet de Développement qui consiste à créer un Fonds International de Garantie (F.I.G) dont l'objectif est d'assurer des garanties aux catégories insolubles pour financer leurs projets.

Mr F.VINCENT, à également recommandé :

☞ la consultation son ouvrage "Manuel de Financement"

☞ De faire appel au système de Banques alternatives, tout en prenant garde des fluctuations de change.

☞ De commencer par un effort propre, constitué par la constitution d'une épargne, mettant en garde que la cotisation n'est pas un outil de financement.

☞ Créer un capital social local dénommé actionnariat populaire.

Quant à Mr E.KAMDEM, éminent spécialiste des coopératives au "BIT" il affirme que les Banques alternatives n'existent pas en Afrique à part deux expériences menées au Nigéria et au Kenya.

☞ Il s'est posé la question de savoir si les entreprises de l'économie sociale et solidaire sont prêtes à créer des Banques alternatives ?

Pour pallier à cette carence, Mr KAMDEM, a informé l'audience du projet du sommet des chefs d'Etats Africains qui se réunira en 2011 .Ce Sommet débouchera sur la création d'une Banque de Développement Coopératif.

Conclusions et synthèses des panels

Mr L. DAOUDI, Professeur engagé, a précisé que les Banques Islamiques fonctionnent comme les Banques Classiques ; ils pratiquent des intérêts en deçà de 21%. Ils prohibent la pratique de l'Usure.

La Moucharaka, selon Mr L.DAOUDI, est conforme au principe de l'Economie Sociale, dans la mesure où la Banque apporte le financement, en s'assurant de la viabilité et solidité du projet présenté par les porteurs de projets.

En conclusion, l'orateur a critiqué la pratique du Micro crédit, qui selon son expression "suce le sang du pauvre, se serait une sorte de Vampire"

Réagissant à la critique de Mr L.DAOUDI, Mr R.LAMRINI et Mr Y.ERRAMI, tous les deux responsables de micro crédit ont présenté et argumenté leur action comme suit :

☞ Le taux de bancarisation au Maroc ne serait que de 25 %, 75% des marocains seraient exclus du système bancaire classique, devant cette carence et en l'absence d'un système de financement adapté et approprié aux populations pauvres, par définition insolubles, et exclues du système bancaire, la micro finance a le mérite d'exister, un million deux cent mille personnes en ont déjà bénéficié.

☞ Ce n'est qu'en 1999, que le secteur du micro crédit est érigé en loi, c'est donc un secteur jeune, des erreurs peuvent encore être commises.

Les deux responsables du micro crédit su cité se remettent en question de la manière suivante :

☞ Sommes-nous toujours fidèle à notre mission originelle?

☞ La finalité des projets est sacrifiée par les bailleurs de fonds et les Gov au profit de l'équilibre des comptes.

☞ On assiste à un glissement de la mission de la micro finance, elle se transforme en banque classique exigeant des garanties des porteurs de projets.

Conclusions et synthèses des panels

☞ Enfin avons-nous de vrais projets à financer, dans la mesure où l'argent emprunté glisse pour financer de faux projets.

☞ Enfin, l'intérêt de l'expérience des Coopératives d'Epargne et de Crédit en Ile Maurice, qui d'une Economie de

monoculture à une diversification de son Economie vers des secteurs à haute valeur ajoutée réside en la volonté politique des responsables de ce pays qui s'est transformé d'une économie domestique vers une économie d'exportation.



Rida LAMRINI



Emmanuel KAMDEM



Lahcen DAOUDI



Youssef ERRAMI



Dharamjeet BUCKTOWAR



Fernand VINCENT

Panel 4 : "Agrégation pour un développement participatif territorialisé et intégré"

* **Modérateur** : Mohamed JAOUAD, Ingénieur Economiste Agricole et Rural

* **Rapporteurs** : Abdelkader FTOUHI, Nadia OULEHRI et Ahmed LAAZIZ

* **Intervenants** :

☞ **Miguel DE CLERK**, Directeur de l'ONG Echo Communication, Belgique : "Changer les comportements pour un développement durable, expérience pilote de la commune Sidi Boumahdi, Settat";

☞ **Saida TOUFIK**, Directrice du Laboratoire Universitaire Management des Compétences et Développement Personnel et Humain, "Développement Personnel et Humain, une expérience à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Mohammedia";

☞ **Jalal JABRI**, Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, "Place de des entreprises de l'ESS dans la mise en œuvre du Plan Maroc Vert (PMV)";

☞ **Zaid ANNASSER**, Directeur production animale de Coopérative COPAG : "Histoire de vie d'une coopérative multifonctionnelle : COPAG".

☞ **Lahoussine ASSEMLALI**, président de la Commune Rurale de TIMOUILTE, de la région de TADLA AZILAL : "Témoignage d'animation dans une commune, cas de TIMOUILTE".

Conclusions et synthèses des panels

DEROULEMENT

Les deux premiers intervenants ont mis l'accent sur la personne humaine aussi bien dans son contexte socioculturel que par la connaissance de ses propres capacités celles du cerveau.

Le troisième intervenant a exposé le plan Maroc Vert et a mis l'accent sur le paradoxe que vit le Maroc entre l'importance du secteur agricole et les difficultés de toutes sortes que vit ce secteur vital. Et à étayer par certains exemples précis qui démontrent le manque d'équilibre qui existe souvent entre les moyens mis en œuvre et la rentabilité du secteur.

Le 4ème intervenant a éclairé le panel en parlant d'une expérience de la coopérative COPAG qui réunit près de 12500 producteurs aussi bien dans le domaine végétal qu'animal.

Des exemples précis (production de jus d'orange pour palier aux problèmes conjoncturels de l'exportation). L'accompagnement des membres dans la gestion de leur vie courante.

Le 5ème intervenant qui est le président d'une commune rurale après un bref historique sur les difficultés pour accéder à la gestion de la commune, a focalisé son intervention sur le rôle et l'importance de la solidarité de la personne humaine par le processus d'échange.



Conclusions et synthèses des panels



Saida TOUFIK



Gautier BRYGO



Zaid ANNASSER



Jalal JABRI



Lahoussine ASSEMLALI

Panel 5 : "Autonomisation de la femme à travers l'Entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire (EESS)"

* **Modérateur** : Hamid EL FAROUKI, Ingénieur statisticien-économiste, expert en développement.

* **Rapporteurs** : Ali DRIOUICHE, Hassan DDICH.

* **Intervenants** :

☞ **Thierry JEANTET**, Directeur Général du Groupement d'Intérêt Economique (GIE) européen d'Assurance de l'Economie Sociale et Solidaire "EURES" et président de RENCONTRES du Mont Blanc, "L'expérience des Rencontres de Mont Blanc"

☞ **Ali BENKIRANE**, Directeur du Département des Activités Génératrice de Revenus et d'Emploi à l'Agence de Développement Social (ADS) : "Action de l'ADS en faveur des coopératives de femmes"

☞ **Ethel COTE**, RCDEC (Canada), membre du RIPESS Nord Américain : "Femmes et ESS, une vision globale"

☞ **Fatma AIT MOUHOUCHE**, Directrice de l'Association Nationale des Coopératives d'Argan (ANCA) "l'ANCA et ses trois défis : alphabétisation fonctionnelle, couverture sociale et labellisation"

☞ **Fouzia EZZAOUDI**, présidente de la Coopérative des Initiatives Sociales-Fès et membre du Comité constitutif de l'Union Nationale des Coopératives d'Education et Formation : "Coopérative d'Education et de Formation, une alternative aux diplômés en quête d'insertion socio-économique"

☞ **Zhor RACHIQ**, présidente de l'Association Femme Action "Soutien aux femmes rurales par l'Alphabétisation fonctionnelle et les Activités Génératrices de Revenus"

DEROULEMENT

Les intervenants ont fait un diagnostic sur la situation de la femme et ont surtout insisté sur les points suivants :

☞ La pauvreté

Conclusions et synthèses des panels

- ☞ La précarité
- ☞ La marginalisation
- ☞ L'exclusion
- ☞ L'analphabétisme
- ☞ La vulnérabilité

Mais contrairement à cette situation alarmante, on note que beaucoup d'efforts ont été déployés en matière de sensibilisation et de mobilisation.

Les disparités dans le travail.

L'inégalité dont souffre la femme

ETHEL COTE

Diagnostic :

☞ Manifestation de plusieurs événements à travers le monde pour revendiquer la question de la femme.

☞ La femme doit s'impliquer dans toutes les activités de l'ESS.

☞ Quel est le pourcentage de l'implication des populations dans l'ESS : 2/3 de la population est analphabète.

☞ Au Nord comme au Sud, la pauvreté se féminise (responsabilité lourde, violence).

Recours :

- ☞ Le renforcement des capacités en matière de management
- ☞ La gouvernance
- ☞ La reconnaissance de la rentabilité des femmes.

Des groupes de femmes se mobilisent pour changer cette situation, il faut travailler ensemble homme et femme et avoir un espace pour échanger.

Elle n'a pas négligé les efforts qui ont été déployés (en faveur de la femme), au niveau de la formation et au niveau des structures de l'ESS.

La solidarité entre les femmes Nord-Sud grandit.

Conclusions et synthèses des panels

ALI BENKIRANE/ADS

☞ la femme est parmi les catégories vulnérables;

☞ l'ADS donne une grande importance à l'approche genre dans une vision globale se basant sur l'approche droit.

Activités :

- ☞ Renforcement des capacités
- ☞ Insertion économique à travers des AGR
- ☞ Appui aux associations et coopératives/entreprises
- ☞ Montage de mécanismes de financement local (caisse communautaire).

THIERRY JEANTET/ RENCONTRES DU MONT BLANC

Le rôle de la femme dans les structures de l'ESS-espace MONT BLANC- se focalise sur quelques expériences :

- ☞ Les femmes jouent un rôle très important au niveau de l'animation de l'ESS à travers le monde entier.
- ☞ Fonds territorial de développement : constitution d'un observatoire de l'action des femmes qui travaillent dans le domaine de l'ESS pour valoriser le travail de la femme.

FATMA AIT MOUHOUCHE/ ANCA

- ☞ Aperçu sur l'arganier
- ☞ Aperçu sur la structure : association- coopérative- GIE
- ☞ Nombre de coopératives passant de 38 à 163

But de l'association :

- ☞ Valoriser le travail de la femme
- ☞ Autonomisation de la femme

EZZAOUDI FOUZIA / Coopérative d'Education et de la Formation

Solidarité, entraide sont des principes de la coopérative même pour les coopératives d'éducation et de la formation.

Activités :

- ☞ L'alphabétisation
- ☞ L'éducation de base
- ☞ Renforcement des capacités
- ☞ Insertion économique
- ☞ Appui aux associations, coopératives et entreprises
- ☞ Montage des mécanismes de financement

☞ Regroupement des femmes dans des structures telles que les associations, les coopératives, les réseaux et les GIE dans le but d'autonomiser les femmes).

Recommandations

- 1- reconnaissance et capitalisation de la rentabilité sociale des femmes
- 2- renforcement des capacités en matière de management
- 3- solidarité entre les femmes Nord-Sud et Sud-Sud
- 4- initier des programmes de l'éducation de base et d'alphabétisation ainsi que les AGR
- 5- intégrer l'ESS dans les programmes nationaux
- 6- priorité de partenariat Sud-Sud
- 7- constitution d'un observatoire de l'action des femmes qui œuvrent dans l'ESS.



ETHEL COTE



ALI BENKIRANE



FATMA AIT MOUHOUCHT



EZZAOUDI FOUZIA



THIERRY JEANTET

Panel 6 : "Solidarité, entraide et mutualité pour la protection, la prévention et la couverture sociale"

* **Modérateur** : Hamid EL FAROUKI, Ingénieur statisticien-économiste, expert en développement.

* **Rapporteurs** : Salah BOUASRYA et Abdallah SOUHIR

* **Intervenants** :

☞ **Ahmed CHAHIR**, coordonnateur de programmes, Représentation de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à Rabat : "Expérience des Mutuelles Communautaires de Santé en faveur des femmes rurales";

☞ **Ethel COTE**, spécialiste de la mutualité du Nord "Quelques exemples de mutuelles communautaires réussies";

☞ **Thierry JEANTET**, président de rencontres de mont Blanc sur ES, "L'expérience européenne : partage entre mutuelles"

☞ **Marc NSI ENGO**, membre Fondateur de l'Association Professionnelle des Etablissements des Micros Finances du Gabon et membre de la Confédération Nationale du PG des PME "Présentation de l'expérience de la Mutuelle de Santé du Gabon (MUSAGAB)".

DEROULEMENT

Le premier thème :

"Mutuelles communautaires de santé (MCS) expérience marocaine" : Mr Ahmed Chahir coordonnateur de programme, représentation de l'Organisation de la santé (OMS) Rabat.

Après des études menées par l'OMS en 1993 dans le cadre du programme de l'étude des besoins en développement, la première mutuelle communautaire a vu le jour en 2002 à la commune rurale de Zoumi (province d'Ouezzane).

C'est en 2004 que l'expérience a été étendue à d'autres provinces du Royaume.

La MCS avait pour objectifs d'assurer :

☞ La couverture médicale pour les habitants de la commune qui ne bénéficient pas des régimes de couverture existants,

☞ L'amélioration de l'état de santé de la population

☞ Les soins ambulatoires

Son financement s'effectue à travers les cotisations des adhérents, les subventions des communes ainsi que des fonds apportés par les organismes internationaux.

La mise en œuvre de la MCS s'est opérée en plusieurs étapes :

1°) sensibilisation de la population à l'utilité de la couverture sanitaire,

2°) application d'un taux de cotisation réduit pour encourager l'adhésion de la population à revenus modestes

3°) engagement d'un partenariat des professionnels de la santé (pharmaciens, médecins , centres de santé)

Prestations fournies par les MCS :

☞ Le transport des malades aux hôpitaux

☞ Remboursement des médicaments sur la base des ordonnances délivrées par les médecins des centres de santé publique

Les problèmes rencontrés :

☞ Régression du nombre des adhérents dans certaines communes

☞ Insuffisance et complexité de l'information

☞ L'application du RAMED ainsi que l'amélioration des services rendus par les dispensaires et les hôpitaux de la santé publique ont rendu moins utiles certaines prestations des MCS. ce qui s'est répercuté par un excédent de ressources de ces dernières.

Conclusion :

Selon l'intervenant, le bilan des MCS au Maroc reste, malgré tout, largement positif pour les considérations suivantes :

- ☞ Amélioration des standards de la santé chez la population communautaire,
- ☞ Sensibilisation relative de la population aux besoins de santé.

Le deuxième thème :

"L'expérience européenne : partage entre mutuelles" intervenant : Thierry Jeantet : président de rencontres de mont Blanc sur ES.

L'intervenant s'est posé les questions suivantes :

- ☞ Comment rester mutuelle dans le cadre d'une concurrence des assurances ?
- ☞ Comment rester dans l'économie sociale tout étant mutuelle ou coopérative?

C'est en réponse à ces questions que les coopératives et les mutuelles se sont réunies en groupements d'intérêt économique (GIE) pour :

- ☞ Mutualiser leurs moyens
- ☞ Leurs expériences
- ☞ Leurs projets communs
- ☞ Leur gouvernance
- ☞ Leurs compétences humaines

Les GIE ont pour avantage d'être flexibles en laissant la personnalité juridique et l'indépendance dans la décision à leurs membres. ce sont également des outils de partage et d'échange aussi bien au niveau interne qu'au niveau externe.

Conclusions et synthèses des panels

Au titre de la coopération externe le GIE européen a offert par exemple des aides techniques (savoirs faire) et des aides financières à des syndicats de salariés ainsi qu'à d'autres mutuelles dans différents pays.

Les GIE œuvrent essentiellement dans les domaines suivants :

- ☞ Assurances dommages
- ☞ Assurances vie
- ☞ Assurances santé
- ☞ Bancaires (auquel cas les mutuelles se transforment en coopératives)

Le troisième thème :

"Présentation de l'expérience de la mutuelle de santé du Gabon (MUSAGAB)" ; intervenant : Mr MARC NSI ENGO, membre fondateur de l'association professionnelle des établissements des micros finances du Gabon et membre de la confédération Nationale de PG PME.

La MUSAGAB a été créée en 2004 par la société civile et les syndicats. C'est la seule de son genre qui existe au Gabon jusqu'à maintenant. C'est une mutuelle d'assurance maladie volontaire. Elle fait adhérer les familles, par ailleurs constituées de deux à huit personnes.

Parmi ses particularités c'est qu'elle n'a pas encore de statut juridique reconnu par l'Etat Gabonais comme elle n'autorise pas le libre choix des prestataires de soins.

Elle collecte les cotisations de ses membres pour les affecter à ses diverses prestations sans dépasser un plafond de remboursement qu'on appelle "calle" pour tenir compte des taux réduits des cotisations pratiquées.

Conclusions et synthèses des panels

MARC NSI ENGO



ETHEL COTE



THIERRY JEANTET



Présentation, Jürgen SCHWETTMANN, Directeur Régional Adjoint du BIT "Les Recommandations de la rencontre de Johannesburg (Octobre 2009) et les alternatives de l'ESS face à la crise financière et économique internationale".

Modératrice : Ethel COTE, RCDEC (Canada), membre du RIPESS Nord Américain

Rapporteurs : Chaabane SABAR et Fatma AQIL

Réactions programmées de :

Eric LAVILLUNIERE, membre du Conseil d'Administration du RIPESS,

Madani COUMARE, président du RENAPESS- Mali

Thierry JEANTET, Président de Rencontres du Mont Blanc sur ES,

Nabil M'RAD, Président Administrateur d'Énergie Alternatives : "Les Coopérative d'Activité et d'Emploi";

Gautier BRYGO, Représentant Afrique d'Echos Communication, "Echos Communication au Maroc et en Afrique, Initiative de HARUBUNTU";

Kebir HANNOU, Directeur du Développement Local, Agence de L'Oriental "La stratégie de l'Agence de Développement de l'Oriental en matière d'encouragement de l'auto emploi".

ILO Conference :

"The Social Economy -Africa's Response to the Global Crisis" (Johannesburg, 19-21 October 2009)

Organization, plan of action, follow-up

By Jürgen Schwetmann
International Labour Office
Regional Office for Africa
Addis Ababa

Context of the Conference

The relationship between Africa, the social economy, the global crisis and the ILO;

Conclusions et synthèses des panels

The social economy and Africa: an age-old, yet vibrant tradition;

Africa and the global crisis: the continent is not responsible for the crisis, but suffers from its effects;

The social economy and the global crisis: resilience and response;

The social economy and the ILO: a mandate dating back to the foundation of the organization, and renewed in 2008;

The ILO and the global crisis: 1919, the World Commission, the Global Jobs Summit, the G 20, the Global Jobs Pact;

The ILO and Africa: a pioneer in the fight for the continent's emancipation.

The Conference

Over 200 participants:

Social economy promoters, leaders and practitioners from 39 African countries, plus constituents from all five African sub-regions;

Social economy promoters from overseas (12 countries from the Americas, Asia and Europe);

Development partners, projects, ILO staff;

Objectives:

To share knowledge and experience about different social economy models from around Africa;

To discuss how to mobilize the social economy in response to the crises in Africa;

To develop the contours of a programme to promote the social economy in Africa;

To assess the desirability and feasibility of putting the social economy on the international agenda

Conclusions et synthèses des panels

Outcome I : a working definition of the social economy

"A concept designating enterprises and organisations, in particular cooperatives, mutual benefit societies, associations, foundations and social enterprises, which have the specific feature of producing goods, services and knowledge while pursuing both economic and social aims and fostering solidarity."

Outcome II : A Declaration

Recognition of the role of the social economy and its enterprises and organisations in the African society, as well as their role in responding to the multifaceted crisis affecting African countries and their people

Conviction that the social economy provides complementary paths to development that bring together in a coherent manner the concerns of economic sustainability, social justice, ecological balance, political stability, conflict resolution and gender equality

Acknowledgement of the contribution of social economy enterprises and organisations in: meeting women's and men's needs and aspirations, contributing to the decent work agenda, addressing the food crisis, the HIV-AIDS pandemic, environmental challenges as well as enhancing voice and representation

Outcome III: The Plan of Action

Objective 1: An increase in the recognition of and partnerships with social economy enterprises and organizations

Objective 2 : Increase knowledge related to the promotion of social economy enterprises and organizations and the reinforcement of African social economy networks;

Objective 3: Establish an enabling policy, legal and institutional environment for social economy enterprises and organizations; as well as strengthening and promoting social economy structures at the national level;

Objective 4 : The social economy enterprises and organizations become more effective, efficient and contribute to the populations' needs in terms of income creation, social protection, employment promotion, rights at work, food security, environmental protection, fight against HIV-AIDS, elimination of child labour and the impact mitigation of the crisis.

Objective I : Global Level

For the ILO

Discussion at the International Labour Conference

Increasing ILO's capacity

Promoting the social economy conference during upcoming events

For social economy stakeholders

Partnerships between social economy actors

Connecting social economy networks

Objective II : Regional Level

Increasing the capacity of Governments and social partners, other stakeholders to promote the social economy

Mobilizing resources for a social economy programme for Africa:

Regional Observatory

Exchanges of experiences and practices

Networks of social economy promoters

Set-up of networks of expertise

Objective III : National Level

A conducive environment

Platforms of coordination, advocacy and dialogue

Country specific action plans

- ☞ Vertical and horizontal integration
- ☞ Monitoring system to measure social economy performance
- ☞ Curricula for training institutions

Objective IV : Micro and meso level

- ☞ Increase capacity of social economy enterprises, through business development services and training institutions;
- ☞ Integrate the social economy into local economic development strategies;
- ☞ Mobilize partners for capacity building of social economy and tools development;
- ☞ Improve access of the most vulnerable population groups to micro-finance, business development services, social services etc.; for by promoting their participation in social economy enterprises.

Follow-up

1. Turin, November 2009: a bilingual conference report and the action plan in five languages;
2. Tokyo, December 2009: a public seminar on the social economy in Africa organized by the World Bank Institute in Tokyo;
3. Turin, February 2010: establishment of an office-wide task force on the social economy;
4. Brussels, March 2010: presentation of the Johannesburg Plan of Action at the European Economic and Social Council (Foreign Relations Section) hearing on the social economy;
5. Brussels, March 2010: first and second draft of the concept note for a social economy observatory (in collaboration with HIVA)
6. Geneva/Turin, May 2010: Joint letter by ROAF and ITC to all other ILO Regional Directors inviting them to join the social economy initiative;
7. Geneva, June 2010: holding of the social economy task force meeting;
8. Geneva, June 2010: mandate by the International Labour Conference give to the Office to enhance its work on the social economy

Conclusions et synthèses des panels

9. Turin, July 2010: creation of a web site and a web-based social economy library;
10. Brussels, July 2010: adoption by the EESC of an opinion on the promotion of the social economy in Africa ;
11. Dakar, July 2010: Presentation of ILO's social economy concept and plan of action at the occasion of the AU-EU workshop on employment and decent work; integration of the concept into the EU-AU action plan;
12. Addis Ababa, July 2010 :presentation of the Johannesburg Plan of Action at the EESC meeting of civil society actors in Africa;
13. Turin, August 2010: Convening of a writer's workshop to produce a policy paper and a reader on the social economy & decent work;
14. Turin, October 2010: publishing of the ILO social economy "reader" in English, French and Spanish;
15. Kenitra, October 2010: establishment of the African social and solidarity economy network;
16. Turin, October 2010: organization of the first global social economy academy;
17. Addis Ababa, November 2010: recruitment of an Associate Expert on the Social Economy in ROAF (funded by Finland)
18. Geneva, November 2010: publishing of a policy paper on the social economy and decent work;
19. Geneva, November 2010: ILO of research study on social economy organizations in Mali and South Africa;
20. Brussels, December 2010: establishment of an observatory of the social economy in Africa in collaboration with African and European universities;
21. Addis Ababa, planned for 2011: creation of a challenge fund for social economy initiatives in Africa;
22. Venue to be determined, May 2011: Holding of the second social economy conference for Africa.

The Social Economy as a Bridge

- ☞ Between informal and formal economies: social economy organizations, being officially recognized, belong to the

Conclusions et synthèses des panels

formal sector; their members, however, may remain in the informal economy.

- ☞ Between rural and urban, and local and global: social economy entities can open markets, provide financial intermediation, facilitate procurement, organize market information, etc. SE organizations are, by definition, local in nature, but have the ability to connect the local to the global.
- ☞ Between economic and social concerns: social economy entities usually have a dual nature as businesses and associations of people. They ensure that economic and financial interests remain in balance with social and societal concerns.
- ☞ Between workers and employers.
- ☞ Between the four strategic objectives of the ILO.

Rapport sur la présentation de SCHWETTMANN et sur les réactions

Nous commençons par citer les points forts que M SCWETTMANN a présenté concernant la conférence de l'expérience de l'Afrique dans le domaine de l'ESS en réponse à la crise économique mondiale.

Il a commencé par présenter les objectifs du BIT et a enchainé par la crise mondiale dont il a bien souligné que l'Afrique n'est pas responsable de cette crise mais son expérience dans le domaine de l'ESS doit être renforcé, soutenu et pris comme modèle à l'échelle mondiale pour passé de l'échelle locale à celle globale et surtout pour présenter les concepts de l'ESS sur l'Agenda de la conférence de Genève pour traduire les recommandations en législation à l'échelle mondiale.

Pour cela, il faut surtout développer la communication autour de l'ESS dans certains pays du Nord qui ne le connaissent pas

BRYGO/ ECHOS COMMUNICATION

J'enchaîne avec la réaction de M BRYGO qui a parlé de l'expérience " Harubuntu " qui a associé un réseau de

journalistes à l'échelle internationale pour l'encadrement des projets de la population à Nairobi et de communiquer ces expériences à l'échelle globale.

NABIL M'RAD/ENERGIES ALTERNATIVES

Partant du fait que chaque être humain a une énergie l'idée est de mettre toutes ces énergies ensemble pour les utiliser d'une manière collective

☞ Ce qui les a conduit à innover en créant une entreprise (groupement) avec des composantes diversifiées de métiers : interactivité.

☞ Intérêt de coopération de se rendre service=possibilité de changer de métier se reconvertir avec la possibilité d'adaptation au contexte socioéconomique de chaque pays.

THIERRY JEANTET/RENCONTRES DU MONT BLANC

Participer au sommet de Novembre 2011 sur un nouveau modèle de développement, c'est une plateforme pour échanger.

Le président de cette association a rappelé la persistance de la crise économique mondiale et que l'association est une plateforme de projets dans différents thèmes et repose sur le développement de partenariat et invite les participants à passer des conventions avec le Mont Blanc afin de construire ensemble le modèle d'ESS favorisant les projets.

AHMED FARID/ VILLAGE N'JEBLA

Il a avancé qu'il y a de nouvelles formes de coopération et a mis l'accent sur les mesures d'accompagnement de l'ESS : financement une banque doit être destinée à cela. Il a également rappelé comment son village a été restauré par la solidarité de la communauté.

MADANI COUMARE/ RENAPESS MALI

Il a sensibilisé sur la vigilance à prendre quant à la multiplication des adeptes et a réagit sur la présentation de M SCHWETTMANN en soulignant que

son réseau et autres ne sont pas au courant de ce qui s'est passé après Johannesburg.

Il considère aussi que la formule de Turin (inviter des académiques) ne doit pas éloigner l'ESS de la pratique : travailler avec l'université et pas au sein de cette dernière)

Il recommande que cette conférence mette en place une feuille de route que le BIT devrait prendre en compte, que le BIT doit consulter les réseaux qui peuvent lui fournir les orientations nécessaires.

Conclusions et synthèses des panels

ERIC LAVILLUNIERE/MEMBRE DU CA RIPESS

Le représentant du RIPESS a souligné l'importance de cette rencontre pour relancer le processus. L'ESS nous éloigne de l'économie tout coût ;

Il rappelle que le RIPESS existe par vous tous, il a réagit par rapport à l'exposé en considérant que si on veut construire un modèle de l'ESS, il y a bien des concepts à repenser comme la compétitivité qui n'est pas que financière mais en matière de solidarité, de qualité (avec toutes ses dimensions).



Conclusions et synthèses des panels



Réseaux et groupes ayant participé à la rencontre africaine de Kenitra

- 1- **Bénin** : Groupe Béninois d'Economie Sociale et Solidaire (GBESS)
- 2- **Burkina Faso** : Réseau National de la Promotion d'Economie Sociale et Solidaire (RENAPESS-BF)
- 3- **Cameroun** : Réseau d'Economie Sociale et Solidaire du Cameroun (RESSCAM)
- 4- **Congo RDC** : Réseau des Acteurs du Kasai pour une Economie Sociale et Solidaire (REAKES)
- 5- **Côte d'Ivoire** : Réseau Ivoirien d'Economie Sociale et Solidaire (RIESS)
- 6- **Gabon** : Mutuelle de Santé du Gabon (MUSAGAB)
- 7- **Ile Maurice** : Mautitus Cooperatives Saving and Credit League (MACOSCLE)
- 8- **Mali** : Réseau National d'Appui à la Promotion d'Economie Sociale et Solidaire (RENAPESS)
- 9- **Niger** : Organisation Nigérienne pour la Promotion de l'Hydraulique et de Développement à la Base (ONPHDB)
- 10- **Sénégal** : Groupe Sénégalais d'Economie Sociale et Solidaire (GESS)
- 11- **Togo** : Réseau Togolais d'Economie Sociale et Solidaire (RTESS)
- 12- **Tunisie** : Mutuelle Nationale de l'Enseignement de Tunisie (MNET) et Union Nationale des Coopératives Tunisiennes (UNCT)
- 13- **Algérie** : Association TAJMAAT N'JEBLA
- 14- **Maroc** : Réseau Marocain d'Economie Sociale et Solidaire (REMESS)

Annexes

- ↳ La déclaration de Kenitra;
- ↳ Les statuts du RAESS;
- ↳ Les éléments de la feuille de route africaine;
- ↳ Le programme de la rencontre;
- ↳ La liste des participants;
- ↳ La revue de Presse;
- ↳ Comité d'organisation de la rencontre (REMESS, RIPESS).



Algérie



Bénin



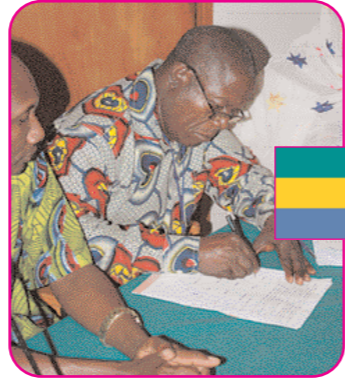
Burkina Faso



Cameroun



Congo RDC



Gabon



Iles Maurice



Mali



Maroc



Sénégal



Tunisie



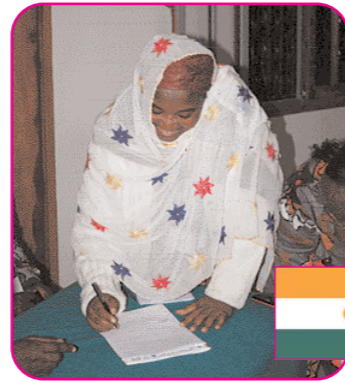
Côte d'Ivoire



Togo



"Représentants des Réseaux Africains d'ESS, réunis à Mehdia au Maroc du 20 au 24 octobre 2010"



Niger



Déclaration de Kenitra

Déclaration de Kenitra

La déclaration de Kenitra de KENITRA sur l'Economie Sociale et Solidaire

Rencontre des Réseaux Africains d'ESS, tenue à Mehdia du 20 au 24 octobre 2010.

Nous, représentants des Réseaux Africains d'ESS, réunis à Mehdia au Maroc du 20 au 24 octobre 2010,

Considérant le rôle de l'ESS dans le développement reconnu par la communauté internationale notamment :

Les rencontres du RIPESS au Luxembourg en avril 2009 ;

L'OIT lors de sa conférence de Johannesburg en octobre 2009 ;

Les rencontres du MONT BLANC.

Considérant les riches et diverses expériences de terrain des entreprises et organisations de l'ESS ;

Considérant la diversité des entreprises de l'ESS opérantes isolément sans aucun espace de concertation au niveau continental ;

Considérant l'importance des acteurs de l'ESS en Afrique ;

Considérant la nécessité de capitaliser les acquis et expériences des divers acteurs africains et internationaux en matière de développement ;

Considérant l'insuffisance des échanges inter et intra régionaux en matière d'ESS ;

Considérant le manque de valorisation des produits et services de l'ESS en Afrique ;

Considérant la faiblesse de la mobilisation des ressources locales nationales, continentales et internationales en faveur des acteurs de l'ESS ;

Considérant le rôle de résistance joué par l'ESS en réponse à la crise financière et économique qui a secoué le monde ;

1- Déclarons la création du RAESS comme espace de concertation, d'échange et de mutualisation des savoirs faire en matière d'ESS, et comme instrument de plaidoyer en faveur de l'ESS auprès des gouvernements, des instances africaines et internationales dont le siège est établi à Salé-Maroc ;

2- Adoptons une charte africaine de l'ESS ;

3- Approuvons une feuille de route en vue de créer les conditions de décollage du RAESS ;

4- Appelons les acteurs du développement du Nord et du Sud pour accompagner les réseaux nationaux existants et à créer à travers le RAESS pour leur opérationnalisation ;

5- Demandons le renforcement des capacités des entrepreneurs et managers des entreprises et organisations de l'ESS à travers des formations appropriées en collaboration avec des institutions des formations en développement durable (économiquement, socialement, culturellement et environnementalement) ;

6- Demandons la mise en œuvre de la Recommandation 193 de l'OIT sur la promotion des coopératives 2002, ainsi que le plan d'action de la conférence internationale de l'OIT et Johannesburg du 19 au 21 octobre 2009 ;

7- Demandons à la vulgarisation des bonnes pratiques présentée dans différents pays, lors la rencontre de Mehdia qui ont été présentées pendant la rencontre ;

8- Acceptons l'invitation Tunisienne pour l'organisation de la prochaine rencontre en Mars 2011.

Fait à Mehdia, le 23 octobre 2010

(voir le document de la déclaration pages 92-93)

Déclaration Africaine

Rencontre des Réseaux Africains d'ESS
Tenue à Mekhla du 20 au 24 octobre 2010

Nous, représentants des Réseaux Africains d'Economie Sociale et Solidaire, réunis à Mekhla au Maroc du 20 au 24 octobre 2010

- Considérant le rôle de l'ESS dans le développement reconnu par la communauté internationale notamment :
 - Les rencontres du RIPESS au Luxembourg⁰⁹ en avril 2009,
 - L'OIT lors de sa conférence de Johannesburg en octobre 2009,
 - Les rencontres du MONT BLANC
 - Considérant les riches et diverses expériences de terrain des entreprises et organisations de l'ESS,
 - Considérant la diversité des entreprises de l'ESS opérantes isolément sans aucun espace de concertation au niveau continental,
 - Considérant l'importance des acteurs de l'ESS en Afrique,
 - Considérant la nécessité de capitaliser les acquis et expériences des divers acteurs africains et internationaux en matière de développement,
 - Considérant l'insuffisance des échanges inter et intra régionaux en matière d'ESS,
 - Considérant le manque de valorisation des produits et services de l'ESS en Afrique
 - Considérant la faiblesse de la mobilisation des ressources locales nationales, continentales et internationales en faveur des acteurs de l'ESS,
 - Considérant le rôle de résistance joué par l'ESS en réponse à la crise financière et économique qui a secoué le monde
- 1- Déclarons la création du RAESS (réseau Africain de l'Economie Sociale et Solidaire) comme espace de concertation, d'échange et de mutualisation des savoirs faire en matière d'ESS, et comme instrument de plaidoyer en faveur de l'ESS auprès des gouvernements, des instances africaines et internationales dont le siège est établi à Sald-Maro.
 - 2- Adoptons une charte africaine de l'ESS
 - 3- Approuvons une feuille de route en vue de créer les conditions de développement de RAESS.

de Kénitra sur L'ESS

- 4- Appelons les acteurs du développement du Nord et du Sud à accompagner les réseaux nationaux existants et à créer à travers le RAESS pour leur opérationnalisation.
- 5- Demandons le renforcement des capacités des entrepreneurs et managers des entreprises et organisations de l'ESS à travers des formations appropriées en collaboration avec des institutions des formations en développement durable (économiquement, socialement, culturellement et environnementalement).
- 6- Demandons la mise en oeuvre de la Recommandation 193 de l'OIT sur la promotion des coopératives 2002, ainsi que le plan d'action de la conférence internationale de l'OIT et Johannesburg du 19 au 21 octobre 2009.
- 7- Demandons la vulgarisation des bonnes pratiques des différents pays présentes lors de la rencontre de Mekhla
- 8- Acceptons l'invitation Tunisienne pour l'organisation de la prochaine rencontre en Mars 2011.

Fait à Mekhla le 23 octobre 2010



STATUTS DU RESEAU AFRICAIN DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

NOTE DE PRESENTATION

L'idée de créer un Réseau des "Réseaux de l'Economie Sociale et Solidaire" a germé lors de la rencontre du Luxembourg en avril 2009, durant laquelle les participants des pays d'Afrique ont constaté la quasi-inexistence de relations et d'échanges entre les organisations et entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire des pays d'Afrique à cause de l'absence de cadres et d'espaces de contact et de concertation sur le continent. Il faut toujours attendre des opportunités offertes par des instances du système des Nations Unies (BIT) ou d'ONG du Nord pour se connaître et se faire connaître, mais sans oser faire de pas en avant.

C'est pour cette raison que les réseaux de l'ESS qui se sont rencontrés au Luxembourg se sont donnés rendez vous au Maroc en 2010, en vue de discuter, entre eux et chez eux en Afrique, du cadre idoine de concertation et d'échange d'expériences et d'établissement d'une feuille de route des alternatives des Entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire africaine face à la crise financière et économique mondiale en concevant des instruments innovés et appropriés pour assurer les conditions préalables à un développement humain durable.

C'est ainsi qu'à l'occasion de l'organisation par le Réseau Marocain de l'Economie Sociale et Solidaire (REMESS), à Kenitra-Mehdia, du 20 au 24 octobre 2010, de "la rencontre africaine sur l'Economie Sociale et Solidaire : Levier de développement approprié", un espace de réflexion a été dédié au cadre juridique d'un Réseau Africain de l'Economie Sociale et Solidaire (RAESS).

L'atelier, tenu le samedi 23 octobre, a élaboré un projet de statuts qui ont été présentés dans une séance plénière le même jour et ont été validés après y avoir apporté quelques modifications acceptées à la majorité.

Status du RAESS

Le Projet a été présenté article par article portant sur les dispositions afférentes aux aspects suivants :

- a) Objectifs;
- b) Qualité de membre;
- c) Organes de gouvernance;
 - ↳ Assemblée Générale
 - ↳ Comité de Coordination
 - ↳ Réseaux Nationaux
 - ↳ Secrétariat Exécutif
- d) Patrimoine et Ressources;
- e) Représentation légale;
- f) Champ du Règlement Intérieur;
- g) Dispositions d'ordre général : siège, dévolution du solde de liquidation en cas de dissolution.

Le projet traite des attributions, composition et fonctions assignées à chaque organe de gouvernance.

Sur certaines questions le projet renvoie au Règlement Intérieur qui doit en préciser les détails.

Il s'agit, entre autres, de la représentation aux Assemblées, des modalités de présentation des dossiers de candidature à l'adhésion, des nominations aux postes vacants dans l'intervalle des Assemblées électives, des recrutements du personnel....

"Réseaux de l'Economie Sociale et Solidaire"

STATUTS

Préambule

Les représentants des Réseaux africains de l'Economie Sociale et Solidaire, réunis le samedi 23 octobre 2010, à Mehdia- Kenitra (Maroc), à l'occasion de "la rencontre africaine sur l'Economie Sociale et Solidaire : Levier de développement approprié", (20 au 24 octobre 2010) mandatés par leur Réseau National respectif,

Status du RAESS

1) Considérant l'importance du rôle des Entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire dans l'implication et la participation de leurs membres dans la gestion de leurs propres affaires dans leurs dimensions économique, sociale, culturelle et environnementale;

2) Face aux conditions de précarité et de pauvreté des populations dans les pays africains, malgré les richesses naturelles et les potentialités économiques qu'ils recèlent;

3) Notant les disparités sociales et régionales en matière de développement humain dans les pays africains et convaincus de la nécessité de réduire les inégalités et la fracture sociale par l'instauration de la démocratie et la justice économique;

4) Soucieux de promouvoir la participation et l'implication de tous les acteurs dans la perspective du Développement Durable en agissant pour la préservation des ressources naturelles dans un environnement sain;

5) S'inspirant des recommandations de la rencontre de Johannesburg du 19 au 21 octobre 2009, organisée par le BIT sur "la réponse de l'Afrique à la crise à travers l'Economie Sociale et Solidaire" qui invite, entre autres, à mettre en œuvre la Recommandation 193 du BIT de 2002 "sur la promotion des coopératives";

6) Œuvrant ensemble pour des objectifs similaires et convergents dont la finalité est l'accès des populations qui en sont privées, aux droits économiques, sociaux et culturels ;

Déclarent :

Se constituer en Réseau Africain de l'Economie Sociale et Solidaire dénommé ci-après **RAESS**, et adhèrent aux présents Statuts.

Art 1 : Objectifs

Les objectifs du **RAESS** sont fixés comme suit :

1) Favoriser et promouvoir le partenariat entre les Organisations Non Gouvernementales, les Associations, les Coopératives, les Mutuelles, les Groupements Professionnels ainsi que d'autres formes de solidarité spécifiques et leurs structures de second rang par la construction de partenariats établis équitablement et sur la base de la solidarité et de la réciprocité,

2) Coordonner leurs activités, mettre en commun leurs connaissances, partager leurs expériences, promouvoir la recherche-action, la formation, la communication, l'échange d'informations et le renforcement des capacités et d'expertise ;

3) Echanger les idées en vue d'harmoniser les positions, organiser des plaidoyers en réponse à des interpellations à l'adresse de la société civile africaine et exercer du lobbying pour que le Réseau de l'Economie Sociale et Solidaire de chaque pays soit représenté au sein du Conseil Economique et Social du pays concerné ;

4) Consolider la présence RAESS tant au niveau national, que régional et international par la participation aux rencontres nationales, régionales et internationales, aux sommets mondiaux et aux forums organisés sur des thèmes en relation avec le Développement Durable, la mondialisation et ses impacts socio-économiques ;

5) Adopter et adapter les Technologies de l'Information et de la Communication dans la gestion des biens, des relations et des échanges et de la diffusion des savoirs et des savoirs faire.

6) Inscrire la démarche dans le cadre de l'Unité Africaine de la stratégie de coopération Sud-Sud et Sud-Nord

7) Valoriser les ressources humaines des Entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire par la communication, la fluidité et la circulation et la diffusion des informations et données et la mutualisation des moyens permettant d'acquérir des savoirs et savoirs faire opérationnels et

qualitatifs ayant un effet sur la performance des entreprises et l'amélioration des revenus et la répartition équitable des richesses entre ceux et celles qui contribuent à leur réalisation tout en combattant la pollution et en protégeant l'environnement,

8) Etudier la faisabilité de montage et de réalisation des partenariats inter-coopératives de valorisation des produits par agrégation et organisation des filières en vue d'instaurer un circuit d'échanges commerciaux (produits et services) entre les coopératives de producteurs et de consommateurs, entre les pays africains et avec les coopératives de consommateurs dans le Nord

9) Mettre en œuvre des modes de représentation permettant aux pouvoirs publics de chaque pays de compter sur des interlocuteurs représentatifs, conscients et responsables, afin de développer le dialogue civique et social,

Pour ce faire, RAESS établit des relations de coopération et de partenariat avec les services publics, les collectivités locales, les organismes d'aide au développement nationaux et internationaux, gouvernementaux et non gouvernementaux.

Art 2 : Siège

Le siège RAESS est établi au Maroc à Salé. Le siège du Réseau de l'Economie Sociale et Solidaire dans chaque pays membre est considéré comme étant une antenne nationale.

Il peut être transféré, dans tout autre pays africain sur décision de l'Assemblée Générale avec deux tiers (2/3) des voix des membres présents ou représentés.

Art 3 : Durée

La durée du RAESS est illimitée.

Art 4 : Membres

4-1- Le RAESS se compose des Réseaux de l'Economie Sociale et Solidaire

Status du RAESS

des pays africains, juridiquement constitués dans leurs pays respectifs et admis par délibération du Comité de Coordination après étude de dossiers de candidature contenant toutes les informations et données nécessaires.

Le Règlement Intérieur spécifie les documents devant être fournis dans le dossier de candidature.

4-2- La qualité de membre se perd par :

- ☛ Démission adressée au Comité de Coordination qui, sous réserve d'un quitus requis lorsqu'il s'agit d'un gestionnaire du RAESS ou de l'un de ses projets, notifie son accord,

- ☛ Exclusion pour motif grave prononcée par le Comité de Coordination suite à un rapport circonstancié établi par un comité ad hoc désigné, après que le membre concerné ait été entendu. Le Règlement Intérieur spécifie la composition de la commission ad hoc.

- ☛ Absences répétées non justifiées aux assemblées générales (au moins trois fois successives) et après explication de l'intéressé auprès du Comité de Coordination,

- ☛ Non-paiement de la cotisation pour deux périodes successives après en avoir été mis en demeure par le Comité de Coordination.

Dans tous les cas, le RAESS se réserve le droit de poursuite, le cas échéant, pour recouvrer ses droits ou réclamer réparation de préjudices ou dommage subis.

Art 5 : Organes de gouvernance

Le RAESS comprend les organes suivants :

- ☛ Assemblée Générale
- ☛ Comité de Coordination
- ☛ Secrétariat Exécutif

Status du RAESS

Art 6 : Assemblée Générale Ordinaire

6-1- L'assemblée générale ordinaire est composée des Présidents des Réseaux membres du RAESS ou leurs représentants mandatés à cet effet.

6-2- Chaque Réseau, selon un quota que fixe le Comité de Coordination conformément aux dispositions que prévoit le règlement intérieur, désigne le nombre de délégués qui peuvent assister à l'Assemblée Générale, selon les catégories: ONG, coopératives, mutuelles, assurances, Groupements Professionnels, Epargne et Crédit, Habitat, Commerce Equitable et Solidaire, Tourisme Culturel, Initiatives Sociale, Education et Formation. Chaque réseau membre a une seule voix quelque soit le nombre de délégués qui prennent part à l'assemblée générale.

6-3- L'Assemblée Générale Ordinaire se réunit une fois tous les deux ans sur convocation du Coordinateur qui en dirige les travaux

6-4- La convocation doit être faite au moins deux mois à l'avance et doit comprendre un ordre du jour fixé par le Comité de Coordination ;

Le membre de l'assemblée peut se faire représenter par procuration.

Cependant, aucun membre ne peut détenir plus de deux pouvoirs y compris le sien.

6-5- Sur première convocation l'assemblée délibère valablement par la présence ou la représentation au moins de la moitié des membres en situation régulière via à vis du RAESS. Si le quorum n'est pas atteint la deuxième réunion se tient dans les vingt quatre heures (24h) qui suivent et délibère valablement quelque soit le nombre de présents et représentés. Les décisions sont prises à la majorité simple des présents et représentés.

L'assemblée générale prend connaissance des rapports moral et financier, que présente le Comité de Coordination pour la période précédente.

Elle en discute le contenu et adresse des recommandations au Comité de Coordination.

Le secrétariat Exécutif présente un rapport sur les activités de la période écoulée, un programme et un budget pour la période suivante.

L'assemblée générale entend le rapport d'audit du commissaire aux comptes ;

6-6- Elle se prononce sur ses rapports par un vote donnant lieu au quitus pour l'exercice précédent ou dans le cas contraire exige du Comité de Coordination présentation d'informations complémentaires sur sa gestion.

6-7- L'Assemblée Générale élit les membres du Comité de Coordination sur la base d'une liste comprenant pour chaque pays un titulaire et un suppléant.

Le pays à qui échoit la présidence désigne un troisième membre qui devient suppléant.

6-8- L'Assemblée Générale délibère sur les points inscrits à l'ordre du jour établi par le Comité de Coordination.

Elle élabore une "Feuille de Route" du RAESS, adopte une "Charte des Valeurs" et fixe les options quant à la stratégie à adopter pour atteindre ses objectifs.

Art 7 : Assemblée Générale Extra Ordinaire

7-1- L'Assemblée Générale Extra ordinaire se réunit sur convocation du Coordinateur ou de deux Coordinateurs Adjoints.

7-2- Elle se réunit pour délibérer sur :

- ☛ La modification ou révision des statuts;
- ☛ L'exclusion d'un membre pour faute grave;
- ☛ La dissolution du RAESS.

La convocation est faite au moins trois mois avant la date de l'assemblée.

Status du RAESS

7-3- S'il s'agit de modification ou révision des statuts, l'assemblée délibère valablement à la majorité simple des présents ou représentés, à condition que le quorum moitié plus un ($1/2 + 1$) des membres soit atteint à la première convocation. Si le quorum n'est pas atteint, la deuxième réunion dans les vingt quatre heures (24h) qui suivent et délibère quel que soit le nombre de présents et représentés.

7-4- S'il s'agit de l'exclusion d'un membre ou de dissolution du RAESS, l'Assemblée Générale Extra ordinaire est convoquée spécialement à cet effet. Elle doit comprendre au moins deux tiers des membres ayant la qualité de délégué. Si le quorum n'est pas atteint, une seconde assemblée se tient dans les vingt quatre heures (24) qui suivent et délibère quelque soit le nombre de membres présents ou représentés.

Article 8 : Comité de Coordination

8-1- Le RAESS est administré par un Comité de Coordination composé de six (6) membres élus au scrutin secret à la majorité des voix exprimées pour une durée de six (6) ans avec le renouvellement du tiers ($1/3$) par tirage au sort tous les deux ans. Les membres sortants sont rééligibles une seule fois.

La qualité de membre du Comité de Coordination cesse dans le cas où le membre concerné est décédé, n'est plus mandaté par le Réseau National qu'il représente ou dans le cas où le Réseau du pays qu'il représente n'est plus membre de RAESS.

En cas de vacance de postes en son sein entre deux assemblées électorales, le Comité de Coordination pourvoit à la nomination de nouveaux membres selon un dispositif transitoire que précise le Règlement Intérieur.

Les membres titulaires du Comité de Coordination se réunissent au moins une fois tous les Six (6) mois et chaque fois que le Coordinateur le convoque dans un délai d'au moins un mois. Le Comité de Coordination peut décider d'inviter toute

personne qu'il juge utile pour ses travaux à participer à ses réunions.

Le Comité de Coordination peut tenir ses réunions à distance. Toute réunion doit être sanctionnée par un Procès Verbal qui doit être communiqué par le net à tous les réseaux membres dans la semaine qui suit sa tenue.

8-2- Le Comité de Coordination délibère valablement à la date de la première convocation si le quorum ($1/2 + 1$) est atteint. Il délibère à la deuxième convocation qui se tient dans les vingt quatre heures (24h), quel que soit le nombre de présents et représentés.

8-3- Les membres du Comité de Coordination peuvent se faire représenter par procuration ou par leurs suppléants,

8-4- Le Comité de Coordination prend ses décisions à la majorité des membres présents ou représentés et délibère sur toute question qui figure à son ordre du jour indiqué dans les convocations.

8-5- Le Comité de Coordination comprend les fonctions suivantes :

- ☛ Le Coordinateur,
- ☛ Cinq (5) Coordinateurs Adjoints en charge respectivement des :
 - a- Associations,
 - b- Coopératives d'épargne et de crédit, de logement, de commercialisation
 - c- Mutuelles et Assurances Mutuelles
 - d- Fondations et Groupements Professionnels et
 - e- Partenariats.

8-6- Les membres sont répartis, à partir de quatre réseaux, parlant une langue commune, en collèges des :

- a- Francophones
- b- Anglophones
- c- Arabophones
- d- Hispanophones - Lusophones.

Status du RAESS

Chaque collège est représenté au comité par un Coordinateur adjoint élu par ses pairs.

Le Comité de Coordination élit, au scrutin secret, parmi ses membres le Coordinateur.

Il nomme un Secrétaire Exécutif qui sera choisi parmi les personnes candidates qui remplissent les conditions fixées dans les termes de référence.

8-7- Le Comité de Coordination définit le programme d'action du RAESS en conformité avec ses objectifs et dans le cadre des orientations et recommandations de l'Assemblée Générale.

Il examine le rapport d'activité que lui présente le Secrétaire Exécutif, évalue les réalisations et décide des mesures ou dispositions qu'il convient de mettre en œuvre pour développer les activités du RAESS.

8-8- Il étudie les comptes du RAESS et prépare les rapports moral et financier à soumettre à l'examen de l'assemblée générale.

8-9- Le Coordinateur exécute les décisions du Comité de Coordination et engage le RAESS dans la limite des dites décisions qui doivent obligatoirement être consignées dans un procès verbal.

Il engage, ordonne et liquide les dépenses et constate les apports en ressources et signe les ordres de paiement conjointement avec le Secrétaire Exécutif.

Les fonctions assurées au sein du Comité de Coordination ne donnent pas lieu à rémunération. Cependant, en cas de frais à engager pour des missions assignées à ses membres, le RAESS les prend en charge sur présentation des justificatifs et conformément aux dispositions du Règlement Intérieur.

Art 9 : Réseaux Nationaux

Chaque pays est représenté au sein du RAESS par un seul réseau qui remplit les conditions requises, notamment l'enga-

gement à respecter les valeurs et principes contenus dans la Charte, à mettre en œuvre "la feuille de route", à s'interdire toutes discriminations pour des raisons, politiques, religieuses, raciales, linguistiques ou ethniques.

Art 10 : Secrétariat Exécutif

10-1- Le RAESS est administré à temps plein par un Secrétaire Exécutif recruté et nommé par le Comité de Coordination.

Les attributions du Directeur Exécutif sont spécifiées dans la lettre d'engagement formant contrat entre l'intéressé et le RAESS.

10-2- Le personnel administratif et les membres des équipes embauchées pour l'exécution de projets sont recrutés selon la législation et réglementation en vigueur.

Art 11 : Responsabilité

La responsabilité qu'exercent le Coordinateur, ses Adjoints et le Secrétaire Exécutif ne les engage personnellement, qu'en cas d'abus et/ou de faute grave.

Les conventions, contrats ou accords avec les tiers engagent RAESS en tant que personne morale et par conséquent les réseaux qui en sont membres et ce qui le deviennent ultérieurement.

Art 12 : Règlement Intérieur

Un règlement Intérieur est établi par le Comité de Coordination qui l'applique sous réserve de le soumettre à l'approbation de l'assemblée générale lors de sa plus proche session.

Le Règlement Intérieur fixe et précise les divers points non prévus ou non suffisamment explicités par les statuts, notamment ceux relatifs à l'administration interne, aux procédures comptables, aux modalités de désignation des participants aux Assemblées Générales, au recrutement, remboursement des frais de missions effectuées sur ordre et pour le compte du RAESS.

Art 13: Patrimoine du RAESS

13-1- Les ressources du RAESS sont constituées de :

- ☛ Contributions et apports des membres ;
- ☛ Aides et subventions accordées par les pouvoirs publics;
- ☛ Aides, donations et subventions obtenues des organisations non gouvernementales étrangères poursuivant les mêmes objectifs;
- ☛ Contributions financières des organisations intergouvernementales ou similaires dont l'activité est en relation avec les objectifs du RAESS ;
- ☛ Fonds mobilisés à l'occasion de manifestations publiques;
- ☛ Fonds affectés spécialement à la réalisation des projets;
- ☛ Cotisations des membres, dont le montant est fixé par le Comité de Coordination.

13-2- Le RAESS peut posséder des biens meubles ou immeubles et procéder à toutes les transactions dans la limite de ce qui est autorisé par la législation et réglementation en vigueur et qui concourent au développement et à la mise en œuvre de ses activités ou en relation avec ses objectifs.

Art 14 : Représentation du RAESS

Le Coordinateur représente le RAESS vis-à-vis des pouvoirs publics, des autorités, des juridictions, des organisations, des partenaires et des tiers.

Il défend ou répond du RAESS devant la juridiction du pays dont il a la nationalité.

Art 15 : Dissolution-Dévolution du solde

15-1- En cas de dissolution, l'assemblée générale désigne deux commissaires aux comptes experts liquidateurs qui auront les pouvoirs les plus étendus pour

Status du RAESS

la réalisation des actifs et le règlement des passifs.

15-2- En cas de dissolution du RAESS, le Comité de Coordination décide de la dévolution du solde actif à une organisation non gouvernementale, apolitique, à religieuse et à but non lucratif à dimension continentale.

15-3- Les éventuels fonds, bien, meubles ou immeubles, occupés ou détenus en possession par RAESS à titre de mandataire ou autre, feront retour à qui de droit.

Article 17 : Dépôt légal

Toute personne porteuse de copies des présents statuts et des pièces prescrites par la loi est habilitée à effectuer le dépôt légal du dossier du RAESS auprès des autorités administratives compétentes.

Fait à Mehdia le samedi 23 octobre 2010.

Signatures

- 1- ALGERIE
- 2- BENIN
- 3- BURKINA FASO
- 4- CAMEROUN
- 5- CONGO RD
- 6- COTE D'IVOIRE
- 7- GABON
- 8- ILES MAURICE
- 9- MALI
- 10- MAROC
- 11- NIGER
- 12- SENEGAL
- 13- TUNISIE
- 14- TOGO

Les éléments de la feuille de route africaine**FEUILLE DE ROUTE****Rappel du contexte :**

Nous sommes en production de la nouvelle feuille de route de l'ESS Africaine.

Elle est inspirée par :

- ☛ La Vision africaine de Bamako 2005;
- ☛ Les existants au niveau international;
- ☛ Les divers plans d'actions incluant le plan d'action du BIT;
- ☛ L'agenda à court terme du Réseau qui se met en place et qui est fondé sur la restitution de la Rencontre Mehdia-Kenitra de l'ESS avec entre autres les acteurs privés et publics;
- ☛ Et les axes à compléter avec les contributions pays qui ont été faites en début de cette rencontre.

Feuille de route

PROPOSITION DES GRANDS AXES DU PROJET DES RESEAUX AFRICAINS 2010-2013

AXE 1: RENCONTRE INTER RESEAUX AFRICAINS:**1. Objectif :**

Dynamiser le mouvement africain de l'ESS

2. Activités:

- ☛ État des lieux du réseautage;
- ☛ RIPESS Afrique : Réseau africain en perspective;
- ☛ Echange sur les crises affectant la promotion de l'ESS;
- ☛ Projet fédérateur (Cap Eco Sol);
- ☛ Actions de partenariat;
- ☛ Organisation de rencontres (thématiques) inter réseaux africains à tous les 2 ans (Forum social Mondial ou aut-

res moments, Forum des chefs d'État de Lomé, etc.);

- ☛ Intégration des nouvelles technologies d'information;
- ☛ Préparation de la participation africaine au RIPESS :
- ☛ Format de participation (profils des référents par pays, activités à animer, plaidoyer);
- ☛ Stratégies de mobilisation sociales et des ressources financières;
- ☛ Echanges inter acteurs sur l'ESS et les relations économiques et financières africaines et internationales.

3. Résultats attendus

- ☛ Une vision claire et précise du Réseau Africain est définie et partagée par l'ensemble des réseaux nationaux;
 - ☛ l'état actuel du niveau de fonctionnement des réseaux nationaux est connu;
 - ☛ des cadres de concertation sont organisés pour débattre des questions de promotion de l'Economie Sociale et Solidaire sur le continent Africain.
- 4- Profils des participants :**
- ☛ Conseil d'administration du réseau Africain;
 - ☛ Conseil d'administration des réseaux nationaux;
 - ☛ Acteurs de l'ESS.

AXE 2: RENFORCEMENT DES RESEAUX NATIONAUX :

- 1. Objectifs :** Entre 2010-2013, accompagner l'émergence et le renforcement de réseaux nationaux dans 13 pays d'Afrique (Bénin, Burkina, Cameroun, Côte d'Ivoire, Congo RDC, Ethiopie, Guinée, Mali, Maroc, Niger, Mauritanie, Sénégal, Togo) Tunisie et ; en 2011 pour les autres pays africains en vue de la constitution d'un réseau africain de l'ESS. (ouverture sur toute l'Afrique)

Les éléments de la feuille de route africaine

2. Activités :

Il s'agit d'appuyer notamment :

- ☛ Les actions de structuration aux échelles locale, régionale et nationale;
- ☛ La communication, la promotion et la formation en ESS;
- ☛ L'information et la mobilisation pour RIPESS Asie;
- ☛ L'organisation d'événements d'expression pratiques pour les acteurs professionnels;

3. Résultats attendus

- ☛ Des nouveaux réseaux nationaux sont créés, structurés et formalisés dans les différents pays concernés (pays ne disposant pas encore de réseau);
- ☛ Un diagnostic institutionnel est réalisé au sein des réseaux existants pour une mise à niveau éventuelle;
- ☛ Un système de communication est créé entre les différents réseaux (correspondances, missions d'informations en français initialement et dès 2010 en anglais);
- ☛ Des obstacles à la mise en place du réseau continental sont identifiés et solutionnés;
- ☛ Des stratégies plus efficaces de collaboration entre les différents acteurs de l'ESS sont définies;

- ☛ Une déclaration africaine actualisée mobilisant les réseaux existants et émergents.

4. Acteurs concernés :

- ☛ les Services techniques des différents États;
- ☛ les conseils d'administration et le personnel des réseaux nationaux;
- ☛ les partenaires techniques et financiers;

- ☛ les acteurs de base de l'ÉSS;
- ☛ les représentants africains du conseil d'administration du RIPESS.

AXE 3: LANCEMENT OFFICIEL DU RESEAU AFRICAIN DE L'ESS : RIPESS AFRIQUE

1. Objectif : Arrimer le réseau africain formel au RIPESS.

2. Activités:

- ☛ Restitution et Capitalisation de Luxo9;
- ☛ Evaluation de la dynamique du réseautage;
- ☛ Plan d'action à moyen terme du réseau africain.

3. Résultats attendus

- ☛ l'opinion internationale est informée de la mise en place d'un Réseau Africain consensuel par les réseaux nationaux de l'ESS;
- ☛ les conclusions et recommandations de Lux 09 ont été largement diffusées auprès des Réseaux nationaux;
- ☛ un plan d'action à moyen terme du réseau africain est élaboré;
- ☛ des modalités de collaboration sont établies d'une part entre le Réseau africain et le RIPESS et d'autre part entre le Réseau africain et des Partenaires techniques et financiers.

4- Profils des participants :

- ☛ Conseil d'administration du RIPESS;
- ☛ Conseil d'administration des réseaux nationaux;
- ☛ Services techniques des États concernés;
- ☛ Représentation du RIPESS;
- ☛ La presse.

Les éléments de la feuille de route africaine

Axe 4 : Opérationnalisation des priorités : TIC, environnement, énergies alternatives, les ressources, la gouvernance

Ajout : provenant de l'exercice des femmes

Environnement : Améliorer le cadre de vie et cadre de travail des femmes en ESS

Mettre à profit :

- ☛ Créer un espace d'échange femmes en ESS;
- ☛ Créer un espace de commercialisation, des savoirs faire, entre les femmes;
- ☛ Capitaliser et diffuser les bonnes pratiques.

Les entreprises d'économie sociale ne peuvent pas être isolées des grandes questions telles que l'environnement et la crise économique.

L'exportation de tous les déchets toxiques vers les pays africains crée des problèmes majeurs - voir comment intégrer cette problématique.

L'Afrique est sous alimentée en énergie, donc au niveau de l'énergie renouvelable qui pourrait contribuer au dévelop-

pement de l'Afrique tout en offrant des opportunités aux entreprises d'économie sociale.

La construction scientifique et idéologique à partir des pratiques d'ESS. Il est intéressant de déterminer la différence entre le capitalisme, le néolibéralisme et l'ESS. Pour que l'ESS soit identifiée comme un modèle de développement.

Il faut imposer l'ESS comme mode de production et cela dans chaque pays.

Important d'ajouter l'approche "droit", égalité.

Dans la mise en contexte, on doit nommer les causes, les politiques néolibéralistes, le déficit social où 90% de la population de partout de par le monde bénéficie 10% des richesses de la terre.

Ajouter : La sauvegarde des ressources naturelles

Important de ne pas passer sous silence les autres mouvements de la société civile qui s'inscrivent dans les résistances.

Il y a un vide juridique pour les entreprises d'économie sociale et solidaire qu'il est impératif de combler.

Programme

RENCONTRE DES RESEAUX AFRICAINS D'ESS SUR "L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : LEVIER POUR UN DEVELOPPEMENT APPROPRIE"

(Municipalité de Kenitra et Centre du Croissant Rouge à Mehdia Province de Kenitra du 20 au 24 octobre 2010)

MERCREDI 20 OCTOBRE 2010

☞ Accueil et inscription des invités à l'hôtel Assam Kenitra/Centre du Croissant Rouge à Mehdia.

JEUDI 21 OCTOBRE 2010

☪ MATIN

08h 30min à 09h

☞ Accueil et inscription des participants au siège de la municipalité de Kenitra ;

09h à 10h20min

☞ Ouverture de la rencontre au siège de la Municipalité de Kenitra

1- Mot de bienvenue d'Aziz RABBAH, Président du Conseil Municipal de Kenitra;

2- Discours du Monsieur le Ministre Chargé des Affaires Economiques et Générales, Nezar BARAKA (Prononcé par Monsieur le SG de ce Ministère);

3- Intervention Ali BENKIRANE, Directeur du Département des Activités Génératrices de Revenus et d'Emploi à l'Agence de Développement Social (ADS);

4- Intervention de Mohamed TALBI, Directeur Général de l'Entraide Nationale;

5- Présentation du cadre général et du programme de la rencontre, Abdeljalil CHERKAOUI, Président du REMESS;

6- Présentation de " la politique, stratégie et programme du Maroc en Economie Sociale et Solidaire " par Monsieur Abdelmounaim GUESSOUS, Directeur du Département de l'Economie Sociale au sein du Ministère Chargé des

Programme de la Rencontre

Affaires Economiques et Générales.

10h 20 min à 10h 40min : Pause

10h 40min à 13h 15min

PANEL 1 : politiques, stratégies et programmes nationaux en matière d'Economie Sociale et Solidaire" :

- **Modérateur** : Abdeljalil CHERKAOUI, Président du REMESS

- **Rapporteurs** : Ali BOUGRINE et Saida TOUFIK

- **Intervenants** :

- Les représentants des Réseaux africains de l'Economie Sociale et Solidaire :

☞ Benin, 2.Burkina Faso, 3.Cameroun, 4.Congo, 5.Cote d'Ivoire, 6.Egypte, 7.Gabon, 8. Guinée, 9. Ile Maurice, 10.Mali, 11.Niger, 12.Sénégal, 13.Togo, 14. Tunisie, 15.Algérie

☞ Communication de Pierre MOORKENS, Président De l'ONG Echos Communication (Belgique) "Les neurosciences au service de l'Economie Sociale et Solidaire".

13h 15 min : Déjeuner

☪ APRES MIDI

15h à 16h 40min

PANEL 2 : " Problématique de l'entrepreneuriat associatif, coopératif et mutualiste "

-**Modérateur** : Emmanuel KAMDEM, Spécialiste Principal des coopératives au BIT, Genève

-**Rapporteurs** : Boulmane AOURAGH, Lounis RAHOUTI

-**Intervenants** :

☞ Youssef ALAOUI SOULAIMANI, membre du Conseil d'Administration de la Conférence Panafricaine des Coopératives (CPC), consultant chercheur dans le domaine des coopératives : "Défi de la formation des formateurs en entrepreneuriat associatif, coopératif et mutualiste"

Programme de la Rencontre

☞ Emmanuel KAMDEM "Particularité de management des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire"

☞ Emmanuel KAMDEM "Les problèmes de commercialisation des produits et services entre les coopératives africaines"

☞ Madani COUMARI, Président RENAPESS- MALI "Le marketing dans les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire"

16h 40min à 17h : Pause

17h à 18h :Débat et synthèse

VENDREDI 22 OCTOBRE 2010

☪ MATIN

09h à 10h 40min

Panel 3 : "Financement solidaire et coopératif pour les Entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire (EESS)".

- **Modérateur** : Madani COUMARE, RENAPESS-MALI

- **Rapporteurs** : Ahmed LAAZIZ et Khalid ALAYOUD

- **Intervenants** :

☞ Emmanuel KAMDEM, Spécialiste Principal des coopératives au BIT "Problème de financement des entreprises et organisations de l'économie sociale en Afrique : Les COOPEC et les banques coopératives peuvent-elle apporter la solution?"

☞ Lahcen DAOUDI, Professeur universitaire-Député "Banques islamiques pour le développement et contre l'usure"

☞ Fernand VINCENT, Fondateur et Secrétaire Général honoraire de l'Institut Panafricain de Développement (IPD) : "le financement de l'Economie Sociale Solidaire".

☞ Dharamjeet BUCKTOWAR, Secrétaire Général de Mauritus Coopérative Union Limited-Confédération des Coopératives, Ile Maurice "L'expérience

des Coopératives d'Epargne et de Crédit en Ile Maurice"

☞ Rida LAMRINI, président d'INMAA, ex-président de la Fédération Nationale des Associations de Micro crédit (FNAM) : "Les Associations de Micro Crédit au Maroc, à la croisée des chemins"

☞ Youssef ERRAMI, directeur de Centre Mohamed Six de Soutien à la Micro Finance Solidaire (CMS) : "Renforcement de la solidarité des Associations de Micro crédit et incitation à la mutualisation des ressources"

10h 40min à 11h 15min : Question/ réponse

11h 15min à 11h 30min : Pause

11h 30min à 12h 30min

Panel 4 : " Agrégation pour un développement participatif territorialisé et intégré "

- **Modérateur** : Mohamed JAOUAD, Ingénieur Economiste Agricole et Rural

- **Rapporteurs** : Abdelkader FTOUHI et Nadia OULEHRI

- **Intervenants** :

☞ Miguel DE CLERK, Directeur de l'ONG Echo Communication, Belgique : "Changer les comportements pour un développement durable, expérience pilote de la commune Sidi Boumahdi, Settat"

☞ Saida TOUFIK, Directrice du Laboratoire Universitaire Management des Compétences et Développement Personnel et Humain, "Développement Personnel et Humain, une expérience à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Mohammedia"

☞ Jalal JABRI, Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, "Place de des entreprises de l'ESS dans la mise en oeuvre du Plan Maroc Vert (PMV) "

☞ Zaid ANNASSER, Directeur production animale de la Coopérative COPAG : "Histoire de vie d'une coopérative multifonctionnelle : COPAG"

Programme de la Rencontre

☞ Lahoussine ASSEMBLALI, président de la Commune Rurale de TIMOULILTE, de la région de TADLA AZILAL : "Témoignage d'animation dans une commune, cas de TIMOULILTE".

12h 30min à 13h 15min

Discussion, question / réponse

☛ APRES MIDI

15h à 16h 30min

Panel 5 : "Autonomisation de la femme à travers les Entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire (EESS)"

- **Modérateur** : Hamid EL FAROUKI, Ingénieur statisticien-économiste, expert en développement

- **Rapporteurs** : Hassan DDICH, Khalid ALAYOUD

- **Intervenants** :

☞ Thierry JEANTET, Directeur Général du Groupement d'Intérêt Economique (GIE) européen d'Assurance de l'Economie Sociale et Solidaire "EURESA" et président de RENCONTRES du Mont Blanc, "L'expérience des Rencontres de Mont Blanc"

☞ Ali BENKIRANE, Directeur du Département des Activités Génératrice de Revenus et d'Emploi à l'Agence de Développement Social (ADS) : "Action de l'ADS en faveur des coopératives de femmes"

☞ Ethel COTE, RCDEC (Canada), membre du RIPESS Nord Américain : "Femmes et ESS, une vision globale"

☞ Fatma AIT MOUHOUCHE, Directrice de l'Association Nationale des Coopératives d'Argan (ANCA) "l'ANCA et ses trois défis : alphabétisation fonctionnelle, couverture sociale et labellisation"

☞ Fouzia EZZAOUDI, présidente de la Coopérative des Initiatives Sociales-Fès et membre du Comité constitutif de l'Union Nationale des Coopératives d'Education et Formation : "Coopérative d'Education et de Formation : une alternative aux diplômés en quête d'insertion socio-économique"

☞ Zhor RACHIQ, présidente de l'Association Femme Action "Soutien aux femmes rurales par l'Alphabétisation fonctionnelle et les Activités Génératrices de Revenus"

18h à 18h 45min : Question/ réponse

16h 50m : Pause

16h 50min 18h

Panel 6 : "Solidarité, entraide et mutualité pour la protection, la prévention et la couverture sociale"

- **Modérateur** : Hamid EL FAROUKI, Ingénieur statisticien-économiste, expert en développement.

- **Rapporteurs** : Salah BOUASRYA et Abdallah SOUHIR

- **Intervenants** :

☞ Ahmed CHAHIR, coordonnateur de programmes, Représentation de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à Rabat : "Expérience des Mutuelles Communautaires de Santé en faveur des femmes rurales"

☞ Ethel COTE, spécialiste de la mutualité du Nord "Quelques exemples de mutuelles communautaires réussies".

☞ Thierry JEANTET, président de rencontres de mont Blanc sur ES, "L'expérience européenne : partage entre mutuelles"

☞ Marc NSI ENGO, membre Fondateur de l'Association Professionnelle des Etablissements des Micros Finances du Gabon et membre de la Confédération Nationale du PG des PME "Présentation de l'expérience de la Mutuelle de Santé du Gabon (MUSAGAB)"

18h à 18h 45min : Débat et question/réponse

Programme de la Rencontre

SAMEDI 23 OCTOBRE 2010

☛ MATIN

9h à 11h

7- Présentation, Jürgen SCHWETTMANN, Directeur Régional Adjoint du BIT "les Recommandations de la rencontre de Johannesburg (Octobre 2009) et les alternatives de l'ESS face à la crise financière et économique internationale",

- **Modératrice** : Ethel COTE, RCDEC (Canada), membre du RIPESS Nord Américain

- **Rapporteurs** : Chaabane SABAR et Fatma AQIL

- Réactions programmées (5 minutes) de :

☞ Eric LAVILLUNIERE, membre du Conseil d'Administration du RIPESS,

☞ Madani COUMARE, président du RENAPESS- Mali

☞ Thierry JEANTET, Président de Rencontres du Mont Blanc sur ES,

☞ Nabil M'RAD, Président Administrateur d'Énergie Alternatives : "Les Coopérative d'Activité et d'Emploi",

☞ Gautier BRYGO, Représentant Afrique d'Echos Communication, " Echos Communication au Maroc et en Afrique, Initiative de HARUBUNTU".

☞ Kebir HANNOU, Directeur du Développement Local, Agence de L'Oriental "La stratégie de l'Agence de Développement de l'Oriental en matière d'encouragement de l'auto emploi"

11h à 11h 20min : Pause

11h 20min 13h15min Débats, question/réponse

13h 15min : Déjeuner

☛ APRES MIDI

15h à 15h 15min

8- Plénière : introduction à la dynamique africaine de l'ESS par Abdeljalil CHERKAOUI

15h 15min à 16h 30min

9-Espaces de débats en groupes (simultanément).Chaque groupe désignera un rapporteur.

9.1- Réflexion sur les éléments de " la feuille de route pou l'ESS en Afrique " Ethel COTE & Madani COUMARE.

9.2- Réflexion sur les éléments pour une "Charte éthique de l'ESS en Afrique" Eric LAVILLUNIERE & Hassan RIFKI

9.3- Réflexion sur le cadre juridique et projet de STATUTS d'un "Réseau Africain de l'ESS" Khady Fall DIOP & Mohamed ABOUWAKIL.

16h 30min à 16h 50min : Pause

16h 50min à 17h

10- Tenue de la réunion plénière de restitution par les rapporteurs et validation par l'assemblée des réseaux de l'ESS : Abdeljalil CHERKAOUI

10-1- Feuille de route de l'ESS en Afrique,

10-2- Charte éthique des entreprises de l'ESS africaine,

10-3- Statuts du Réseau Africain de l'ESS.

17h à 18h

11- Assemblée des Réseaux Africains de l'Economie Sociale et Solidaire

12- Synthèse et conclusions de la rencontre : Ahmed AIT HADDOUT.

13- Lecture de la "Déclaration de MEHDIA- KENITRA sur l'ESS africaine"

18h à 18h 30min

14- Conférence de presse : REMESS, RIPESS, (Préparer un dossier de presse)

18h 30min à 20h

15- Visite guidée de la Ville de Kenitra

20h à 23h

16- Dîner spectacle (Troupes africaines)

DIMANCHE 24 OCTOBRE 2010

9h à 11h

17- Visites aux coopératives des potiers de la zone industrielle Oulja-Salé et à la ville de RABAT (la capitale du Maroc).

12h Déjeuner

18- Départ des délégations africaines et des invités internationaux.

Comité Logistique et Communication :

Noureddine EL HARRAK,
(0661220940),

Lahcen ACHIBANE
(0674905943),

Abdeljalil CHERKAOUI
(0661155782),

Driss LYAKOUBI
(Journaliste 0661667212),

Abdelaziz ERROUMANI
(journaliste 0661296204).



Programme de la Rencontre

Comité Scientifique et Pédagogique :

☛ Coté REMESS :

Ahmed AIT HADDOUT
(0661360017);

Mohamed JAOUAD
(0661928183);

Youssef ALAOUI SOULAIMANI
(0653208814).

☛ Coté RIPESS :

Ethel COTE;

Eric LAVILLUNIERE;

Madani COUMARE.

Coordination de la rencontre :

Abdesselam EL MOUKET :
(0644444535);

Kaoutar EL MOUSTARHFIR :
(0669790632).

Liste des participants à la rencontre

ورقة المحضر
Feuille de Présence
La Rencontre Africaine sous le thème « L'Economie Sociale et Solidaire : Levier pour un développement approprié »
du 20 au 24 Octobre 2010 à Kenitra

N°	الاسم واللقب Nom et Prénom	المنظمة/الجهة Fonction/Organisme	البريد الإلكتروني E-mail	رقم الهاتف Numero de téléphone	الدولة Pays
1	Patrice LOVESSE	Président GBESS	lovessep2002@yahoo.fr elbilbaong@yahoo.fr	0022922511096	Bénin
2	Saloua TAJRI	Chef de division/MICAEG	Tajri-saloua@gmail.com	0661370777	Maroc
3	Moussa SAHIL	Ingénieur	Sahilmoussa14@yahoo.fr	0615836780	Maroc
4	Libatou L'AKIR	Présidente de l'AAPFE	Assapfe@hotmail.com	0661558954	Maroc
5	Youssef ERRAMI	Directeur exécutif/CMS	yerrami@cmsms.org.ma	0661495266	Maroc
6	Bouchaib OUALADI	Directeur			Maroc
7	Ali TAIRA	Entraide Nationale	Alae.selmani@hotmail.com	0671037036	Maroc
8	Abdelouahed EL IBRAHIMI	Cadre ADS	fadiassoc@yahoo.fr	0678381444	Maroc
9	Khadija HEDDI	Elite	Khadija_heddi@gmail.com	0661189692	Maroc
10	Youssef FAQH	ADS	yousseffaqh@yahoo.fr		Maroc
11	Khelifa KHSASSI	AIT	Larbid-walansa-yahoo.fr	0670680213	Maroc
12	Rachid CHAFIK	AMIED	Chafik.rached@hotmail.com	0661775575	Maroc
13	ELJORFI Saïd	Commune urbaine de Kenitra(CUK)		0672261167	Maroc
14	ELALAOUI My Ali	Entrepreneur		0666952530	Maroc
15	Hanane MOULFACHA	CUK		0661287533	Maroc
16	BERRA Hicham	ADS	Berra_hicham@yahoo.fr	0660893087	Maroc
17	OROY OVIWA BT	Ambassade du Bénin	torquib@yahoo.fr benin@menara.ma	0661389291	Bénin

Liste des participants à la rencontre

18	Hicham MELLOUKI	Agriculteur (PCM)	Agriculteur (PCM)	Hicham-boufi@hotmail.com	0613101587	Maroc
19	Youness JABRI	Agriculteur (PCM)	Agriculteur (PCM)	Mhmtr3456789@hotmail.com	0661069152	Maroc
20	Miguel DE CLERCK	Directeur Echos communication Belgique	communication Belgique	miguel@echoscommunication.org	0032498322395	Belgique
21	PERREAULT Robert	Consultant	Consultant	robertperreault@hotmail.com		Canada
22	KACI Mohammed	Trésorier association Tajmaat N'jebba	Trésorier association Tajmaat N'jebba	Kacimohamed06@gmail.com	0021366656713 0021334275138	Algérie
23	AHMED Farid	Président association Tajmaat N'jebba	Président association Tajmaat N'jebba	Faridma06@gmail.com	0622060514	Algérie
24	SAGNON Saydon	Directeur AMPJ	Directeur AMPJ	Sagnonsaydon@yahoo.fr sagnonsaydon@yahoo.fr	0022320212793	Mali
25	DHARAMJEET Bucktonar	SG Mauritius Cooperative Union	SG Mauritius Cooperative Union	buckdha@gmail.com	002306868261	Ile Maurice
26	ALAYOUD Khalid	BARBA	BARBA	Kh.alayoud@gmail.com	0661106549	Maroc
27	SAYED Abdelhif	BARBA	BARBA	sayedabdelhif@yahoo.fr	0668723906	Maroc
28	AIT MOUHOUCHE Fadma	Directrice ANCA	Directrice ANCA	aitammaroc@gmail.com	0668722010	Maroc
29	TRAGRE Hawa Abi	Directrice	Directrice	Hawaabi2@yahoo.fr	066786816	Mali
30	DDICH Hassan	Membre du CA REMESS	Membre du CA REMESS	hassvich@yahoo.fr	0665258595	Maroc
31	AIT OMAR Mokhtar	Ciné Club	Ciné Club	cineclubk@yahoo.fr	0663185764	Maroc
32	DEMNATI Fatima	Ministère de l'Agriculture	Ministère de l'Agriculture	fdemmati@yahoo.fr	0667042737	Maroc
33	BARKALLIL Nadira	Université	Université	nbarkallil@yahoo.fr	0661309001	Maroc
34	ADRA Jaafar	Association AL AMAL	Association AL AMAL	adrajafar@yahoo.fr	0664011557	Maroc
35	ODDA Mustapha	Retraité	Retraité	oddamus@gmail.com	0661213244	Maroc
36	LAMEDDEK Mohamed	Membre	Membre			Maroc
37	CHARIF Tarik					Maroc
38	ELKHABOUS Hassan	Membre du conseil municipal	Membre du conseil municipal		0662028207	Maroc
39	BRAA Rachid	SG UNAM Tunisie	SG UNAM Tunisie		0021621851372	Tunisie
40	CHEOURABI Ali	Trésorier UNAM Tunisie	Trésorier UNAM Tunisie		0021697446873	Tunisie
41	FENNICHE Moneef	Président UNAM Tunisie	Président UNAM Tunisie		0021629301806	Tunisie
42	ARMAN Nawfal	Membre	Membre			Maroc
43	BOUZARI Nawfal	Coordinateur projet	Coordinateur projet	bn@echoscommunication.org	0667275297	Maroc
44	COULIBALY Alima	Responsable projet	Responsable projet	Coulibaly_alima@yahoo.fr	0022366723049	Mali
45	KAFSSI Ahmed	Paysagiste FAADDF	Paysagiste FAADDF	comositionfinale@hotmail.com	0666318515	Maroc

Liste des participants à la rencontre

46	SEDKI Mohamed	OMDH	OMDH	Sedki.madjar@hotmail.com	0672807505	Maroc
47	TAHRI Bouchra	CUK	CUK	Bouchra.tahir@gmail.com	0661417755	Maroc
48	DIAGNE Nafy	RSESS	RSESS	dienyanke@yahoo.fr	00221776328901	Sénégal
49	Khadry FALL, DIOP	RSESS	RSESS	Khadrywaly2@yahoo.fr	00221774501574	Sénégal
50	SADDIKI Mohamed	Responsable GETH	Responsable GETH		0662396940	Maroc
51	BENDALA Mansour	Professeur	Professeur	Ass.algharbi@gmail.com		Maroc
52	BOUOUD Hassan	Président association Igharb sidi kaem	Président association Igharb sidi kaem		0666044784	Maroc
53	HAJI Houria	Consultante commune	Consultante commune		0665238167	Maroc
54	ESSAKET Khaddouj	Vice coordonnateur fédération	Vice coordonnateur fédération		0663798829	Maroc
55	ROCHDI Abdessalam	Président association régionale ALMOSTAKBAL	Président association régionale ALMOSTAKBAL	Almostakbal.maroc@gmail.com	0611744764	Maroc
56	E.LJAMOUE Omar	COOPDART	COOPDART	tamoutie@menara.ma	0610638435	Maroc
57	AGHIZAN Boujema	Président conseil municipal	Président conseil municipal	Boujema@hotmail.fr	0661040860	Maroc
58	AMZIN Hassan	Commerçant	Commerçant	hansail@hotmail.com	0670151794	Maroc
59	FERRAMI Said	Fonctionnaire	Fonctionnaire	hayasou@yahoo.fr	0663878465	Maroc
60	HAYAQUI Abdelkader	Chief projet AISSE	Chief projet AISSE	alambadara1@gmail.com	0661220032	Maroc
61	MAAROUF Abdelhif	Commerçant	Commerçant	maaronflecom@gmail.com	0661509510	Maroc
62	BOUSQUET Eba	UNHCR	UNHCR	bousquet@unhcr.org		Maroc
63	RHONAM Jaouad	Association ASSALAM sidi kaem	Association ASSALAM sidi kaem	Jaouad-rhonam@hotmail.com		Maroc
64	SOUHRI Abdellah	RADOSE	RADOSE	Radose1@yahoo.fr	0666912049	Maroc
65	BOUMKASS Omar	Fonctionnaire	Fonctionnaire	boumkassomar@hotmail.com		Maroc
66	HADDIOUT Abdelhak	RADOSE	RADOSE	Abydel1@gmail.com	0663487104	Maroc
67	RHANE AB	RET. AG	RET. AG		0615842484	Maroc
68	BOUJANE Mohamed	Province Sidi kaem	Province Sidi kaem		0661207284	Maroc
69	BENKADRI Abdelouahed	Province Sidi Slimane	Province Sidi Slimane		0667090420	Maroc
70	SEDKI Abdellah	Association Forum du GHARBI	Association Forum du GHARBI	abdellahsedki@hotmail.com		Maroc
71	LAAZIZ Ahmed	MAEC	MAEC	ahmedlaaziz@hotmail.com	0662178270	Maroc
72	RAHOUTI Lounis	Coopérative ALAMAL	Coopérative ALAMAL	r.lounis@hotmail.fr		Maroc

N°	Nom	d'Habitat	Profession	Adresse	Numéro de téléphone	Pays
73	ELHADDAJ Abdelhamid	ADS		nutredemim@gmail.com		Maroc
74	Sabouna KHALLOUQI	Projet SANADULSAID		skhallouqi@msi.com		Maroc
75	Mary FEE	Projet SANADULSAID		mfee@msi-tine.com		Maroc
76	SABBAR Chaabane	RADIO		chealajane@hotmail.com		Maroc
77	KOFFI KONAN Claude François	RIESS		riessc@ yahoo.fr claudf.francois@yahoo.fr	0022595640009	Côte d'Ivoire
78	José MUSENGA MUBENESHAWN	REAKES		musmubjes@yahoo.fr	+243025059591	Congo RDC
79	AKPAKI Kouami André	RTESS		akpaki@yahoo.fr togoalais.ecrivain@yahoo.fr	0022899042688	Togo
80	JAMOULSI Bouchaib	Vice président Ciné club Kenitra		hassanjamoussi@yahoo.fr	00661536425	Maroc
81	QUEDRAGO Marceline	RENAPRESS BF		Rena press burkina07@yahoo.fr karlino2000@yahoo.fr	+22650341974	Burkina Faso
82	SITI Annickadi A. Française	RTESS		sitifrancoise@yahoo.fr	002289494102	Togo
83	NGABA ZOGO Salomé	RESSCAM		sngabazogo@yahoo.fr	+23777710856	Cameroon
84	MEGLEDEJ Issa	Trésorier de la chambre de l'Artisanat Kenitra			00661164004	Maroc
85	KAMDEM Emmanuel	Expert BIT		kamdem@ilo.org	0041227997623	Suisse
86	Souad ROWJEL	Directrice au ministère de la culture		s.rowjel.minculture@gov.ma	00661890483	Maroc
87	BENKIRANE Hassan	Pharmacien- association			00661222914	Maroc
88	Mehamed ZIANI	Commerçant			00661236063	Maroc
89	Lahcen RABACH	Cadre ADS			0055174886	Maroc
90	ELJID Omar	Coopérative Coobres		Eljid.omar@gmail.com	00662854713	Maroc
91	Abdeladim ELBACELY	Fonctionnaire		Elbacely@affaires-generales.gov.ma	00666461246	Maroc
92	HAJJI Abdesslam	Fonctionnaire		hajji@affaires-generales.gov.ma	00663266533	Maroc
93	HAKRAFI Hicham	Agronome		Elhachmi_1965@yahoo.fr	0072816816	Maroc
94	MOUAOV Saïd	Responsable techniques commerciales		s.mouaov@yahoo.fr	00666334286	Maroc

Liste des participants à la rencontre

Liste des participants à la rencontre

95	BALAFREJ Faïçal	Sous directeur CAM		balafrej@creditagricole.ma	0066245249	Maroc
96	NAJI Saïd	Directeur		Saidnaj101@hotmail.com	00664472123	Maroc
97	EL FALAH Ahmed	Directeur chambre d'artisanat kenitra		Chambre.artisanat@menara.ma	0537375925	Maroc
98	RAJMI Redouane	Administrateur		radhiredme@yahoo.fr	00665898466	Maroc
99	EL Kébir HANNOU	Directeur agence de l'oriental		hannou@oriental.ma	00661960056	Maroc
100	EL BATAËNE Mohamed	Membre du conseil		Elbatane.sidiag@hotmail.com	00661216017	Maroc
101	BOUGRINE Ad	Rapporteur de la rencontre		bougrinead_10@hotmail.com	00661179285	Maroc
102	LAFDILJ Mohammed	Entraide nationale ADS			0066115256	Maroc
103	MOUKANE Abdelkebir				0670665158	Maroc
104	Laila NAJI	Deumas groupe france				Maroc
105	Naji ABBOD	Deumas groupe france				Maroc
106	ZARKETI Abdellatif	Entraide nationale		zarketi@gmail.com	00660402739	Maroc
107	NAIT BACH Driss	Union des coopératives arabes (Caire)			00661384058	Maroc
108	BENDELLA Abdelhak	Président FAADÉV			00661070600	Maroc
109	HREICH Miloud	Président de la main blanche sidi kaceem		Mohamed_amine_05@hotmail.fr	00672170013	Maroc
110	ELBAKRI Abdesslam	Président coopérative Miel ALAZHAR		coopmae@gmail.com	00662779219	Maroc
111	TOUFIK Saïda	Professeur universitaire		saidatoufik@yahoo.fr	00661384417	Maroc
112	AJJOUTI Driss	Directeur PCM		info@pcm.ma drissajjouti@yahoo.fr	00661890016	Maroc
113	Mustapha BOUHABRA	SANAD				Maroc
114	MOUDDENE Mohamed	Carrefour Associatif		m.mouddense@yahoo.fr	00666600067	Maroc
115	MAHROUMA Amal	Service communication et relations publiques de la CUK		communskentra@gmail.fr	0537376135	Maroc
116	ABROUK Abdelhak	Vice président de la CUK		abrouk@gmail.fr	00661229981	Maroc
117	ELKHATTABI	Conseiller communal CUK			00613849731	Maroc

168	Gaucht Hassan	Animateur		0667684968	Maroc
169	Salah BOUASRYA	Rapporteur de la rencontre	bousall@yahoo.fr	0666137225	Maroc
170	BOUCHEANINE Abdelwahab	Président AMAPPE	amappe@mts.com	0661719711	Maroc
171	HAMAMOU Fatima	Coordinatrice régionale ADS	Hamamou.fr ads.ma	0661355728	Maroc
172	AMITI Khadija	Présidente association CHAMM	amitikhadija@yahoo.fr	0661546651	Maroc
173	KHATTAB Abdelhak	Cadre ADS	anasabir@yahoo.fr	0661396542	Maroc
174	HARMAZ Asmaa	Etudiante	Jurismal@hotmail.com	0662258541	Maroc
175	ZEROUAL Larbi	Associatif	asaida@mts.com	0661068061	Maroc
176	ABOUD Saïda	USAID			Maroc
177	YVORRA Alain	Consultant santé	ayvorra@gmail.com	0661245654	France
178	RIVERA Alicia	Consultante DS	Malicia1@gmail.com	0619011891	Canada
179	RAFALJA Mohamed	Adjoint SG de la CUK		0537371518	Maroc
180	MOHAMMED Abi	Fonctionnaire		0678161200	Maroc
181	AMQUIR Abdelkader	Employé		0667423689	Maroc
182	BOUDOUAR F.houcine	Président Association AL AMAL Zagora	almalamzrou@yahoo.fr	0671735675	Maroc
183	MOHAMMED Ibrahim	Directeur		0663048963	Maroc
184	BRI Mohamed	Vice président		0667119366	Maroc
185	CHTUKI Hassan	Fonctionnaire			Maroc
186	Ahmed EL MCHAOUI	Délégué Entraide nationale	entraidekenitra@yahoo.fr	0537371628	Maroc
187	BLAL Abderrahim	Fonctionnaire ministère de l'agriculture		0668995712	Maroc
188	CHENTOUF Karima	Trésorier		0672261190	Maroc
189	ZOUAÏRI Houssein	Assistante sociale association CHAMM	Socounhrico.1941@hotmail.com	0672627725	Maroc
190	ALAOUI Nouzha	Parlementaire	nouzhaoui@hotmail.com	0661263558	Maroc
191	HASSAOUI Abderrahim	Chef de service police administrative		0661040065	Maroc
192	BENARROUJ Dyass	Fonctionnaire	Ben.dyass@gmail.com	0648778725	Maroc
193	BAAMIRANI NABIL	Chef de service communication &	Nbaamran18@gmail.com	0537373561	Maroc

Liste des participants à la rencontre

Liste des participants à la rencontre

194	ELASSRAOUI Mustapha	coopération à la maîtrise de Kenitra		0661691358 0537379631	Maroc
195	JAOUAD Mohamed	Délégué régional ODCO Kenitra			Maroc
196	ELKOFFALI Mohamed	Consultant	mohajouad@mcnara.ma	0661928183 0663366970	Maroc
197	MOUHHIB Assaïf	Haut commissariat des anciens résistants		0672223210	Maroc
198	EL MIRABET Kalloum	ADS Kenitra		0664443485	Maroc
199	EL HADDAD Hanane	CR ADS Kenitra		0668323108	Maroc
200		Délégation du commerce et d'industrie			Maroc
201		Délégation de l'artisanat			Maroc
202		Délégation des eaux et forêts			Maroc
203		Chambre du commerce et d'industrie Kenitra			Maroc
204		ORMVAG			Maroc
205	BAAMIRANI Mohamed	Journaliste AL AHDAÏTH	baamiranikenitra@yahoo.fr	Tel : 0650647379 Fax : 0537353007	Maroc
206	BENTALIB Abderrahim	Correspondant journaliste ABBRIHANE	Bentalib40@hotmail.com	06611745379	Maroc
207	LAZAAR Abdellatif	AMMANADI		0669139862	Maroc
208	SAFIANI Lahcen	Journaliste ASRAR Maghrebia	Bentleb40@hotmail.com	0661632832	Maroc
209	AIT BELLA Hassan	Journaliste ITTHAD ICHTRAKI	aitbellaha@yahoo.fr	0661992240	Maroc
210	GILTI Mustafa	Journaliste ALBAYANF	gilti@hotmail.com	0663117533	Maroc
211	MALLOUA Allal	Journaliste ALALAM	Allal_malloua@yahoo.fr	0664905852	Maroc
212	BENMAREK Driss	Journaliste HARAKA	Benmarek.d16@hotmail.com	0663347890	Maroc
213	MIRCH Mohamed	Journaliste MAGHREBIA	algharbjournal@yahoo.fr	0667874272	Maroc
214	FNNICH Abdelilah	Journaliste		0670655724	Maroc
215	MANJA Mohamed	Journaliste L'OPINION	Manja_mohamed@hotmail.com	0661642624	Maroc
216	YACCOUBI Driss	Journaliste L'E MATIN	drilyak@yahoo.fr	0661667212	Maroc
217	AIT AMAR Ahmed	Journaliste L'E MATIN	hamdamar@yahoo.fr		Maroc

218	AMRI Mohamed FAOU	Fonctionnaire		06609942725	Maroc
219	KATTZI	Commune Urbaine Kenitra		0678897528	Maroc
220	BERRA Hicham	ADPS	Berra_hicham@yahoo.fr	0660893087	Maroc
221	DAOUD Salma	Université Agadir	daoudsalma@yahoo.fr	0671667151	Maroc
222	JEANTET Thierry	Président RMB	Thierry.jeantet@euresa.org	+06607281272	France
223	BRYGO Gaëtan	Echos communication	gb@echo.communication.org gaetier.brygo@echoscommunication.org	0661300829	Maroc
224	Jören SCHWETTMANN	Directeur Régional OIT	scwettmann@ilo.org		Allemagne
225	PASTOR Pierre	Conseil Général EA	pierrepastor@free.fr	+0612575161	France
226	ELHADDARI Zhour	Vice présidente CIE		0668334231	Maroc
227	Eric LAVILLONNIERE	Membre CA RIPESS Nord américain	lavilloniere@iness.org	+352621236255	Luxembourg
228	HASSANE WANGARI Amina	REFCEN	wahassane@yahoo.fr	+22720743374	Niger
229	ELHARRAK Latifa	CUK	latifaelharak@yahoo.fr	0661344013	Maroc
230	EL IDRYSY Fatima	Association Melouya	Tissaf2002@yahoo.fr	0666661397	Maroc
231	HROUZA Acla	Association AFAK BAIDA		0648818221	Maroc
232	Laboucine MESSAF			0673553844	Maroc
233	ELFAROUKI Hamid	Rapporteur de la rencontre	Elhamid@gmail.com	0661300158	Maroc
234	RACHIQ Zhor	Présidente Femme Action	womanaction@yahoo.fr	0661535991	Maroc
235	ZRIRA Saadia	Présidente ASSID	Saadia.zrira@gmail.com	0661073446	Maroc
236	FAIDA MALE	Fonctionnaire		0662625252	Maroc
237	ASSEMELAJ Laboussine	Expert comptable	Assemblaj.clacce@gmail.com	0661971334	Maroc
238	RABHI Samir	AFDN	r.sanaa@afdn.ma	053756594950	Maroc
239	CHABER Ahmed	OMS	achabir@who.ma	0668545406	Maroc
240	MOUJANE Ahmed	Formateur-Consultant	positivassets@gmail.com	0615848708	Maroc
241	JEBARI Jalal	ADA	j.jebari@ada.gov.ma	0537276509	Maroc
242	BOUCHENTOUF Ammora		Ammora.bouchentouf@gmail.com	0666401616	Maroc
243	Hamidou MOULIN	INMAA	directeur@inmaa.ma	0666487788	Maroc

Liste des participants à la rencontre

Liste des participants à la rencontre

244	ALAMINE Aissam	INMAA	edfinances@inmaa.ma	0661986681	Maroc
245	AB BENCHEIKH Fernard VINCENT	Agriculteur (PCM) Fondateur et Secrétaire Général honoraire de l'PPD	mfmkls4@hotmail.com fernand.vincent@ired.org	0663516781 0041(0)227 522 937 0033 475 276 357	Maroc Suisse
247	Rida LAMRINI	Président INMAA	rlamrini@gmail.com	0537709071	Maroc
248	Youssef ALAQOU SOUAYMANI	Consultant en formation	youssefalaouis@hotmail.com		Maroc
249	Labcen DACOUDE	Professeur universitaire- député	daoud147@gmail.com		Maroc
250	Fatma AQIL	Rapporteur de la rencontre	aqilfatma@yahoo.fr		Maroc
251	Hassan RIFKI	Moderateur de la rencontre	rifki.h@gmail.com	0665637039	Maroc
252	Mohamed ABOUWAKIL	Rapporteur de la rencontre	medabouwakil@hotmail.com		Maroc
253	Mohamed TALBI	Directeur de l'EN			Maroc
254	Pierre MOORKENS	Président d'EC.HOS COMMUNICATION			Belgique
255	Abdelmosmen GUESSOUS	Directeur du département de l'ESS au MCAEG	ssc-eg@affaires-generales.gov.ma		Maroc
256	Najib GUEDIRA	Directeur général de l'ADS			Maroc
257	ENNASER ZAID	COPAC	annasser@copag.ma	0528536223	Maroc
258	ALAQOU Hicham	COPAC			Maroc
259	CHERKAOUI Abdeljalil	Président REMESS	chabdeljalil@gmail.com	0665173037	Maroc
260	AIT HADDOUT Ahmed	SG REMESS	ahmedaithaddout@gmail.com	0661360017	Maroc
261	ELHARRAK Noureddine	Vice président REMESS	elharrak02@yahoo.fr	0661220940	Maroc
262	ACHIBANE Labcen	Trésorier REMESS	lachenlabcen@yahoo.fr	0668186919	Maroc
263	EL MOUKET Abdesselam	Coordinateur Rencontre	Remess07@gmail.com	0644444535	Maroc
264	EL MOUSTARHIFIR Kaoutar	Coordinatrice rencontre	kaoutarelmoustarhifir@gmail.com	0669790632	Maroc
265	Lamia BOUSEDRA	AIB-SLOWFOOD	Bouseadra.lamia@gmail.com	0665836635	Maroc

Actes de la Rencontre Africaine

Actes de la Rencontre Africaine

Atlas Info.fr Aller à l'essentiel

Recherche sur atlasinfo.fr

Accueil France Maghreb International Atlas Info Société Culture & Médias Religion Envies

FIL DIRECT...

- Paris: Un bébé indemne après une chute du 7e étage 02/10/2010
- Législatives américaines: lourdes pertes en vue pour Obama et les démocrates 02/10/2010
- Grèce: explosion à l'ambassade de Suisse, tirs contre une patrouille 02/10/2010
- Yémén Amr al-Awagi accusé d'être derrière les assassinats d'Occidentaux 02/10/2010
- Les gouvernements renforcent la sécurité aérienne 02/10/2010
- Brésil: de Lula à Dilma, une transition sous le signe de la continuité 02/10/2010
- Des disputes: la Chine opposée à une participation des États-Unis à des

Atlas Eco
Maroc: Création d'un Réseau Africain de l'Économie sociale et solidaire
 Les associations africaines de l'économie sociale et solidaire ont annoncé, samedi à la fin de leur travaux à Mahdya (Marrakech), la création d'un réseau qui doit servir comme "instrument de plaidoyer en faveur de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire) auprès des gouvernements et des instances africaines et internationale", dont le siège sera établi à Gali.

Ce réseau devra ainsi servir d'espace de concertation, d'échange et de mutualisation des savoirs faire en matière d'ESS", indique la "déclaration africaine de Kénitra sur l'ESS" qui a sanctionné ces travaux.

Ce réseau permettra aux acteurs de la société civile en Afrique de mieux s'organiser, d'unifier leurs visions et d'assurer une forte présence cendée contraindre à la promotion de l'économie sociale et solidaire comme alternative pour une meilleure distribution des richesses et un moyen de

RENCONTRE AFRICAINE - AFRICAN MEETING - REUNIÓN DE ÁFRICA

RENCONTRE AFRICAINE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, 20-24 OCTOBRE 2010, KENITRA, MAROC
 SOCIAL SOLIDARITY ECONOMY AFRICAN MEETING, OCTOBER 20-24 2010, KENITRA, MOROCCO
 REUNIÓN DE ÁFRICA DE LA ECONOMÍA SOCIAL Y SOLIDARIA, 20-24 de octubre de 2010, Kenitra, Marruecos

http://www.remess.ma/index.php?option=com_ckforms&view=ckforms&id=1

Lire la suite sur : RENAFESS

LE MATIN.ma

Publié le : 27.10.2010 | 15h17

Kenitra
Rencontre africaine sur l'économie sociale et solidaire

La ville a abrité, du 20 au 24 octobre, les travaux d'un événement continental de grande envergure organisé par le RIMESS sous le thème *L'économie sociale et solidaire: levier pour un développement approprié*.

Le Réseau marocain d'économie sociale et solidaire (REMESS) a organisé une rencontre africaine sous le thème "L'économie sociale et solidaire: levier pour un développement approprié" avec la participation de plusieurs pays africains, d'experts européens et canadiens, de responsables du RIMESS et de TOIT, ainsi que des représentants d'ONG et d'organisations internationales agissant dans le domaine de l'économie sociale et solidaire. Lors de la cérémonie d'ouverture qui a eu lieu à l'Hôtel de ville de Kénitra, le discours du ministre délégué chargé des Affaires économiques et générales, Nizar Baraka, dont la lecture a été donnée par le secrétaire général du ministère, a mis l'accent sur la stratégie nationale élaborée par son département visant à renforcer la cohérence et

reas - red de redes de economía alternativa y solidaria

portal de economía solidaria

ACTIVIDADES NOTICIAS DOCUMENTOS BIBLIOGRAFIA BLOGS CONTACTO

Principal

"UNE VILLE AFRICAINE D'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE" (MARRUECOS)

África Economía Solidaria Internacional RipeSS Marruecos Domingo, 10/10/10

FECHA Y HORA: Mie, 20/10/2010 (Todo el día) - Dom, 24/10/2010 (Todo el día)

LUGAR DE LA ACTIVIDAD: Marruecos

Rencontre Africaine, Kenitra du 20 au 24 Octobre 2010

"Une Ville Africaine d'Économie Sociale et Solidaire"

Rencontre africaine de Kenitra 2010

La problématique de développement dans les pays de Sud est posée d'une manière récurrente dans le débat international. La question de la pauvreté, qui frappe un certain nombre de pays du continent africain, revient souvent dans les négociations des programmes d'aide au niveau international.

DÓNDE AC
 Bizkaia Murcia, Andalucía Marruecos France Extremadura Toledo Ecuador Gernika-Lumo Catalunya Paraguay Latinoamerica Guatemala Estado español América

REVUE INTERNATIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Recma

Présentation Lettre d'information Chercher un article S'abonner et commander S'identifier et contribuer Contact

Revue internationale de l'économie sociale

Accueil

CRÉATION D'UN RÉSEAU AFRICAIN DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Actualités Afrique Économie sociale ESS

Les associations africaines de l'économie sociale et solidaire ont annoncé, samedi 23 octobre à la fin de leur travaux à Mahdya (ville moyenne de Kénitra), la création d'un réseau qui doit servir comme "instrument de plaidoyer en faveur de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire) auprès des gouvernements et des instances africaines et internationale", dont le siège sera établi à Gali.

En savoir plus : <http://maghress.com/fr/mag/10050>

Vous devez vous identifier ou créer un compte pour écrire des commentaires

RECHERCHE Recherche

MOTS CLÉS

- AFRIQUE
- ESS

THEMATIQUES

- ÉCONOMIE SOCIALE
- COOPÉRATION
- ASSOCIATION
- MUTUELLES
- UNIONS

Actes de la Rencontre Africaine

Actes de la Rencontre Africaine

...Oui, car cela évite d'éviter une crise post-électorale comme au Kenya, en Guinée ou en Côte d'Ivoire

...Non, car cela témoigne d'une réelle volonté de s'édifier

...Non, car cela va tendre le climat politique sans avis.

- Participer au sondage
- Participer au sondage
- Consulter les sondages antérieurs
- Proposer un sondage

La réunion des Réseaux africains d'économie sociale et solidaire aura lieu du 20 au 24 octobre au Maroc (Xinhuanet 11/10/2010)

RABAT -- Les Réseaux africains d'économie sociale et solidaire tiendront, du 20 au 24 octobre dans la ville marocaine de Kénitra, une rencontre pour débattre des moyens de réaliser un développement plus juste et équitable et identifier les pistes de coopération et de partenariat inter-réseaux susceptibles d'apporter une contribution à l'effort global déployé par les pays africains, ont annoncé samedi les organisateurs.

Les représentants de 16 pays africains ainsi que des experts et spécialistes d'Amérique, d'Europe, d'Asie et du Bureau International du Travail participeront à cette rencontre, qui doit définir une feuille de route commune pour la promotion de l'économie sociale et solidaire et créer un cadre de concertation entre les acteurs du développement non gouvernementaux.

Le Maroc a été choisi pour accueillir cette rencontre en raison des progrès importants réalisés dans le domaine du développement humain, particulièrement le grand chantier de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), a indiqué M. Abdeljalil Cherkaoui, président du Réseau marocain d'économie sociale et solidaire (REMESS).

Beaucoup de pays africains, a-t-il dit, veulent profiter de l'expérience marocaine dans ce domaine. Cette rencontre, a-t-il ajouté, sera aussi l'occasion pour structurer les réseaux existants agissant dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, qui constitue une alternative pour lutter contre la pauvreté, le chômage et la marginalisation.

DÉCOUVRIR LA R.D.C.

- Ressources d'information sur la R.D.C.
- Tourisme

ARTICLES PANAFRICAINS

- Tous les articles panafricains
- La Tunisie, l'Égypte et la Côte d'Ivoire au programme du Sommet de l'UA (BEI 27/01/2011)
- À Araba-Ababa en Éthiopie, les préparatifs vont bon train en vue du Sommet de l'Union africaine ...
- L'UA réitère son soutien à la paix et à la stabilité au Soudan quelque soit le résultat du référendum. (Xinhuanet 27/01/2011)
- KHARTOUM -- Mercredi, l'Union africaine (UA) a réitéré son soutien pour la stabilité et la paix ...
- Maurice accueille la

Liens site web/revue de presse électronique

1. http://www.rencontres-montblanc.coop/1088-Creation_d_un_Reseau_africain_de_l_economie_sociale_et_solidaire
2. http://www.atlasinfo.fr/Creation-d-un-Reseau-Africain-de-l-Economie-sociale-et-solidaire_a10921.html
3. <http://www.lematin.ma/Actualite/Journal/Article.asp?idr=112&id=141005>
4. <http://www.recma.org/node/1136>
5. <http://maghress.com/fr/mapfr/16050>
6. http://www.africatime.com/rdc/nou_v_pana.asp?no_nouvelle=555304&no_categorie=3

7. <http://afriquehebdo.com/09103724-reunion-des-reseaux-africains-deconomie-sociale-et-solidaire-kenitra-du-20-au-24-octobre>
8. http://www.fivespirit.eu/RENCONTRE-AFRICAINE-AFRICAN-MEETING-REUNION-DE-AFRICA_a1218.html
9. <http://biladi.ma/1083725-reunion-des-reseaux-africains-d-economie-sociale-et-solidaire-kenitra-du-20-au-24-octobre.ht>
10. http://www.economiasolidaria.org/event/2010/10/20/une_ville_africaine_deconomie_sociale_et_solidaire_marruecos
11. http://aloe.socioeco.org/articleg93_fr.html
12. <http://www.facebook.com/topic.php?uid=11129021132&topic=16510>



Rencontre des reseaux africains

L'économie sociale est une priorité

Eric Lavillunère

Un grand événement s'est déroulé à Mahdia-Kénitra (Maroc) du 20 au 24 Octobre 2010 avec la première rencontre des réseaux africains de l'Économie sociale et solidaire (ESS).

Une grande fierté pour tous les représentants de 13 pays africains qui ont créé un réseau continental. Grâce aux efforts du Remess, le réseau marocain qui a joué un vrai rôle de locomotive, une déclaration a été adoptée qui fixe une feuille de route pour se doter d'un programme de travail.

L'ESS a été déclarée comme une grande priorité par le Bureau régional Afrique du BIT (Bureau international du travail) qui a soutenu la rencontre.

Eric Lavillunère (INEES Luxembourg) avait d'ailleurs l'honneur d'être invité dans un panel au nom du réseau intercontinental Ripess pour réagir aux propos de Jürgen Schweinmann, directeur régional adjoint du BIT qui défend l'idée que les alternatives de l'ESS sont une des réponses possibles à la crise financière et économique internationale.

«Un vrai levier pour un développement approprié», soutenait Abdeljalil Cherkaoui, le président du Remess. «Des initiatives qui jettent des ponts entre le local et le global et qui appellent à des changements de mentalités. Les réseaux développent une vraie expertise citoyenne peu reconnue par les pouvoirs publics», annonçait Eric Lavillunère.

Fidèlement aux traditions



Dans le Jardin solidaire Calendula

d'accueil africaines les rencontres se terminèrent dans une ambiance de fête avec un groupe de musique traditionnelle lui aussi engagé dans les réseaux. Une vraie fierté également pour INEES qui retrouvait des délé-

gués qui avaient construit cette stratégie d'action lors des rencontres de „Globalisation de la solidarité Lux '09" et s'y référaient d'ailleurs volontiers. Rendez-vous a été pris pour des prochaines rencontres au premier

trimestre 2011 en Tunisie. Et plus lointaines, des rencontres internationales de l'ESS, également avec le BIT, à Montréal en octobre 2011 pour lesquelles l'INEES apportera son concours.

LE MATIN.ma Du 25 octobre 2010, Page 5, Nation

RENCONTRE

Création d'un réseau africain de l'économie sociale et solidaire

Les associations africaines de l'économie sociale et solidaire ont annoncé, samedi à la fin de leur travaux à Mahdia (ville mitoyenne de Kénitra), la création d'un réseau qui doit servir comme «instrument de plaidoyer en faveur de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) auprès des gouvernements et des instances africaines et internationales», dont le siège sera établi à Salé. Ce réseau devra aussi servir d'espace de concertation, d'échange et de mutualisation des savoirs faire en matière d'ESS», indique la «déclaration africaine de Kénitra sur l'ESS» qui a sanctionné ces travaux. Ce réseau permettra aux acteurs de la société civile en Afrique de mieux s'organiser, d'unifier leurs visions et d'assurer une forte présence censée contribuer à la promotion de l'économie sociale et solidaire comme alternative pour une meilleure distribution des richesses et un moyen de lutte contre la pauvreté, a expliqué Abdeljalil Cherkaoui, président du Réseau marocain d'économie sociale et solidaire (REMESS), organisateur de cette rencontre. La rencontre, à laquelle ont participé aussi des représentants d'organisations internationales et des experts venus d'Europe et d'Amérique du nord, a également adopté une charte africaine de l'ESS et approuvé une feuille de route en vue de «créer les conditions de décollage du Réseau africain de l'ESS».

Réseau Marocain d'Economie Sociale et Solidaire (REMESS)
&
Réseau Intercontinental de Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire (RIPESS)



TABLE DES MATIÈRES



Pages

1- Contexte et Objectif de la rencontre Kenitra 2010;.....	5
2- Synthèse générale et conclusions;.....	11
3- Allocutions de la séance plénière.....	19
+ Abdelmounaim GHUESSOUS, Direction de l'économie sociale, Ministère chargé des Affaires Economiques et Générales;.....	21
+ Mohamed TALBI, Directeur de l'Entraide nationale;.....	25
+ Ali BENKIRAN, Agence de Développement Social;.....	26
+ Pierre Moorkens, Président Echos Communication Belgique.....	27
+ Abdeljalil CHERKAOUI, Rrésident du Conseil d'Administration du REMESS;.....	27
4- Présentation des communications des pays hôtes.....	29
Bénin; Burkina-Faso; Cameroun; Congo RDC; Côte d'Ivoire; Gabon; Iles Maurice; Mali; Sénégal; Tunisie; Togo; Niger;	
5- Présentation des conclusions et synthèses des panels;.....	65
6- Annexes :.....	89
+ La déclaration de Kenitra;.....	91
+ Les statuts du RAESS.....	94
+ Les éléments de la feuille de route africaine.....	101
+ Le programme de la rencontre.....	104
+ La liste des participants;.....	109
+ La revue de Presse;.....	120
+ Comité d'organisation de la rencontre;.....	126
+ Sortie de fin de rencontre.....	127
7- Table des matières;.....	129



Résidence Salwa 21, Immeuble 3, Appartement N°4,
Avenue Mohamed V, Tabriquet - Salé
Tél. /Fax : 05 37 85 64 97 - GSM : 0644 44 45 35
E-mail : remess07@gmail.com - Site web : www.remess.ma

1ère Edition
Janvier 2011
Conception : Abdesselam EL MOUKET
(Coordinateur de Projets REMESS)
Impression : Regard Pub Imprimerie